

# La place de la pensée visuelle pour l'interprétation français → LSF : retour sur une évidence

Sophie Ménager

► **To cite this version:**

Sophie Ménager. La place de la pensée visuelle pour l'interprétation français → LSF : retour sur une évidence. Sciences de l'Homme et Société. 2016. <dumas-01390573>

**HAL Id: dumas-01390573**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01390573>**

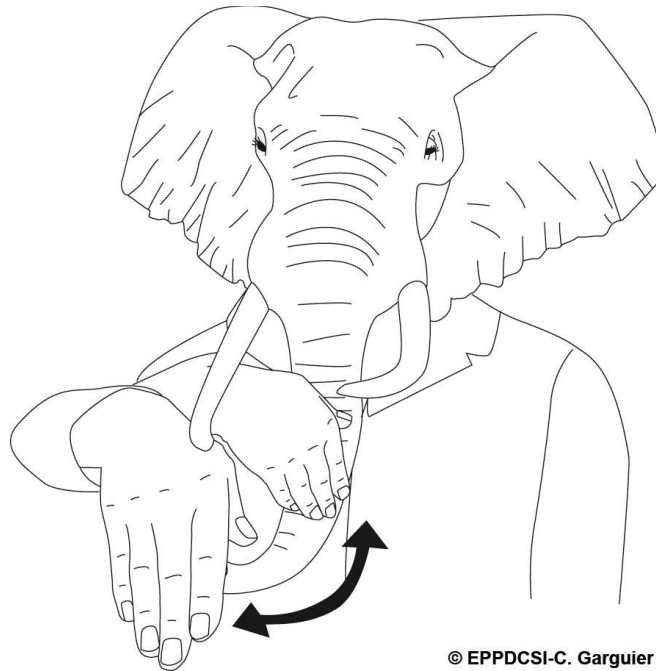
Submitted on 11 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



[.La place de la pensée visuelle pour l'interprétation  
français → LSF : retour sur une évidence.]



Département Sciences du Langage  
Mémoire de recherche en vue de l'obtention du master d'interprétariat  
Français/Langue des signes française

Sous la direction de Georgette Dal et Claudio Majolino

*Mots-clés* représentation imagée – perception - connaissances – communication – conséquences

Ce mémoire s'articule autour de la notion de pensée visuelle, couramment mise en avant dans les études sur la langue des signes française (LSF) avec les conséquences sur l'interprétation du français vers la LSF. Par cette approche théorique, nous visons certains objectifs : interroger l'évidence de la pensée visuelle en interprétation simultanée en termes de qualité et envisager l'interprétation en tant que processus complexe faisant intervenir plusieurs facteurs. Cette analyse soulève l'importance de l'angle d'approche pour un concept aussi vaste et riche que la pensée visuelle : psychologie, neurobiologie, neuropsychologie, philosophie, linguistique ou encore sociologie. Ces différents champs d'étude seront abordés dans les chapitre un et trois pour comprendre qu'il relève d'une thématique de la philosophie de l'esprit. Le chapitre deux propose une analyse majoritairement linguistique pour comprendre que dans le champ de la LSF, la pensée visuelle est synonyme d'iconicité. Le chapitre quatre aborde plus précisément la question de l'interprétation et des notions de fidélité et de qualité. Il ouvrira vers la possibilité de mettre en pratique un protocole expérimental afin d'étayer l'analyse théorique par une analyse pratique de faits récoltés sur le terrain.

This research statement concerns the concept of visual thinking. This notion is often pointed out in studies related to French sign language (FSL), especially regarding to consequences on the interpretation from French language to FSL. This theoretical statement will deals with distinct objectives, as studying how much this concept intervenes on the quality of interpretation, but also including some various factors linked with the interpretative act. This analysis emphasizes the importance of the choice of point of view in order to discuss about visual thinking. This is a large and rich notion because it faces different subject matters, such as psychology, neurobiology, neuropsychology, philosophy, linguistic but also sociology. First of all, in chapter one and three, we will focus on these subject matters to understand that visual thinking is definitely related to spirit philosophy. Then, chapter two will deal with a linguistic study of FSL in order to discover the existent link between visual thinking and iconicity. Finally, chapter four will be dedicated to the question of interpretation and the notions of fidelity and quality. This topic will lead to the opportunity to create an experimental procedure to discuss the theory with the analysis of some datum that have been collected in a practical research.

# Sommaire

Résumé.....	2
Remerciements.....	5
Introduction.....	6
1. La pensée visuelle, un autre rapport au monde.....	8
1.1. Objectifs généraux.....	9
1.2. Penseur visuel versus penseur verbal.....	10
1.3. La pensée visuelle en psychologie.....	15
1.4. Quelle pensée pour quel(s) sens ?.....	16
1.5. La représentation mentale ou le fondement même de la pensée.....	20
2. L'expression d'une pensée visuelle en langue des signes.....	23
2.1. Le postulat d'une logique visuelle.....	23
2.1.1. La pensée visuelle selon Guitteny (2006).....	23
2.1.2. Retour sur l'iconicité.....	27
2.1.3. La motivation du signe linguistique.....	30
2.2. Les contraintes de la modalités visio-gestuelle.....	31
2.2.1. La scénarisation du discours.....	31
2.2.2. La prise de rôle.....	32
2.2.3. La spatialisation.....	34
3. D'une philosophie de l'esprit à une théorie de la communication.....	38
3.1. Le concept d'image.....	38
3.1.1. L'imagerie mentale.....	38
3.1.2. L'image versus le percept.....	41
3.2. Les représentations utilisées par l'interprète français/LSF.....	44
3.2.1. Les représentations imagées du monde perçu.....	44
3.2.2. Les représentations imagées suscitées par le discours.....	46
3.3. La finalité possible du langage : la communication.....	49
4. Conséquences pour l'interprétation F/LSF.....	51
4.1. Le processus interprétatif en détails.....	52
4.1.1. Les différentes phases.....	52
4.1.2. Le sens non-verbal de la déverbalisation.....	54
4.1.3. La déverbalisation en tant qu'élaboration et transposition de schémas.....	56
4.2. L'interprétation, une action plurielle.....	58
4.2.1. La fidélité au discours.....	58
4.2.2. Quand les canons de la langue se heurtent à l'intention du locuteur.....	62
4.2.3. La pensée visuelle, assurance d'une interprétation de qualité ?.....	65
4.3. De la théorie à la pratique.....	68
4.3.1. La portée didactique et pédagogique de la représentation visuelle.....	68
4.3.2. Vers un protocole expérimental.....	72
Conclusion.....	74
Bibliographie.....	77

« Penser est, selon la tradition, sortir par l'étonnement du langage commun, et fonder à partir de cet étonnement et par un autre usage de la langue, un questionnement sur les évidences. »

FRANQUI Carlos,  
« Que puis-je dire en tant que poète ? »  
dans *De la pensée aux langages* (2013 : 132)

## REMERCIEMENTS

---

En guise de préambule à ce mémoire de deuxième année de master, je souhaite adresser mes remerciements à tous ceux et celles qui m'ont accordé du temps et qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Tout d'abord, aux deux enseignants, directeurs de ce mémoire qui m'ont accompagnée et guidée dans ma réflexion, Mme Dal et M. Majolino, pour leur disponibilité, leurs explications, leurs conseils de lecture, leurs remarques.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique du master interprétariat français/LSF de l'université Lille III Charles de Gaulle pour avoir enrichi mes connaissances et ma réflexion autour de ce sujet d'étude par les cours universitaires et les pratiques interprétatives.

Je remercie aussi les interprètes que j'ai rencontrés tout au long de l'année pour les échanges enrichissants autour de cette question.

Je souhaite également remercier mes amis pour leurs conseils pour le temps passé à relire et à apporter des corrections à ce mémoire.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont soutenue et encouragée grâce à leur bienveillance.

Comment rendre visible l'invisible ? La pensée, en tant qu'activité de l'esprit, est un concept polysémique étudié et investi notamment par la philosophie (Cassirer 1972, Wittgenstein 1921), la psychologie (Blanc-Garin 1974, Arnheim 1976), la linguistique (Fortis 1994, Guillaume 1973) ou encore les sciences cognitives (Kosslyn 1990). Tous les penseurs, au moins depuis Platon, se sont penchés sur les problèmes de l'esprit pour comprendre quel est son lien avec le corps et le rôle des sens et de la perception dans la conscience. « Je pense donc je suis » énoncé par Descartes annonce l'avènement l'existence du sujet par la pensée rationnelle et accorde aux sens un rôle de survie et de préservation du corps. L'héritage laissé par des siècles de recherches et de quêtes sur la conscience et la connaissance est intéressant pour introduire notre propos : si autant de conceptions existent pour définir ce qu'est la pensée, qu'en est-il de l'éventualité qu'une forme de « pensée visuelle » existe ? Un grand nombre d'études ont concentré leurs analyses sur la perception, le fonctionnement de la vision dans notre rapport au monde et les capacités perceptives dans l'élaboration du savoir. Si l'existence de la pensée et d'un sujet pensant semble largement attestée, il n'en demeure pas moins qu'un mode de pensée dépendant d'une capacité sensorielle (en ce qui nous concerne ici, la vue) reste problématique et confus. Si nous pouvons, tout comme Guitteny (2006), déplorer le fait que toutes les études sur la perception visuelle se sont pas ou peu intéressées à la langue des signes, aux Sourds<sup>1</sup> ou encore à l'interprétation, notre propos s'attardera sur la place de la pensée visuelle pour une langue signée et son évidente implication dans l'interprétation.

Érigée en postulat avéré dans une grande partie de la littérature (française), dans les manuels d'enseignement, dans les discours des professeurs de langue des signes française (LSF) et des interprètes français/LSF, il convient de revenir sur ce concept qui semble être familier aux professionnels du domaine en question. De prime abord, il semble aisément compréhensible par la simple idée préconçue que les choses du monde sont vues de la même façon par tous. Nous pouvons rapidement nous apercevoir du contraire puisque la pensée visuelle se confond avec d'autres termes comme « image mentale », « représentation imagée », « visualisation ».

« Ceci n'est pas un éléphant » pourrait-on écrire sous le dessin de Claire Garguier en se référant à l'œuvre de René Magritte *La trahison des images* où une pipe, peinte avec le plus grand réalisme, ne sera jamais une vraie pipe et restera toujours l'image d'une pipe. Le dessin représente le signe lexical [ELEPHANT] en LSF tel que l'on pourrait le trouver dans un manuel ou un dictionnaire où le visage du signeur a été remplacé par une tête d'éléphant. Cette création artistique illustre bien le sujet que nous tentons de présenter ici : il est courant d'admettre, par sa grande

---

<sup>1</sup> Le terme est employé avec une majuscule pour désigner les locuteurs de cette communauté.

ressemblance avec les éléments du réel, que la langue des signes est une copie des éléments perçus dans le monde ou encore qu'elle a recours parfois à des imitations (Compagnys 2003, Guitteny 2006, Sero-Guillaume 2008). Cependant, un signe, compris comme élément linguistique faisant partie du système de la langue, est une construction abstraite. Cette proximité donne à penser que les Sourds connaissent une redistribution sensorielle naturelle due à l'absence d'un des cinq sens. Il semble aller de soi qu'un procédé de compensation de l'audition par la vue se met en place. L'idée sous-jacente est donc que les Sourds sont « visuels » dans leur mode d'être au monde (s'il est admis que les cinq sens déterminent la façon dont nous nous comprenons dans le monde) et que ce mode de pensée visuelle naturel d'abord physiologique, porté par l'utilisation de l'« iconicité », est à l'origine de l'émergence d'une culture sourde (Guitteny 2006). Le terme de « culture » est beaucoup trop vaste pour être traité ici. Toutefois, il est assez complexe d'affirmer sans nuance que les Sourds sont des penseurs visuels par l'analyse de la langue des signes qui est une modalité de communication visuelle.

Un enjeu de taille se profile donc pour un interprète qui ne traduit pas des mots mais du sens (quelles que soient les langues en présence, vocale ou signée) car il doit s'approprier ce mode de pensée pour pouvoir le transposer dans une autre langue. La réflexion autour de ce mémoire s'inspire des conseils donnés par les tuteurs de stage aux étudiants interprètes au sein de la formation d'interprète français/LSF (désormais ILS) dispensée par l'Université de Lille. Parmi ces conseils, celui d'utiliser la pensée visuelle est récurrent pour faciliter et améliorer la traduction<sup>2</sup>. Par pensée visuelle il faut comprendre : utiliser des images mentales, des représentations mentales suggérées par le discours du locuteur s'exprimant en français pour le réintroduire par la suite dans le discours final en LSF. La compréhension du sens du discours par l'association à des images mentales se nomme la déverbalisation que nous aborderons un peu plus tard dans l'analyse. Préalablement cette recherche, nous formulons donc une hypothèse de travail pour nous guider : le recours à la représentation visuelle du discours est primordial dans le processus d'interprétation du français vers la LSF.

Notre travail est donc de problématiser la notion de « pensée visuelle » qui semble aller de soi dans le domaine de la recherche en interprétariat français/LSF pour comprendre dans quelle mesure le fait de dissiper ce flou conceptuel peut être utile à la pratique interprétative et dans quelle mesure l'ILS peut l'employer.

Trois questions principales seront les balises qui vont orienter cette étude :

- Un moyen de communication visuel implique-t-il nécessairement un mode de pensée

---

<sup>2</sup> Pour un confort de lecture et d'analyse optimal, le terme « traduction » sera employé pour désigner l'acte consistant à traduire d'une langue à l'autre, indépendamment de son support (oral ou écrit).



visuel ?

- Les représentations visuelles sont-elles le propre des locuteurs d'une langue signée ?
- Une interprétation plus « visuelle » est-elle de meilleure qualité ?

Il s'agit dans un premier temps de présenter dans la littérature ce qui fait état de l'existence d'une pensée visuelle dans différents champs et surtout de comprendre quelles définitions sont données à ce terme. Puis dans un second chapitre, nous reviendrons sur la pensée visuelle telle qu'elle est investie par le champ des études sur les langues signées. Le troisième chapitre attirera l'attention sur l'idée que la pensée visuelle relève davantage d'un questionnement sur les connaissances et la philosophie de l'esprit que sur le système linguistique en lui-même et que la finalité du travail de l'ILS est la communication. Enfin, nous verrons quelles sont les conséquences sur la pratique du métier d'interprète à des niveaux d'analyse différents.

## **1. LA PENSÉE VISUELLE, UN AUTRE RAPPORT AU MONDE**

---

Donner une définition exhaustive de la pensée est presque impossible tant sa conception dépend du prisme à travers lequel elle est regardée. Nous pouvons cependant citer Hansen-Løve (2000 : 336) qui donne une définition globale avec un regard philosophique non négligeable à une première approche du concept :

« [la pensée est l'] ensemble des phénomènes produits par l'action de l'esprit employé dans un sens plus ou moins large, ce terme renvoie tantôt à toutes les manifestations de la conscience, quelle que soit leur nature (idées, sentiments, volontés...), tantôt aux seuls phénomènes de connaissance, par opposition aux sentiments et aux volontés en particulier »

« [...] comme moyen de se former des représentations de ce qui est en dehors de l'esprit, elle se distingue du monde extérieur. On notera que le même terme désigne la faculté dans son ensemble (la pensée) ou un élément ou produit de cette faculté (une pensée). »

Au sein même de cette définition, nous remarquons que la pensée présuppose et met en scène deux entités différentes : (i) l'individu dans le sens où, par une activité de l'esprit, il « pense » à certaines choses du monde, il émet un jugement sur ce qui l'entoure, et (ii) la collectivité comprenant la pensée comme un phénomène partagé par plusieurs individus, comme on peut le voir employé dans des formulations telles que « la pensée marxiste » ou encore « la pensée médiévale ». Cette distinction est intéressante pour notre propos qui est de savoir si la pensée est consubstantielle à la langue (diffusée à l'ensemble d'une collectivité) ou à l'individu. De cette interrogation en découle une autre, difficile à appréhender : peut-on par une étude sur le système linguistique dégager des conclusions sur la façon de penser d'une communauté linguistique ? Dit autrement, est-ce que

l'analyse de la modalité visio-gestuelle de la langue des signes peut nous faire dire que les Sourds pensent en images ?

### **1.1. Objectifs généraux**

Pour bien commencer cette étude, arrêtons-nous un instant sur les modalités écartées de ce mémoire afin de nous concentrer sur un objet précis. Tout d'abord, ce mémoire est une mise en relief du terme de « pensée visuelle » soumis ici à une clarification conceptuelle. Nous nous efforcerons donc de répondre autant que possible aux questions qui vont naître. Ensuite, étant donné que nous œuvrons à construire une base solide suite aux problématiques soulevées, ce qui va suivre n'est pas une analyse de faits récoltés sur le terrain. Notre premier objectif, en lien avec les questions présentées en introduction, est d'étendre notre connaissance sur l'importance de l'utilisation d'une pensée visuelle pour l'interprétation français/LSF sans qu'il ne soit question ici d'étayer cette réflexion par une analyse de corpus. Ce mémoire se focalisera sur l'interprétation du français vers la LSF.

Acquérir une seconde langue parfaitement est un processus complexe et un travail de longue haleine pour assimiler toutes les subtilités, les finesses et le mode de pensée de la langue en question. Un premier obstacle se dresse : il est souvent plus difficile de traduire vers la langue acquise que de traduire vers sa langue maternelle. Un interprète en langues vocales<sup>3</sup> travaille, en générale, depuis sa deuxième langue vers sa langue maternelle. L'ILS, quant à lui, traduit majoritairement du français vers la langue des signes, principalement en raison de son statut de langue minoritaire qui fait face à des difficultés de reconnaissance. Cependant, très peu d'ILS ont la LSF comme langue maternelle. Penser dans une langue étrangère est donc un acte délicat et complexe. Cependant, il est essentiel pour l'interprète, quelle que soit la modalité, vocale ou signée, des langues en présence. Le présupposé, comme nous l'avons déjà un peu présenté en introduction, est que les Sourds, plus précisément les signeurs, sont visuels. Néanmoins, comment peut-on en être sûr si tant est qu'il soit possible d'accéder à la matérialité de la pensée ? D'où la question posée au début de l'introduction. Et si c'est une certitude, comment peut-on l'acquérir ? Cette affirmation donnée sans trop d'explications dans les cours de langue des signes nous laisse perplexe. Ne faut-il pas définir ce qu'est la pensée visuelle avant d'affirmer un mode d'être dont les conséquences portent sur tout l'apprentissage, les représentations autour de cette langue par rapport aux autres langues et engagent des enjeux en termes de qualité d'interprétation ? Ces premières interrogations démontrent bien un glissement dans la réflexion : si le mode de pensée est consubstantiel à la

---

<sup>3</sup> Le terme de langue « vocale » s'oppose à celui de langue « signée ». Le terme de langue « orale » ne sera pas employé puisqu'il s'oppose à celui de langue « écrite ».

langue alors cela relève d'une thématique liée à l'acquisition et non liée à l'existence de cette pensée (qui se situe plus au niveau de l'individu). Le premier et le deuxième chapitre développeront ce deuxième objectif, plutôt dense à comprendre à ce stade de l'analyse.

En filigrane, se dessine la question de l'influence du langage sur la pensée. Avant tout il est nécessaire de comprendre que l'utilisation du langage vise plusieurs objectifs dont un qui nous intéresse plus particulièrement ici : la communication. Dans la mesure où l'ILS intervient pour des problèmes de langues (les personnes en présence ne parlent pas la même langue quel que soit la modalité), le cœur de son métier est guidé par des questions de communication et d'interaction entre les individus. La définition de la communication qui sous-tend notre raisonnement est tirée de Degueudre (2002 : 60) :

« La communication peut donc être décrite comme étant un processus de reconnaissance par inférence des intentions de la personne qui communique. »

Ainsi, notre propos pourrait basculer vers la question de l'utilisation des moyens de communication visuels plutôt que de vouloir à tout prix utiliser cette forme de pensée que peu de personnes arrivent à expliquer clairement.

Enfin, nous mettrons une attention particulière à définir le concept d'image et de représentation, un moment important pour ne pas tomber dans le piège d'admettre l'existence d'une pensée visuelle en LSF parce que la langue des signes est perçue visuellement. En effet, lorsqu'en langue des signes, nous produisons le signe lexical [TABLE] ou [ELEPHANT], l'animal ou l'objet n'est pas réellement devant nous. Percevoir un objet du monde et percevoir un signe (comme faisant référence à autre chose que lui-même) sont deux opérations cognitives de valeur différentes. Dans le vocabulaire des tuteurs interprètes, « pensée visuelle » s'utilise davantage pour encourager l'étudiant interprète à utiliser les transferts/prise de rôle<sup>4</sup> afin de devenir pleinement le locuteur qui s'exprime. Ce détour par les mots nous servira de tremplin pour tester la pertinence et/ou l'obligation de l'utilisation des représentations mentales dans le processus interprétatif.

## **1.2. Penseur visuel versus penseur verbal**

Les écrits sur l'autisme attestent d'une forme de pensée visuelle opposée à une pensée verbale. Grandin (2009), elle-même autiste, témoigne de l'utilisation de la pensée visuelle dans sa vie de tous les jours où les mots sont des images dans son esprit :

« I think in pictures. Words are like a second language to me. I translate both spoken and written words

---

<sup>4</sup> Une nuance doit être apportée quant à l'utilisation de ces deux termes car ils ne renvoient pas exactement à la même notion. Cf. § 2.2.

into full-color movies, complete with sound, which run like VCR tape in my head. When somebody speaks to me, his words are instantly translated into pictures. Language-based thinkers often find this phenomenon difficult to understand but in my job as an equipment designer for livestock industry, visual thinking is a tremendous advantage. »

Si le fait de penser avec des images fait l'objet ici d'une clarification conceptuelle, penser avec des mots n'est pas moins complexe pour autant. Selon cette définition, la pensée s'organise soit avec des mots, soit avec des images. Cependant, il semblerait que tout ne soit pas aussi tranché. Les mots de la langue peuvent être appréhendés de différentes manières : soit les mots forment des images dans l'esprit de celui qui parle/entend un discours et par la suite ces images se combinent entre elles, soit ils restent sous la même forme qu'ils ont été entendus, comme une trace ou encore sous forme de lettres qui se succèdent (pour les langues ayant un système d'écriture). D'où la dichotomie introduite déjà dans le titre de ce paragraphe entre penseur visuel et penseur verbal<sup>5</sup>. Pour aller un peu plus loin, Donville (2010) explique que la pensée verbale est conceptuelle et consiste en un jugement de la part du sujet sur le monde perçu ; la pensée visuelle donne une vision du monde par le biais d'un sujet qui ne le juge pas mais constate ce qui s'y trouve. En s'appuyant sur Arnheim (1976), elle développe l'idée que la pensée verbale permet l'abstraction induite par la généralisation alors que la pensée visuelle ne généralise pas. Pour illustrer cet argument, si en me promenant dans la rue, je rencontre un chien et que par la suite je souhaite rapporter cette expérience, je vais pouvoir le faire en utilisant les mots disponibles dans la langue et avoir une image en tête de l'expérience que j'aurais vécue. Mais si je suis dans une conversation qui traite de l'abandon des chiens au moment de la période estivale, je ne vais pas obligatoirement avoir dans la tête l'image particulière du chien que j'aurais croisé quelques jours plus tôt. J'aurais certainement une image de chien à l'esprit mais celle-ci sera générique, peu importe la race du chien, sa grandeur, sa couleur, etc. Au contraire, pour Grandin (1997 : 29) « le concept de chien est inextricablement lié à chacun des chiens qu'[elle a] connus dans [sa] vie » et de même « [elle] n'a pas d'image générique de danois ». L'image mentale qui viendra à son esprit lorsqu'elle parlera ou pensera à un chien danois résultera du passage en revue de tous les chiens danois qu'elle aura rencontrés. Les souvenirs ont donc un très fort impact dans la conceptualisation du monde. Par opposition à la généralisation définit dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* comme une « opération mentale qui consiste à former des idées générales en intégrant sous le même concept les caractères communs à

---

5 Il serait très intéressant de creuser la notion de pensée en fonction du couple d'opposition oral/écrit. Sa pertinence s'étendrait à une étude socio-culturelle et anthropologique de la communauté sourde dont la langue ne possède pas de système d'écriture. De plus, notons que le terme de pensée verbale n'est pas plus explicite que celui de pensée visuelle. Il est restrictif envers ceux qui n'ont pas encore accès à une langue comme les nourrissons. Que signifie penser avec des mots pour des langues avec écriture, sans écriture ou lorsque nous avons pas encore de langue ? Cette distinction nous ouvre les portes des limites sur la conception des interactions entre pensée et langage.

plusieurs objets singuliers », les penseurs visuels fonctionnent par association. Les processus cognitifs mis en place pour traiter l'information ne sont pas les mêmes, les données doivent être perçues individuellement et de manière singulière avant de pouvoir atteindre une idée générale. Cependant, le penseur visuel a accès à l'abstraction car, comme le mentionne Grandin (1997), si cela est plus difficile, un moyen de comprendre des termes comme *paix* ou *honnêteté* est de les associer à des images concrètes si bien « [qu']une image visuelle ou un mot est relié à une expérience »<sup>6</sup>. Ainsi, l'honnêteté est représentée pour Grandin (1997) par une femme qui a rendu son porte monnaie - avec tout l'argent qu'il contenait à la personne qui l'avait perdu. De ce point de vue-là, il est très difficile de sortir d'une forme d'intériorité très personnelle et subjective car les mots sont d'emblée dénués de sens. Pour qu'ils prennent sens, ils doivent être reliés à une situation concrète symbolisée par une image mentale finale emmagasinée dans la mémoire.

Tout comme l'écrit Donville (2010), la pensée visuelle suit les règles d'une logique associative et même un penseur visuel non autiste a besoin pour se représenter l'idée de froid de « voir dans sa tête une glace ». Un point important doit être soulevé ici : autiste ou non, la capacité à se représenter une idée, un concept semble être inhérente à la réflexion humaine. Nous développerons ce point par la suite dans notre démarche pour comprendre si les Sourds sont davantage soumis aux représentations visuelles. Son explication se poursuit comme ceci :

« La pensée visuelle est une pensée non lin[é]aire et contrairement aux penseurs linguistiques ou verbaux, les penseurs visuels arrivent de façon intuitive à une conclusion. Les penseurs visuels ne raisonnent pas par le langage, mais en manipulant des symboles logico-graphiques, ils ont une logique hautement associative contrairement aux penseurs verbaux qui ont une logique déductive et linéaire. »

Nous comprenons l'emploi du terme « logique linéaire » comme découlant de la représentation graphique des mots sur le papier, ou plus largement (car les langues avec un code écrit sont très minoritaires au vu du nombre de langues parlées dans le monde<sup>7</sup>) de la vision linéaire de l'action à effectuer (mettre des mots les uns à la suite des autres selon une syntaxe linéaire) pour produire des phrases en langue vocale. Ici est affirmé le fait que le penseur visuel ne raisonne pas, ne pense pas avec les mots du langage. Cependant Grandin (1997 : 27) avance l'idée que le penseur visuel « conserve une image visuelle de tout ce qu'il a entendu ou vu ». Il y a donc un input, un stimulus préalable pour construire la pensée visuelle qui « traduit » les mots en images. Nous pouvons donc nous demander jusqu'à quel point les mots de la langue peuvent s'effacer pour laisser

---

6 Grandin (1997 : 40).

7 Cf. WALS online. Devant la difficulté de trouver des sources chiffrées pour illustrer notre idée, nous nous appuyons sur une comparaison des chapitres accordés à la phonologie du World Atlas of Languages Structures à l'unique chapitre rédigé par Comrie (2013) sur les systèmes d'écriture. Lewis (éds.) (2016) nous donne un ordre d'idée : « The exact number of unwritten languages is hard to determine. Ethnologue (19th edition) has data to indicate that of the currently listed 7,097 living languages, 3,748 have a developed writing system. ».

place à des images uniquement.

Jusqu'à présent, nous avons abordé comment se construisait, de l'intérieur, dans l'esprit des personnes autistes, une image mentale selon une logique associative des éléments perçus physiquement dans un temps donné. Nous n'allons pas développer davantage sur les conséquences démontrées par Donville (2010) de la pensée visuelle sur le rapport à l'environnement, le comportement en société, la gestion des émotions qui ont trait à la compréhension de l'autisme en général. Nous allons poursuivre l'analyse en dégagant les conséquences possibles des affirmations énoncées précédemment sur la langue des signes et le mode de pensée des Sourds.

La première conséquence porte sur l'affirmation que la pensée visuelle s'affranchit de la langue pour fonctionner et que la collection d'images en tout genre peut, par la suite, donner lieu à une création atypique et révolutionnaire. Albert Einstein est souvent cité comme étant un penseur visuel (Grandin 1997, Sacks 1996) mais il n'était pas le seul. Nikola Tesla était un penseur visuel qui, avant de créer une turbine électrique, passait par une construction mentale de l'objet<sup>8</sup>. Il semble donc que les mots de la langue soient vains lorsqu'il s'agit d'expliquer ou de concevoir un objet et que c'est par la représentation mentale qu'il est possible d'y accéder. Affirmer qu'il est possible de penser sans les mots de la langue comporte un risque pour la reconnaissance de la langue des signes en tant que langue à part entière. Selon les termes des définitions données plus haut, le risque est que la LSF retombe dans la controverse du Congrès de Milan<sup>9</sup> et retrouve son statut historique à savoir qu'elle n'est pas une « vraie » langue. En effet, David Buxton<sup>10</sup>, délégué anglais présent au congrès écrit :

« Les signes ne sont pas un langage bien que quelquefois on leur donne ce nom. Ils ne sont qu'un substitut de langage et un mauvais substitut. [...] Ils n'ouvrent pas la porte qui nous introduit au monde du langage écrit et parlé ; ils ferment la porte à clé de l'intérieur : et la pauvre petite intelligence muette est retenue captive pour la vie dans les limites de son petit monde intellectuel »

Outre la possibilité du développement intellectuel des Sourds nié et bafoué lors de ce Congrès, comment soutenir linguistiquement l'idée que la LSF est une langue qui fonctionne avec des images ? La présentation de la distinction entre pensée visuelle et pensée verbale n'a pas pris en compte le caractère interactif du langage. Si dans la pensée visuelle les mots deviennent des images et prennent tout leur sens par ce biais, qu'en est-il de la communication de ces images avec les autres ? Nous l'avons remarqué, la logique associative est tout entière marquée par la subjectivité de celui qui ressent les objets qui l'entourent (*objet* est ici employé dans un sens très large) et les images qui se forment entrent dans un référentiel non partagé avec une communauté. Ce n'est pas le

8 Cf. Grandin (2009) pour la version anglaise et (1997) pour la version française.

9 Cf. Encrevé (2008).

10 Acte du Congrès de Milan (1881 : 247-248) cité par Bobin (2012).

cas de la LSF dont les signes de la langue ont fait l'objet d'une convention. Dans le référentiel commun de la LSF, le signe [ELEPHANT] est une convention arbitraire de reconnaissance de la trompe comme étant le trait saillant pour désigner linguistiquement cet animal. Il pourra susciter, lors de son emploi, une image particulière ou une image générique. Le positionnement premier que nous avons tenu au début de ce paragraphe exclut donc la LSF du statut de langue, au même titre que les langues vocales d'ailleurs.

Le deuxième écueil pour la LSF est l'incapacité à généraliser admise dans la pensée visuelle. Si une forme de pensée visuelle est admise pour les locuteurs de la LSF, cela implique, selon les termes, pour la langue une incapacité à s'extirper des conditions singulières du vécu pour arriver à une idée générale d'un objet. Si le penseur visuel n'arrive pas à contextualiser un événement c'est-à-dire à le mettre en lien avec tous les autres événements vécus (Donville 2010), il ne serait alors pas possible de tout dire en LSF. Cela impliquerait aussi, à un niveau syntaxique, que le système linguistique ne serait pas en mesure d'avoir des catégories comme « légumes », « bijoux » ou encore « produits laitiers » mais nous y reviendrons dans le deuxième chapitre. Avoir ces deux conséquences principales à l'esprit permet de remettre en question cette mise en avant automatique du fonctionnement de la langue en images.

Pour terminer le développement de cette idée, appuyons nous sur une différence majeure, implicite depuis le début de notre analyse et qui sera développée au fur et à mesure : il est nécessaire de différencier les images mentales/représentations subjectives qu'un individu se crée selon son vécu, son ressenti personnel et les images mentales/représentations suggérées à l'esprit de celui qui entend/voit ou produit un discours. En gardant cette distinction, sous le regard de la psychologie cognitive, nous pouvons citer Kosslyn et al. (1990 : 83 -84) qui propose une autre définition de la pensée visuelle :

« Visual mental imagery is "seeing" in the absence of the appropriate immediate sensory input [...] imagery appears to depend on mechanisms located in various parts of the brain and the combination of mechanisms that will be recruited depends on the task. [...] A "mental representation" is a description at the functional level of how the brain stores informations. »

Kosslyn et al. (1990) s'intéressent plus particulièrement au fonctionnement cognitif de la représentation visuelle. Cette capacité du cerveau à construire des images mentales est décrite dans son chapitre comme un processus permettant notamment d'intérioriser les informations, décrire des objets, d'anticiper les effets d'une action, d'appréhender les relations spatiales. En fonction des besoins, différentes représentations seront activées. L'implication de cette capacité d'images mentales dans le langage n'est pas démontrée par cet auteur. Il signale même qu'elle se tisse chez tous les individus à des degrés différents : « Imagery is not all or none »<sup>11</sup>. Il ne semble pas y avoir

---

11 Kosslyn (1990 : 83).

de frontière infranchissable avec la capacité langagière ni une propension visuelle chez un public en particulier. La frontière entre le visuel et le verbal est par conséquent plus ténue et plus mobile qu'on pourrait le penser de prime abord. De plus, un mode de pensée n'exclut pas l'autre, les deux peuvent fonctionner ensemble.

### **1.3. La pensée visuelle en psychologie**

La problématique de savoir ce qu'est la pensée visuelle a été investie notamment dans le champ de la psychologie. Pour avoir une vision globale des propriétés attribuées à cette faculté, il convient de présenter les aspects les plus manifestes pour étayer ce mémoire.

Dans ce domaine, une place importante est accordée à la perception. Si cela était plus ou moins sous-entendu dans le paragraphe précédent, il est clair qu'une forte ressemblance est présente entre les éléments « vus » dans le monde par l'action de la lumière sur les objets et les représentations mentales que nous construisons par la perception. La lumière est filtrée par la pupille et l'objet vu forme une image sur la rétine qui se transmettra par un signal électrique jusqu'au cerveau qui analysera ce qu'il y a vu<sup>12</sup>. Cependant, savoir comment l'œil voit les objets du monde ne nous indique pas comment s'élabore une pensée visuelle. Ainsi, Arnheim (1999 : 23) caractérise la pensée de la manière suivante :

« La pensée [...] consiste en opérations intellectuelles qui s'effectuent sur le matériau cognitif. Ce matériau devient non perceptif à partir du moment où la pensée a transformé les percepts bruts en concepts. »

Il ajoute que la perception sensorielle et la pensée rationnelle sont devenues des entités antagonistes pour les besoins de l'analyse théorique. La perception et la pensée ne sont pas, par nature, différentes et voir un objet réellement ou fermer les yeux et « penser » à cet objet relève de la pensée. Pour ce psychologue, toute perception est pensée et toute pensée est perception<sup>13</sup>. Cependant, nous ne sommes pas submergés constamment par ce que nous voyons dans le monde car la perception par la vue est active et sélective. Pour des raisons biologiques de survie d'abord : « The organism, to whose needs vision is geared, is naturally more interested in changes than in immobility » (Arnheim 1969 : 20) ; ensuite pour façonner des concepts en percevant d'abord et avant tout la forme des objets :

« La formation des concepts commence avec la perception de la forme [...] Percevoir la forme consiste à appréhender les caractéristiques structurales que contient le matériau-stimulus ou qui lui sont conférées ».

L'auteur prend l'exemple d'un visiteur de zoo qui voit un éléphant dans une cage. En le

---

12 Cf. La vidéo Kezako – Comment l'œil voit-il ?

13 Arnheim (1969 : 14) : « Visual perception is visual thinking ».



voyant, le visiteur compare les traits de l'animal avec le « concept visuel » qu'il a acquis pour comprendre ce qu'il est en train de regarder. C'est donc par la perception des propriétés spécifiques à l'éléphant que nous construisons une image pour former par la suite le concept d'éléphant :

« [...] the nature of the percept derived from the physical object, emphasizing in particular that is not a mechanical recording but the active grasping of structural features » (Arnheim 1969 : 97).

L'implication de la mémoire, tout comme le souligne l'auteur, semble être la faculté à laquelle le visiteur fait appel plus qu'à la perception active en elle-même. Le rôle de la mémoire sera développé un peu plus loin dans l'analyse. L'auteur reprend également la distinction entre général et particulier que nous avons avancée au paragraphe précédent. Il annonce une idée communément admise à savoir, « [t]hinking is necessarily concerned with generalities », et que dans la tradition, la place de l'image a toujours été controversée, constituant un obstacle à la généralisation des idées (voir également Guitteny 2004). Le passé des Sourds (comme étant des individus sans langue) retrace également cette incapacité à accéder à la pensée abstraite<sup>14</sup>. Il semble donc qu'utiliser le terme de « pensée visuelle » sans s'interroger sur ce que signifie la pensée nous amène à retomber dans les considérations du passé et s'avère limité pour comprendre le rôle de la représentation mentale pour les individus et son incidence sur la langue en elle-même. Nous remarquons qu'à chaque nouvelle définition possible de ce qu'est la pensée visuelle, le concept d'image et de représentation surgissent. Envisagée dans la définition donnée au début de ce chapitre comme un « moyen de se former des représentations de ce qui est en dehors de l'esprit » (Hansen-Løve 2000), la pensée confère à l'individu une intériorité complexe et singulière, symbole de son humanité. Ceci nous amène alors progressivement à laisser de côté le terme « pensée visuelle » par son caractère lourd de sous-entendus et d'obstacles théoriques à franchir.

#### **1.4. Quelle pensée pour quel(s) sens ?**

La vue est l'un des sens particulièrement mis en avant dans cette étude. La place accordée à la perception sensible au cours des siècles s'est beaucoup transformée (Gélard et Sirost 2010 ; Guitteny 2004 ; Howes 2010) : tantôt décriée (les sens sont trompeurs), tantôt hiérarchisée en catégorie (le son est perçu par l'ouïe, les images par la vue, les saveurs par le goût, etc.) ou en préférence (l'ouïe permet l'élévation de l'âme, l'accès à l'intelligence, la vue et le toucher symbolisent les plaisirs du corps et sont bannis par le christianisme) ou encore porteuse de messages du monde qui nous entoure. Cette topographie des sens et l'idée de hiérarchie héritée des aspects sociaux-culturels du passé se retrouvent ici pour sonder la nature du concept de pensée visuelle. La vue est considérée comme le sens primordial par lequel les Sourds pensent. Mais pense-

---

<sup>14</sup> Cf. Bobin (2012 : 47).

t-on par « un sens » ? Ainsi, nous supposons que les Sourds utilisent davantage la vue que ceux qui entendent ce qui aurait des conséquences sur le mode d'être et l'organisation cérébrale. Dans la mesure où nous admettons que c'est par nos perceptions sensorielles que nous construisons notre rapport au monde, le traitement de l'information semble s'effectuer par l'entremise d'un organe, le cerveau :

« Le corps s'approprie donc les informations de ses sens pour les traiter par le moyen du cerveau, le cerveau est moins le centre que le passage obligé de la cognition. » (Andrieu 2002 : 9)

Il est courant, pour des besoins théoriques, de vouloir séparer les objets d'études, de sérier les éléments dans le but de fournir une analyse précise. De cette manière, les études scientifiques sur le cerveau démontrent bien les régions activées lors d'une activité particulière ou même les zones réservées à tel type de tâche. Ainsi, si tant est que la pensée puisse être localisée dans un organe physique particulier, la tradition veut que le cerveau soit le siège de la faculté de penser. Il y aurait donc une matérialité de la pensée localisée dans le cerveau qui est constitué de quatre zones : le lobe frontal est responsable des émotions, du raisonnement, du mouvement ; le lobe temporal se charge de l'audition et de la mémoire ; le lobe pariétal s'occupe de la compréhension du langage, de la douleur et des sens comme le toucher ou le goût ; et enfin le lobe occipital intervient dans le champ de la vision pour la reconnaissance des couleurs par exemple (Corbeil 2012). De plus, l'asymétrie traditionnelle entre l'hémisphère droit responsable des images et de leur transformation et de l'espace et l'hémisphère gauche chargé du langage (Bruyer 1986, Kosslyn 1990) finit de parfaire cette dichotomie entre « pensée-images » et « pensée-mots ». Grandin (2009) mentionne des études sur l'observation du flux sanguin lors d'une activité de visualisation (la personne devait s'imaginer en train de se promener dans son quartier). Il ressort que le flux sanguin est beaucoup plus important dans le cortex visuel ce qui témoigne de l'activité du cerveau. Si des études attestent d'une organisation différente pour le langage et les images, nous ne savons pas pour l'heure si des études ont été menées sur les penseurs visuels et verbaux et si les zones activées sont fondamentalement différentes. Ce que nous pouvons conclure cependant de l'organisation cérébrale sur le statut des langues signées s'établit comme suit : si le fonctionnement de la LSF se fait par une manipulation d'éléments perçus par la vue, des images reproduites par des gestes du corps, alors il semblerait que, physiquement parlant, la LSF ne soit pas une langue de par une impossibilité physiologique. Une langue vocale et une langue signée n'activeraient donc pas les mêmes zones du cerveau :

« In most instances there is no doubt that the left cerebral hemisphere dominates the organization of

spoken languages and that the right hemisphere is mainly concerned with visual-spatial functions.<sup>15</sup>».

De manière plus précise, concernant la langue des signes, l'hémisphère droit est impliqué dans la compréhension du discours, la prosodie (Gordon 2004). Toutefois, la neuro-imagerie et les différentes expériences qui ont été menées sur le cerveau des signeurs en ASL (American Sign Language) démontrent que l'organisation grammaticale de la langue n'est pas dans l'hémisphère droit :

« Also it has been found that although much of sign language function is organized in the left cerebral hemisphere [...] the hemisphere organization of grammatical aspects of language seems to be independent of the modality, and to be unaffected by the significant degree of visual-spatial processing used in sign language. [...] there is a high degree of similarity in the neural organization of signed and spoken language within the left hemisphere »<sup>16</sup>

Au niveau physiologique, les langues signées sont bien apparentées à des langues comme l'attestent ces recherches sur l'activation des deux hémisphères ou lors des recherches sur les lésions cérébrales. Ce détour succinct par les études sur le cerveau est bénéfique pour plusieurs raisons. La première est de montrer la fragilité de l'imbrication complexe entre pensée/cerveau et langage. La deuxième est que la topographie du corps et plus particulièrement du cerveau pourrait être remise en question en fonction des sens qui sont à l'œuvre dans l'élaboration des connaissances sur le monde. En effet, les recherches sur les langues signées montrent bien que ce qui est perçu visuellement peut très bien être appréhendé par un autre hémisphère que celui dédié à la vue. Et enfin que, la volonté de classer les sens et les parties du cerveau aboutissent à la conclusion qu'un mode de pensée serait associé à un sens en particulier.

La surdité est investie tantôt par la médecine tantôt par les sciences humaines et a été comprise de bien des manières au cours de l'histoire (Bobin 2012). L'idée largement admise (Virole 2009) et répandue dans plusieurs champs d'étude sur les capacités sensorielles (Howes 2010) est celle de la suppléance des sens ou *sensory compensation hypothesis*. L'absence d'un sens (ici l'ouïe) permet de développer un des cinq autres (précisément la vue) et d'acquérir de nouvelles capacités. La compensation d'un sens par un autre aboutit surtout à la conclusion que la perception que nous avons du monde en l'absence d'un sens en particulier change notre rapport au monde et la façon dont les éléments du réel se donnent à nous :

« Il est maintenant certain que des régions attachées spécifiquement à un sens peuvent être « recrutées » ou encore réorganisées par d'autres régions attachées spécifiquement à un autre sens dans le cas d'une privation sensorielle, comme la malvoyance ou la surdité. [...] Le cortex auditif des sourds peut être

---

15 Gordon (2004 : 147).

16 *Ibid.*

activité par des tâches visuelles. » (Howes 2010:38)

Ces dernières études (Sur 2004 ; Spence et Stein 2004 cités par Howes 2010) remettent en cause l'idée d'un cloisonnement du cerveau en fonction de la perception par les sens. La question qui survient alors est celle du passage d'une remise en cause de cinq modalités distinctes à l'émergence d'une pensée affectée à un sens. Si une région cérébrale est capable de prendre en charge une activité cognitive qui n'est pas de son ressort, la nouvelle conception qui se dessine alors n'est-elle pas plutôt l'émergence d'un esprit multisensoriel plus que d'une pensée dépendante d'un sens ? De plus, en admettant l'existence d'une pensée visuelle, ne pourrait-on pas pousser encore plus la réflexion et admettre l'existence d'une pensée auditive, tactile, gustative, kinesthésique<sup>17</sup> ? Concevoir une pensée qui se déclinerait au gré des sens paraît assez complexe à soutenir. De même, si nous revenons au lien existant entre pensée et langage, cela est problématique pour les langues vocales qui seraient exclues du système de représentations visuelles/mentales du monde par le simple fait que leur modalité est audio-vocale avec un mode de pensée est « auditif ». La dichotomie introduite précédemment est donc remise en cause : le pendant de la pensée visuelle est-il la pensée verbale et réciproquement ? En quoi une faculté perceptive peut-elle être couplée avec un mode de pensée ? L'approche envisagée ici est donc celle où les différentes parties du cerveau ne sont pas indépendantes les unes des autres mais en interaction constante :

« Plusieurs études présentées dans le livre *The Handbook of Multisensory processes* utilisent des techniques modernes de neuro-imageries pour révéler les nombreux sites de processus multisensoriels présents dans le cerveau. Ces sites incluent plusieurs régions cérébrales qui ont été considérées pendant longtemps comme spécifique à une modalité. En plus de démontrer l'interdépendance fonctionnelle des modalités, nombre de ces études pointent leur équivalence fonctionnelle ainsi que leur capacité d'adaptation. » (Howes 2010 : 38)

Bien que Howes (2010) concentre son analyse sur la synesthésie des sens (union d'un ou de plusieurs sens dont la plus connue est la couleur-graphème) et la possibilité que cette synesthésie soit à l'origine du développement d'une culture (« entendre une odeur » est possible dans la langue des Dogons du Mali : « D'après les conceptions dogons, les odeurs et les bruits s'assemblent parce qu'ils ont la même vibration comme origine commune »<sup>18</sup>), le point qu'il soulève est intéressant pour notre étude car il interroge le terme de « culture » présenté préalablement en introduction. Dans la mesure où la pensée visuelle est mise en avant comme étant une partie intégrante de la culture sourde (Guitteny 2006 ; Virole 2009 ; Mottez 2006) nous pouvons nous demander s'il est absolument nécessaire de vouloir localiser la pensée ou l'associer à un sens en particulier. Ne

---

17 Définition du dictionnaire Larousse en ligne : « Qui se rapporte à la perception consciente de la position ou des mouvements des différentes parties du corps ». [consulté le 25/07/2016]

18 Calame-Griaule (1986 : 39-48) cité par Howes (2010 : 41).

pourrait-on pas envisager, à la lumière de ce que l'étude sur la langue des signes et les Sourds peut apporter sur la nature du concept de « pensée », une capacité de représentation visuelle propre à la dynamique de la pensée humaine ?

### **1.5. La représentation mentale ou le fondement même de la pensée**

Ce paragraphe s'inscrit dans la continuité d'une remise en question du terme de « pensée visuelle » comme étant le fondement même de la culture sourde et nécessaire à l'interprétation. Les paragraphes précédents ont tenté de montrer les limites de l'attestation d'une forme de pensée visuelle et surtout les conséquences que cela pouvait engendrer sur le statut de langue difficilement accordé à la LSF au cours des siècles derniers. Si nous avons admis que la pensée était une activité de l'esprit qui vise à comprendre, à connaître et à se projeter dans le monde environnant grâce notamment à la perception, nous pouvons aller encore plus loin et entrevoir la pensée selon une dynamique liée au corps (Andrieu 2002). Ainsi, selon cet auteur, la pensée ne peut pas être localisée dans une partie du corps car c'est un processus qui s'organise autour de ce que le corps perçoit des données sensibles pour ensuite accéder à un niveau d'abstraction :

« Mais la pensée ne peut être directement localisée puisqu'elle est issue d'un processus dynamique. [...] la pensée ne réside pas dans une partie localisable du corps car le corps s'organise lui-même se réfléchit lui-même en produisant son niveau de mentalisation, que nous séparons de manière abstraite en l'instituant comme pensée. » (Andrieu 2002 : 29-31)

Il semble donc que la pensée ne dépende pas d'une capacité sensorielle particulière mais se trouve incarnée dans un corps pensant, dans le sens où l'acte de percevoir est un acte de conscience de soi en train de percevoir et des contenus perçus. La conscience que j'ai de mon action de percevoir le monde grâce à mes sens me donne la possibilité d'abstraire les idées du monde sensible, de sortir de la singularité de mon expérience personnelle pour la partager ensuite grâce au langage. Pour conclure, en tant que processus, la pensée, souvent localisée dans le cerveau, ne peut se confondre avec un sens en particulier. Il est préférable de l'envisager dans sa fonction dynamique et représentative. Essayer de comprendre ce qu'est l'essence même de la pensée est une entreprise délicate tant le processus est différent en fonction des individus, de l'époque, des catégories socio-culturelles.

Pour revenir à notre problématique de la pensée visuelle en LSF, nous pouvons nous appuyer sur le travail de Sero-Guillaume (2008) qui avance l'idée qu'il n'y a pas de « logique visuelle » en LSF. Nous trouvons dans son ouvrage le cœur même de notre démonstration : « La représentation cognitive, qui sous-tend toute activité de langage, n'est pas réductible au canal qu'elle utilise pour s'exprimer » Sero-Guillaume (2008 : 136). Si le terme de « représentation » a été

largement utilisé, il convient d'en distinguer deux types : la représentation construite par l'esprit en dehors de toute situation de communication et la représentation suscitée par le discours. Nous détaillerons cette différence essentielle à la compréhension de notre propos au chapitre trois. Cette citation illustre bien ce que nous avons tenté de démontrer tout au long de ce premier chapitre. La représentation mentale est un haut degré d'abstraction de la pensée, déjà présente dans la première définition que nous avons donnée. Ce degré d'abstraction confère à l'individu un pouvoir de connaissance de toutes les choses du monde. La capacité à créer des images mentales peut être conçue comme le fondement même de la pensée, alors :

« Il n'y a pas de logique auditive pas plus que de logique visuelle [...] parce que la perception n'est pas un simple enregistrement des données du monde extérieur. Elle met en œuvre des constructions représentatives élaborées par le sujet à partir de son interaction avec le monde. » Sero-Guillaume (2008 : 145).

Un des objectifs de ce mémoire est également d'interroger les prédispositions biologiques et les capacités conférées aux individus lors de l'absence d'un des cinq sens. Marschark et al. (2016) le rappelle dans son introduction citant Lane et al. (2011 : 4) :

« there is extensive research evidence showing that fluent ASL signers have heightened perception in the visual periphery, heightened abilities in spatial processing, and enhanced capacity for interpreting rapidly presented visual information. »

L'étude de Marschark et al. (2016) s'attache à démontrer que les Sourds n'ont pas plus de capacités et de prédispositions visuelles dans leur processus d'apprentissage que les entendants et non à interroger l'implication sensorielle dans l'émergence d'une culture. Le consensus autour duquel s'appuient les ILS et les enseignants de LSF semble donc fragmenté entre des prédispositions physiologiques supérieures et le statut de culture.

Devant toutes ces interrogations et ces problématiques, nous semblons arriver à une impasse puisque la « pensée-image » s'oppose à la « pensée-mot » sans possibilité d'un pont pouvant les relier. La différence entre une modalité linguistique visio-gestuelle et une modalité audio-vocale implique alors une différence de pensée. Toutefois, dans la mesure où la langue façonne la pensée, (comprise comme la faculté qui permet d'élaborer des représentations) alors la barrière entre image et mot tombe puisque toutes les langues se représentent le monde<sup>19</sup>, c'est une capacité intrinsèque à l'action de percevoir. Si la pensée est embrassée sous la capacité de représentation alors nous pouvons nous dégager de l'obstacle qui nous barrait la route. L'esprit a la capacité de se former des

---

19 La finalité du langage a été explorée par de nombreux philosophes comme Cassirer, Hegel, Wittgenstein, Locke ou encore Condillac. Il ne s'agit pas ici de s'interroger sur les différentes fonctions attribuées au langage mais d'en admettre une possible, celle de communiquer avec autrui les représentations que nous nous faisons de ce que nous avons vécu, de ce que nous vivons et même de ce que nous nous apprêtons à vivre dans une acception très large du terme « vivre ».

représentations et des images mentales de ce qu'il appréhende par ses sens. Si c'est notre œil qui voit, notre oreille qui entend, notre main qui touche, c'est bien l'esprit qui attribue un sens à toutes ces sensations premières. Ainsi, si nous nous plaçons dans la perspective qu'un mot (verbal ou signé) appelle une image mentale qui le représente, alors la dualité visuelle/verbale s'efface puisque selon Putnam (1990 : 52)

« Ce qui rend plausible que l'esprit (ou le cerveau) pense ou (« calcule ») en utilisant des représentations, c'est le fait que tous les exercices de pensée que nous connaissons utilisent des représentations. [...] Toutes les représentations que nous connaissons ont une association avec leur référent qui est contingente et qui est susceptible de changer selon que la culture ou que le monde change. »

C'est en cela que la façon de penser peut être différente d'une langue vocale à une autre, d'une langue signée à une autre. Étant donné que la construction du sens est « interactive »<sup>20</sup>, la signification d'un mot pourra être différente en fonction de nombreux paramètres (affectifs, cognitifs, sensoriels, etc.). Nous pouvons donc supposer que les Sourds ont une manière particulière d'être en interaction avec ce qui les entourent. L'association d'un terme à une représentation mentale est le résultat de cette interaction avec l'environnement. Par la suite, cette référence sémantique sera retransmise dans le langage pour la communiquer à autrui, pour dire quelque chose de cette référence construite. Il y a donc deux niveaux de compréhension et deux paliers différents à franchir pour la pensée en tant que représentation du monde : celui de l'individu qui construit ses propres références et celui de la collectivité qui partage les mêmes références par le biais de la langue. Nous pouvons appliquer cela à tous les individus de toutes les langues du monde.

Ce premier chapitre a consisté en une analyse de ce qui était sous-jacent et corrélé à la notion de pensée visuelle. Nous avons pu voir que l'affirmation d'une pensée en images attribuée aux Sourds n'est pas sans conséquence sur la reconnaissance de leur langue mais aussi sur l'image (d'un point de vue sociologique) qu'elle pourrait renvoyer. En guise de conclusion à ce premier chapitre, la distinction entre penseur visuel et penseur verbal nous conduit de toute évidence à une impasse pour notre étude et une difficile mise en pratique dans le processus interprétatif. Il semble également que la définition de pensée visuelle ne soit pas exactement celle à laquelle les tuteurs ILS font référence lorsqu'ils emploient ce terme pour donner plus de corps et de finesse à une interprétation. Pour une plus grande efficacité, nous avons terminé ce chapitre avec l'idée que la pensée est un processus dynamique qui fait de l'immatériel avec du matériel, et que toute pensée, avant même d'être impliquée dans un phénomène de communication, est faite de constructions personnelles et collectives perçues par des organes différents et réinvesties dans un système

20 « [...] la signification est « interactive », c'est-à-dire la manière dont elle ne dépend pas simplement de ce qui est dans notre tête, mais aussi de ce qui est dans notre environnement et la manière dont nous interagissons avec cet environnement. » (Putnam 1990 : 47).

référentiel éminemment social (Putnam 1990). Une des fonctions essentielles de la pensée est celle qui permet de donner du sens à ce qui est vécu par la construction de représentations mentales résultant d'interactions multiples : « L'image n'est pas une gêne pour la pensée : c'est la pensée même qui en est responsable » (Guitteny 2004 : 29).

## **2. L'EXPRESSION D'UNE PENSÉE VISUELLE EN LANGUE DES SIGNES**

---

Le chapitre précédent a abordé la question de la pensée visuelle selon des angles d'étude spécifiques et les conséquences pour la langue des signes ont été également mentionnées. Ce deuxième chapitre met en valeur la notion en question dans la littérature sur les langues signées. Nous développerons en détail ce qui est entrevu dans la notion et son utilisation dans la langue.

### **2.1. Le postulat d'une logique visuelle**

#### *2.1.1. La pensée visuelle selon Guitteny (2006)*

Pierre Guitteny est un ILS expérimenté qui fait partie de la première génération d'interprètes professionnels ayant de surcroît contribué à l'élaboration du code éthique de la profession<sup>21</sup>. Nous avons choisi de dédier un paragraphe à la conception de la pensée visuelle selon le travail qu'il a effectué dans sa thèse concernant le passif en LSF (2006) mais aussi en s'appuyant sur son mémoire de DFSSU (2004) qui s'est focalisé uniquement sur l'iconicité et la pensée visuelle. Son propos établit un parallèle entre pensée visuelle et qualité d'interprétation. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de consacrer une sous-partie au développement de son point de vue. L'implication entre ces deux notions est floue et demande à être interrogée.

Guitteny (2006) propose de redonner toute sa place à « l'image » souvent décriée dans la littérature scientifique pour la mettre à profit dans sa conception de la pensée visuelle en langue des signes. Elle est analysée sous le prisme de la figurabilité des langues signées en exploitant les études sur les dessins et les schémas. Il fonde majoritairement son propos sur l'apport du champ des neurosciences et de la psychologie cognitive. Son explication permet de révéler l'immense potentiel des structures de grande iconicité (par un procédé de transfert, le locuteur qui s'exprime s'efface pour laisser la place à un autre qu'il soit animé ou inanimé). Son analyse tend à s'affranchir de la pauvreté conceptuelle souvent associée à l'image. Que signifie alors pour lui le terme de « pensée visuelle » ?

D'une part, l'antagonisme habituel entre pensée visuelle/image et pensée verbale est repris pour démontrer son érosion dans le champ scientifique en particulier. En effet, les mots de la langue

<sup>21</sup> Le code éthique est disponible à l'adresse suivante : [www.afils.fr](http://www.afils.fr)



atteignent leur limite lorsqu'il s'agit d'expliquer certains concepts. Passer par un support imagé donne alors une compréhension globale du concept en question :

« L'idée que le langage est le code par excellence, et que tout transite par lui par l'effet d'une inévitable verbalisation, est une idée fausse [...]. Il suffit de considérer des ouvrages de physique, de chimie, de mathématique, de technologie, pour constater qu'ils sont envahis par les schémas et les dessins. Imagine-t-on un traité de zoologie sans dessins ? On peut même douter qu'il soit possible de faire comprendre par le discours exclusivement, disons la structure chimique du DDT ou la double hélice de l'ADN. En fait, la notion d'hélice ne peut guère être communiquée que par un dessin ou un par un geste, et le mot hélice sert simplement à déclencher la représentation mentale de cette configuration. »<sup>22</sup>

C'est grâce à l'image ou plutôt à une représentation imagée qu'il est possible de comprendre un concept scientifique aussi compliqué que l'ADN. Guitteny (2006) ajoute également qu'il est tout à fait possible de concevoir qu'un entendant à qui il serait demandé ce qu'est un escalier en colimaçon accompagnerait son explication par un mouvement co-verbal de la main pour étayer son discours. A un niveau de constitution et d'assimilation des connaissances, l'image joue un rôle primordial. Il est important de garder ce point en tête car il sera repris dans notre critique.

D'autre part, Guitteny (2006) présente le résultat de tests menés sur le fonctionnement cognitif pour démontrer qu'il y a deux structures de pensée possibles : « ceux qui pensent sur un mode visuel et ceux qui organisent leur pensée sur un mode prioritairement verbal » (Guitteny 2006 : 109). Une image complexe avec plusieurs éléments différents a été soumise aux participants de ces tests pour ensuite leur demander de ré-exprimer ce qu'ils avaient vu sur l'image d'après leur souvenir. Il ressort que certains se sont exprimés selon un mode visuel (localisation des éléments dans l'espace, les uns par rapports aux autres selon la taille, la couleur, etc.) et d'autre selon un mode verbal (description chronologique et narrative). Pour donner un exemple de ce qui pourrait se passer en langue des signes, Guitteny (2006) reprend celui proposé par Arnheim (1969) : « Il est maintenant 3h40. Quelle heure sera-t-il dans une demi-heure ? » Pierre peut procéder comme suit : une demi-heure équivaut à 30 minutes, il faut ajouter 30 à 40. Comme une heure comporte 60 minutes, les 10 minutes qui restent sont reportées sur l'heure qui suit et Pierre donne le résultat de 4h10. Paul lui visualise une horloge et voit qu'à 3h40, l'aiguille désignant les minutes est orientée obliquement à gauche de l'unité des 30 minutes. Il coupe le disque en deux et reporte la même orientation de l'aiguille, obliquement à droite et il arrive au résultat qui est 4h10. Guitteny (2006) conclut : Paul a pensé "visuellement". Il rappelle qu'en langue des signes, les deux méthodes sont possibles mais que la langue des signes « privilégiera les représentations pouvant plus facilement être placées dans l'espace de signation ». Pour donner plus de matière à ce qu'il appelle « pensée

---

22 Groupe  $\mu$  (1992 : 52) cité par Guitteny (2006 : 108).

visuelle » en langue des signes, il poursuit page 127 : « Une pensée visuelle, dans son expression première, commencera par dresser un cadre, avant d'indiquer la ou les personnes concernées, puis les actions qu'elles effectuent (ou subissent). » Il y a donc un cheminement dans la pensée visuelle, un raisonnement qui s'organise de la manière suivante<sup>23</sup> (selon l'exemple de l'article 2 de la loi du 11 février 2012-102) :

- 1) « Planter le décor de l'environnement social
- 2) y faire figurer la personne dans un mouvement d'activité et de participation,
- 3) introduire entre elle et son environnement l'obstacle de la limitation et de la restriction
- 4) tirer la conséquence (flèche rebondissant sur l'obstacle) de la situation de handicap dans laquelle cette personne se trouve [...]
- 5) préciser ensuite que la situation n'est reconnue par la loi que si elle est reliée à l'altération d'une des fonctions [...] »

La pensée visuelle serait donc ordonnancée selon un schéma actanciel en partant de ce qui est perceptible dans un point de vue général pour aller ensuite vers le particulier en montrant les relations entre les actants. Langue des signes et schématisation ont donc des points communs<sup>24</sup>:

« En effet, celle-ci est une langue visuelle ; elle montre (tout en nommant) ; elle utilise les trois dimensions de l'espace (plus le temps dans le discours) ; et elle montre plus facilement des relations entre les éléments dont il est question (d'où une plus grande facilité pour décrire ce qui peut être mis en relation, toutes les représentations spatiales...). La langue des signes use de représentations [...] Et une certaine maîtrise de cette forme de pensée est un atout important pour un interprète. »

Il va même plus loin en rapprochant également la langue des signes du scénario tel qu'il peut être utilisé dans les arts scéniques comme le cinéma :

« Le premier point de rapprochement entre scénario et langue des signes est le souci du visuel : le scénario doit être appréciable par une perception visuelle, il doit comprendre un nombre suffisant d'éléments pour former une image, comme la langue des signes est une langue visuelle, permettant de mettre sous les yeux de l'interlocuteur des suites d'images. » (Guitteny 2004 : 50)

Guitteny (2006 et 2004) en vient à la conclusion que la langue des signes peut être assimilée à une forme d'expression scénique et artistique comme dans les bandes dessinées ou les story-board des scénaristes de cinéma. C'est dans cette ressemblance entre ces deux domaines que la pensée visuelle en langue des signes est née. Il n'y a aucun doute de la part de cet auteur sur la réalité de cette pensée : les Sourds ont une cognition/pensée visuelle. La pensée visuelle se comprend donc en

---

23 L'analyse est de Philippe Legouis cité par Guitteny (2006 : 124). Se référer à la page citée pour le schéma illustrant l'exemple ainsi que le schéma réalisé par le dessinateur Sourde.

24 Guitteny (2004 : 46).

enveloppant très largement les concepts de dessins, schémas, images et scénarios. Toutefois, il note que l'approche de la langue des signes selon un mode d'écriture visuel d'un scénario comporte quelques limites. Cette limite est celle de la généralisation que nous avons abordé au chapitre un en présentant la pensée visuelle selon un procédé associatif. De cette façon : « En langue des signes, un certain nombre d'idées générales, de termes généraux, sont exprimés par la mention de deux ou trois termes de la catégorie visées. » Guitteny (2004 : 53). C'est ici que nous retrouvons les exemples donnés pour les catégories comme « bijoux », « produits laitiers », etc. ou en langue des signes, le locuteur devra dire successivement les signes lexicaux [COLLIER] et [BRACELET] par exemple pour mentionner cette catégorie. Il ne s'agit pas pour l'auteur d'une limite ou d'une pauvreté dans la langue il pose la question de l'envisager comme « une caractéristique de l'appréhension visuelle ».

La pensée visuelle se déploie à plusieurs niveaux d'analyse :

- celui de la différence entre signes standards et structures de grande iconicité envisagée selon la bifurcation des visées (Cuxac 2007). Selon lui, la langue des signes possède deux visées : une visée illustrative qui donne à voir dans le discours et une autre qui n'est pas illustrative<sup>25</sup>.
- celui des transferts / prises de rôle envisagés selon le point de vue énonciatif.
- celle de l'iconicité inhérente à la langue des signes envisagée dans son déploiement dans l'espace et sa réception visuelle.

La pensée visuelle n'est donc pas un concept complètement homogène car il est impliqué à différents niveaux d'analyse linguistique de la LSF. Le point de vue classique sur la séparation entre deux modes de pensée (visuel *versus* verbal) ne s'avère pas aussi hermétique. Dans la mesure où la constitution d'image est ce qui caractérise fondamentalement la pensée, alors nous pouvons comprendre que les deux modèles interfèrent, comme dans l'exemple de l'hélice de l'ADN. Un point de vigilance doit être maintenu quant au rapprochement trop rapide entre la constitution des connaissances et les structures de la langue. La façon dont nous apprenons dans un contexte pédagogique et la façon dont nous communiquons grâce aux outils de la langue ne relèvent pas des mêmes capacités. Nous pouvons même aller plus loin et supposer qu'il n'y aurait pas à proprement dit de « pensée visuelle » pas plus que de « verbale » si l'on conçoit les mots de la langue comme faisant référence à des représentations construites par l'intellect. N'avons-nous pas une représentation mentale qui nous vient à l'esprit quand nous pensons au trajet à effectuer depuis son lieu d'habitation jusqu'à son lieu de travail ? N'avons-nous pas une représentation mentale qui se

---

25 Cf. § 2.2.1.

dessine en même temps que nous entendons ou voyons les explications données pour se rendre à la Citadelle de Lille<sup>26</sup>?

Penser visuellement en langue des signes se confond donc majoritairement dans cette analyse avec l'iconicité offerte par la langue. Il est plausible que le raccourci opéré pour affirmer l'existence de cette pensée trouve son origine dans la confusion avec la modalité visuelle. De cette manière, pour parler de pensée visuelle en langue des signes, il faut avoir à l'esprit le niveau d'analyse où se positionner (sémantique, syntaxique, morphologique, énonciatif, pragmatique, etc.). Nous pouvons toutefois souligner, à la lumière du travail de Guitteny (2006), que l'image fait l'objet d'une construction et d'une élaboration mentale complexe. Son apparente ressemblance avec certaines données du réel n'enlève rien à son importance dans le processus de pensée ni à la foisonnante complexité de son analyse.

### *2.1.2. Retour sur l'iconicité*

Nous avons remarqué dans la section précédente que dans le domaine de la langue des signes, la pensée visuelle se confond souvent avec l'iconicité. Cette confusion se retrouve dans le discours tenu par certains ILS et certains professeurs de LSF où les deux notions s'emmêlent. Il est courant d'entendre des conseils de cette sorte : « Il faut être plus visuel, il faut être plus iconique » où un terme est employé comme l'équivalent de l'autre. C'est pourquoi nous avons opté pour une présentation du lien entre langue des signes et iconicité. Tout d'abord, nous pouvons reprendre la thèse de Guitteny (2006 : 106) précisant que l'iconicité n'est pas une langue en soi : « L'iconicité n'est pas en elle-même une langue ; mais par contre elle est le matériau sur lequel s'appuie la langue des signes pour créer des figures et constructions selon la logique d'une pensée visuelle. ».

Christian Cuxac est l'un des premiers en France à s'être penché sur l'étude de la langue des signes selon un aspect linguistique dont les premiers travaux sont nés avec W. Stokoe (1960). Il dégage dans son article de 1993 trois grands ordre d'iconicité aux pages 48 à 51 :

- l'iconicité de premier ordre qui relève d'un niveau syntaxique (Virole 2009) dans lequel nous trouvons notamment les éléments linguistiques de spécificateurs de taille et de forme, de transferts situationnels, de transferts personnels
- l'iconicité de second ordre touche essentiellement le lexique. Le vocabulaire standard se construit grâce à la reprise physique d'éléments saillants perçus visuellement. Elle est

---

26 Les représentations seront certainement différentes si la personne ne connaît pas la Citadelle mais souhaite s'y rendre, si elle sait où elle se situe de manière approximative, si elle a oublié sa localisation et demande des informations, etc.

qualifiée par Cuxac (1993) de métonymique. Pour le signe lexical de [VOITURE]<sup>27</sup> en LSF, les mains se placent selon des paramètres qui permettent de reprendre la saillance des formes du réel retenue, à savoir les deux mains qui tiennent le volant.

- L'iconicité de troisième ordre se tourne vers une conception plus pragmatique de la construction de la référence (Virole 2009) et comporte des éléments comme le temps de l'énonciation ou encore l'assignation spatiale.

Ces trois ordres de l'iconicité nous montrent qu'elle est présente à tous les niveaux de la langue. Les langues signées détiennent un fort pouvoir de figurabilité. Le mouvement des mains et du corps porte la signification des items de la langue. Jusqu'à présent, nous avons envisagé la langue uniquement dans sa possibilité de dénomination des choses du monde (lexique). Cependant, une langue ne fonctionne pas uniquement avec le lexique. L'iconicité marque fortement le lexique puisqu'elle constitue l'origine motivée et non arbitraire du signe linguistique. Mais la théorie développée par Cuxac (1993 ; 2007) se décline selon une visée intentionnelle et illustrative où le corps se déploie pour devenir un marqueur grammatical. Pour expliquer davantage les notions de transfert situationnel et de transfert personnel, nous pouvons donner les définitions de l'auteur en question :

«- *Transferts situationnels*. Le locuteur vise à reproduire iconiquement dans l'espace situé devant lui des scènes en quelque sorte vues de loin et qui figurent généralement un déplacement spatial d'un actant du procès de l'énoncé par rapport à un locatif stable »

«-*Transferts personnels*. Ces structures reproduisent, en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé, humain ou animal le plus fréquemment. Le narrateur « devient » pour ainsi dire la personne dont il parle. » (Cuxac 1993 : 49-50)

L'iconicité est donc présente dans des structures « syntaxiques », visant à produire un énoncé. Devenir la personne qui s'exprime dans le discours, qui semble au cœur de l'analyse linguistique de Cuxac (1993) est une notion fondamentale pour l'interprétation, nous le verrons au chapitre quatre. Dans la théorie de l'iconicité selon Cuxac (1993), il convient de noter que l'étude de corpus qui corrobore son analyse se fonde essentiellement sur la production de discours narratifs. Le discours narratif est propice à la mise en scène des événements, à montrer que cela s'est passé « comme ça ». Ce type de discours est tout entier tourné vers l'intention de donner à voir que ce soit dans les langues vocales ou signées. Cependant, tous les discours ne sont pas narratifs (argumentatif, explicatif, descriptif sont autant de discours possibles). La question qui se pose alors est la suivante : comment passer de l'étude d'un type de discours en LSF à l'iconicité en tant que

---

27 Par convention du système d'écriture, les signes lexicaux sont notés en majuscule et entre crochets.

syntaxe et grammaire ? Et en revenant à la problématique qui nous intéresse, comment l'iconicité peut-elle être le socle conceptuel pour avancer l'idée d'une pensée visuelle ? Virole (2009 : 49) nous donne un élément de réponse :

« La nature iconique des signes gestuels, et son utilisation dans la cognition des personnes sourdes, attestent qu'il existe bien un niveau profond où la perception, l'action et le langage deviennent compatibles et utilisent un seul niveau de traitement. Ce niveau transforme le monde physique en un monde visuel interne. »

C'est ce lien de ressemblance entre la réalité physique d'une part et la linguistique d'autre part qui permet aux Sourds de créer « un monde visuel interne » que nous comprenons comme une pensée. Pour revenir brièvement aux limites sur la perception visuelle émises au chapitre un, les travaux autour de l'iconicité par Cuxac (1993 ; 2007) en tant que matériau linguistique et de Delaporte (2002) pour une approche anthropologique et culturelle contrebalancent l'impossible accès à l'abstraction par et dans la langue des signes. L'iconicité trouve sa place dans le système d'élaboration des concepts<sup>28</sup>. Ainsi, Delaporte (2002 :329) écrit :

« En réalité, iconique n'est pas plus synonyme de concret qu'arbitraire n'équivaut à abstrait. D'innombrables signes au sens parfait abstrait procèdent par dérivation sémantique à partir de signes très concrets »

L'iconicité est un processus de sélection de traits saillants, représentatif de l'objet à nommer (la trompe est le trait saillant de l'éléphant). Ce processus de sélection est variable en fonction des cultures<sup>29</sup>, c'est pourquoi la langue des signes n'est pas universelle. La LSF appartient à la famille des langues signées (tout comme l'ASL ou encore la DSL (Danish Sign Language). L'iconicité ne concerne pas exclusivement le lexique même si c'est dans ce domaine qu'elle est le plus souvent citée et employée. Ce n'est pas une pâle copie du réel « mais une mise à distance par le choix et l'organisation de ce qui est retenu » (Guitteny 2004 : 17). Le lien entre iconicité et pensée visuelle est maintenant un peu plus clair mais il demeure pour autant problématique. Dans la mesure où la langue des signes résulte de l'utilisation de deux canaux (la vision et le geste), ne pouvons-nous pas envisager l'iconicité comme une contrainte spécifique à sa modalité ? L'iconicité est-elle une fin en soi, à rechercher pour être au plus près de la finesse de la langue ? Le lien entre le signifiant et le signifié (selon les termes de Saussure 1964) peut ici être compris comme un lien découlant de la perception visuelle et non d'une visée ou intentionnalité particulière du locuteur.

---

28 Voir Bouvet (1997) pour une analyse complète des processus métaphoriques et métonymiques dans la création de signes.

29 Cf. Asprer (2002 : 43) cité par Guitteny (2004 : 17).

### 2.1.3. La motivation du signe linguistique

Le signe linguistique, tel que Saussure (1964 : 98-101<sup>30</sup>) le caractérise, est marqué par une relation arbitraire entre le concept (signifié) et l'image acoustique (signifiant) : « Le lien unifiant le signifiant et le signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire. » Dans le cas spécifique de la langue des signes, cette définition doit être précisée. La langue est motivée : « il y a une relation non arbitraire entre les gestes produits et la signification des signes » (Risler 2011). Par *motivation*, il faut comprendre qu'il est possible de percevoir un lien entre ce qui est vu et ce à quoi il fait référence, par exemple pour le signe lexical [ELEPHANT], la main du signeur placée au niveau du nez puis se balançant d'avant en arrière est la trace perceptive d'un processus de sélection du réel (parmi toutes les caractéristiques de l'éléphant, celle de sa trompe s'est imposée) et de rétention d'un trait pertinent pour l'entité désignée.

Ainsi, le geste formé par la main s'articule selon cinq paramètres : la configuration des mains, l'orientation, l'expression du visage, l'emplacement et le mouvement qui renvoie à la manière de le produire, d'un point de vue phonétique. Les paramètres du geste concourent à l'articulation correcte de celui-ci, ils n'ont pas de sens en eux-mêmes. Le geste est le matériau qui porte et renvoie à une signification. Cependant, la main n'est pas la seule à être soumise à différentes articulations comme le montrent les paramètres qui renvoient au corps et à l'espace. La différence entre « geste » et « signe » est importante pour notre propos. La citation ci-dessous permet de conclure simplement le propos :

« La motivation des signes lexicaux repose donc sur le fait que les mains et le corps permettent de tracer spatialement une saillance formelle, comportementale ou relationnelle qui sera retenue pour évoquer un concept » (Risler, 2011).

Si, comme le note Risler (2013) en s'appuyant sur Wilcox (2004), « la ressemblance entre la forme linguistique et l'événement n'est pas intentionnelle mais intrinsèquement liée à la modalité gestuelle des langues signées », nous pouvons nous demander si l'existence de ce qui est couramment appelé *pensée visuelle* ne serait pas plutôt lié à ce matériau visio-spatial. Elle serait donc inhérente au fonctionnement même de la langue. En expliquant que l'iconicité n'est pas un but à rechercher dans la langue mais LA langue en elle-même en tant qu'origine première, alors la pensée visuelle n'est pas une compétence supplémentaire à acquérir. Celui qui ne serait pas visuel dans son expression langagière ne maîtriserait pas cette langue.

---

30 Citation se trouve sur le site internet de l'académie de Grenoble, rubrique philosophie écrite par Longeart, M. en lien dans la bibliographie.

Après avoir fait le point sur ce qui était entendu par « pensée visuelle » pour la langue des signes, nous concluons que ce qui a été érigé au rang de pensée se confond avec les structures mêmes de la langue. L'iconicité de la langue provient surtout du fait qu'elle est perçue par les yeux, et qu'elle est de fait mise en avant. Utiliser les formes iconiques pour être encore plus visuel et les réinvestir dans un processus artistique ou humoristique, est un autre processus. Pour comprendre les différentes relations tissées dans le discours, il est possible d'établir un schéma décomposant les énoncés pour comprendre comment ils sont construits. Cependant, analyser la langue et concevoir la langue comme un schéma (comme dans l'exemple de l'article de loi), c'est oublier que la langue des signes peut supporter toutes les fonctions du langage et que la langue est une construction abstraite (Risler 2014).

## **2.2. Les contraintes de la modalités visio-gestuelle**

Lors de l'apprentissage de la langue des signes, les cours sont bien souvent orientés selon un aspect, celui du jeu d'acteur où il faut faire comme si nous étions tour à tour, un animal, un humain, un objet. Adopter le point de vue de celui qui s'exprime et pouvoir porter toute la précision corporelle dans les mouvements et dans la finesse des expressions du visage est bien souvent perçu comme le signe d'un haut niveau de maîtrise de la langue. Il y a donc un impact direct de cette représentation autour de la langue pour l'ILS dont le métier porte justement sur la maîtrise parfaite de ses langues de travail. Nous allons dans les deux sections suivantes aborder la question de la visée illustrative et voir les conséquences de ces choix sur l'interprétation pour ensuite aborder la prise de rôle non plus comme un choix possible mais comme un élément syntaxique indispensable pour s'exprimer en LSF. Ensuite, nous verrons que c'est à partir de l'inscription des entités linguistiques dans l'espace découlent les structures syntaxiques de la langue.

### *2.2.1. La scénarisation du discours*

Les structures de grande iconicité (SGI) développées en premier lieu par Cuxac (1993 et 2007) puis repris par Sallandre (2001) sont le reflet linguistique d'un phénomène particulier en langue des signes, la visée illustrative. Les transferts ont besoin de la contribution de différents paramètres corporels (implication du buste, rotation des épaules, orientation du regard, expression du visage) pour enclencher la visée illustrative. Contrairement aux langues vocales qui ne montrent pas (selon Sallandre 2001) - sauf cas exceptionnel - pour renforcer un énoncé comme « une voiture grande comme ça », la LSF a à sa disposition deux voies représentationnelles pour reconstruire les expériences vécues : *dire en montrant* et *dire sans montrer*. La langue est caractérisée par un va et vient entre ces deux dimensions. Pour plus de clarté dans le développement de ces concepts, citons



Cuxac (2007 : 10)<sup>31</sup>:

« Ces éléments que j'ai appelés structures de « grande iconicité » peuvent être considérés comme des traces résultant de la mise en jeu intentionnelle d'une visée illustrative. Je les ai regroupés fonctionnellement en opérations dites de « transfert ». »

Dans son article, l'auteur met clairement en rapport l'iconicité comme étant une pensée visuelle :

« J'ai fait l'hypothèse que les structures de transfert qui relèvent de la visée de donner à voir ont partie liée à l'univers mental de l'imagerie (Paivio, 1986 ; Denis, 1989). Véritables mises en gestes d'une pensée visuelle, ces structures langagières illustratives sont une manière originale de penser le monde en « disant » des percepts visuels et valident l'hypothèse d'Arnheim (1969), selon laquelle les percepts sont d'authentiques concepts. » (Cuxac 2007 : 50).

Il semble donc évident que l'ILS doit devenir un penseur visuel pour être au plus près de l'essence même de la langue. Selon ces deux auteurs, la particularité d'une langue gestuelle est de pouvoir produire un énoncé sans passer par l'utilisation des signes standard de la langue. Ainsi, la portée non illustrative est caractérisée notamment par l'utilisation du lexique standard et partagée par la communauté linguistique mais aussi par l'utilisation de la dactylogogie. L'utilisation du transfert s'effectue par le locuteur qui

« [s'efface] de la situation d'énonciation, d'être et de montrer un autre en train d'accomplir une action. C'est là tout l'enjeu et la difficulté de ce type de transferts manifestés structurellement par des degrés d'iconicité variables, dans lesquels le locuteur oscille sans cesse entre le soi propre et le soi transféré. »<sup>32</sup>

Dans cette perspective, adopter un transfert ou passer par le lexique est un choix intentionnel opéré par le locuteur, choix qui sera plus ou moins motivé en fonction de son propos. Les études que nous venons de citer ont essentiellement fondé leur théorie linguistique sur l'analyse du discours narratif. Il convient donc de se poser la question de l'implication des transferts dans d'autres types de discours. Est-elle aussi importante ? Un locuteur peut-il vraiment avoir l'intention de ne rien donner à voir dans la langue ? Cette question est essentielle pour l'ILS car il est amené à traduire n'importe quel type de discours. La difficulté pour l'ILS est qu'il doit transposer dans une autre langue cette intention. L'utilisation d'un transfert est-il réellement le résultat d'un choix opéré par le locuteur ? N'est-il pas plutôt imbriqué dans le fonctionnement même de la langue ?

### *2.2.2. La prise de rôle*

Contrairement à ce que nous avons avancé dans le paragraphe précédent (Cuxac 1993), la

---

31 La pagination employée ici est celle donnée par l'article en ligne sur le site de Cairn. URL : [www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-117.htm](http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-117.htm). [consulté le 29 juillet 2016].

32 Cf. Sallandre (2001 : 3). La pagination est celle de la version PDF, qui elle-même ne correspond pas à la version papier. [En ligne] URL: <http://aile.revues.org/1405>

prise de rôle (désormais PDR) se différencie du transfert (Risler 2011). Elle ne renvoie pas à un jeu théâtral dans lequel le signeur doit faire comme s'il « se mettait à la place de quelqu'un », dans une perspective d'imitation, pour exprimer un discours. C'est une notion linguistique qui participe à la construction grammaticale du discours. Elle marque des valeurs de temps, de lieu et de personne nécessaires à l'élaboration du sens d'une proposition. Une prise de rôle indique alors un ancrage temporel et référentiel de l'énoncé. Elle s'utilise dans le discours pour instaurer un point de référence qui peut porter sur soi (s'exprimer avec une valeur de première personne) ou bien porter sur quelqu'un d'autre (valeur de deuxième ou troisième personne). Si nous nous plaçons au niveau du geste, la PDR se manifeste par une implication du buste (tourné à gauche, à droite, en avant, avancée des épaules) et par une rupture de l'adresse du regard à l'interlocuteur. Il s'accompagne généralement d'un geste de désignation du corps par l'index nommé autopointage. Au niveau du signe, valeur linguistique attribuée au geste, la PDR renvoie à un point de vue, une position énonciative. (Risler à paraître)

Pour comprendre l'analyse de ce qu'est la PDR, il faut différencier le corps physique du locuteur et sa valeur référentielle (Risler 2011). L'autopointage est l'élément linguistique par lequel le signeur peut instaurer une référence personnelle. Ainsi, quand le locuteur veut faire référence à lui-même, il désigne son propre corps. Cependant, tout acte de désignation du corps du signeur ne signifie pas une référence à soi. En PDR, le locuteur peut référer à quelqu'un d'autre bien que l'autopointage désigne son corps. La référence ne renvoie donc plus au locuteur d'ici et maintenant, mais elle peut référer à un même locuteur à un autre moment ou encore à une autre personne. En fonction de l'événement qui est exprimé, l'énonciateur peut être différent du locuteur mais celui-ci sera lié à l'événement dont il est question. C'est à partir de la PDR que s'organise les repérages temporels, personnels, spatiaux d'un discours quel qu'il soit. Une nouvelle PDR est introduite par un signe tronqué (autopointage ou signe lexical) et est accompagnée d'un mouvement du buste pour indiquer que le cadre déictique de l'événement va changer.

S'il n'est pas certain qu'il existe deux manières de dire comme a pu le définir Cuxac (2007), il s'avère que la notion de « transfert » et celle de « prise de rôle » ne renvoient pas à la même chose. Le transfert est intentionnel et pragmatique, la prise de rôle est linguistique et syntaxique. L'un influe sur l'autre et réciproquement. La prise de rôle se conçoit non plus comme une volonté de la part du locuteur mais comme un élément syntaxique essentiel au marquage verbal. Par contre, la prise de rôle peut être investie par un jeu de rôle, par une intention particulière et significative de montrer ce qui s'est réellement passé dans un événement. C'est dans ce jeu, à un niveau supra-langagier superposé à la langue, que l'intentionnalité et la visée illustrative se déploieront (Risler 2014). Le fait d'imiter dans un discours en langue des signes ne relève pas d'un procédé linguistique

mais d'un procédé narratif qui se greffe aux unités de la langue. Si je veux exprimer une idée en langue des signes (par exemple que le bébé à un certain stade de son développement a beaucoup de mal à quitter ses parents, qu'il s'agrippe aux vêtements, qu'il pleure toutes les larmes de son corps dès qu'il se retrouve seul dans une pièce et qu'il faut le consoler en le bordant de gauche à droite) c'est parce que c'est MON intention, c'est ce que je veux vraiment dire. Je pourrais alors utiliser un procédé narratif qui sera perçu visuellement comme similaire à une imitation mais seulement parce que la langue des signes est indubitablement perçue par la vue. L'enjeu pour l'interprète est donc bien de faire la différence entre ces deux procédés pour être au plus près des propos de la personne qui s'exprime afin de la traduire fidèlement. Il doit repérer si son discours est plutôt explicatif, argumentatif, etc. et ensuite percevoir toutes les modulations de la langue possibles au niveau supra-langagier. L'intonation est marquée en français notamment par la prosodie. En langue des signes, des éléments non manuels marqueront l'intonation : ouverture des yeux, haussement de sourcil, balancement de la tête, etc. En tant qu'élément syntaxique, la prise de rôle est toujours présente. Sans prise de rôle, le discours peut devenir agrammatical.

Après avoir abordé la question de la mise en scène discours (présupposé comme pensée visuelle en langue des signes), nous allons aborder une autre contrainte qui découle de la modalité visio-gestuelle, la spatialisation.

### *2.2.3. La spatialisation*

Nous avons vu dans un premier temps en quoi la langue des signes était incarnée, le corps du signeur marque physiquement l'origine du point de vue porté sur l'événement qui est donné dans l'énoncé. Dans une langue à modalité visio-gestuelle, la localisation dans l'espace et la construction spatiale des relations syntaxiques sont des points grammaticaux absolument indispensables et inhérents à la langue. L'image souvent retenue est celle des mains comme seuls articulateurs de la langue. Cependant, comme l'a noté Risler (2011 : 6) : « la seule succession des signes ne suffit à composer la parole gestuelle. » Le regard, le mouvement du buste, de la tête, les expressions du visage sont autant de paramètres non manuels à prendre en compte pour une analyse précise. Tout ceci se construit dans un espace qui comporte des éléments lexicaux et syntaxiques. Le discours s'organise spatialement et l'inscription dans l'espace d'un élément (par le regard, des pointages) permet de construire des relations syntaxiques. En LSF, c'est la construction spatiale qui relie les arguments de la structure prédicative.

Au fur et à mesure que nous avançons pour expliquer si la pensée visuelle est bien à l'œuvre en langue des signes, une différence fondamentale doit être remarquée entre ce qui est vu et ce qui est construit. Si une différence a pu être établie entre geste et signe, une autre doit également apparaître

concernant la spatialité de la langue, entre espace physique et espace de signation. En premier lieu, l'espace du signeur peut se concevoir comme suit :

« [une] portion d'espace que peuvent couvrir les mains à partir de mouvements des bras et du haut du corps. Plus précisément, il s'agit d'une sorte de demie sphère, devant le signeur le comprenant. » (Risler 2002 : 1)

Cet espace désigne l'espace physique, l'espace du geste qui se réalise selon des configurations, comme nous l'avons montré dans la partie précédente. Ainsi, les conseils donnés aux étudiants ILS sur l'adaptation au rythme de l'orateur, la dimension du mouvement (signer plus grand ou plus petit), descendre les épaules pour éviter les crispations se mettront en place en ce qui concerne l'espace physique. Risler (2013) introduit le concept de « trace » laissée par le mouvement du geste, trace qui donne naissance à un autre espace, l'espace de signation, là où s'articulent des représentations abstraites. Dès lors, cet espace est linguistique : « c'est un espace de représentations langagières signées, non plus autocentré, mais dont l'origine peut varier en fonction de la nature de ce qui est représenté » (Risler 2002 : 2). C'est dans l'espace de signation qu'une analyse linguistique de la LSF peut s'effectuer, c'est dans celui-ci que le signe linguistique se déploie. L'espace physique est celui du geste, de l'articulation des paramètres de la langue et du rapport imagé entre le référent et sa dénomination (la trompe et son mouvement pour [ELEPHANT]). Son étude est possible selon ces deux aspects, les conclusions sur son fonctionnement seront vraisemblablement différentes.

Tout au long du chapitre deux, notre analyse s'est tournée vers un point de vue linguistique à la lumière des études faisant état d'une pensée visuelle en langue des signes. Il ressort en conclusion de ce chapitre que la pensée visuelle se définit dans son rapport étroit voire essentiel avec l'iconicité et les structures de transferts. Nous pouvons nous poser la question de l'apprentissage de cette iconicité. Certes elle est visuelle mais tout ce qui est visuel n'est pas universel pour autant. Il ne suffit pas de voir un objet pour arriver à le décrire spatialement. Il ne suffit pas de regarder des personnages sur un écran, dans une BD, pour réussir à les incarner parfaitement. D'autant plus qu'il semble difficile d'envisager la possibilité de ne pas être visuel puisque la LSF est de toute évidence visuelle. Le conseil annonce d'ores et déjà un comparatif. Comment être plus visuel, plus iconique ? Plus visuel par rapport à quoi ? De ce fait, l'iconicité, envisagée au niveau supra-langagier, permettra de comprendre les degrés d'intensité de ce mode visuel pour les réinvestir dans la traduction. Nous pourrions imaginer que cette approche puisse avoir un impact sur la didactique de l'interprétation, ainsi les étudiants auraient la possibilité de comprendre en quoi il faut être plus « visuel ».

Cependant, l'analyse proposée par Guitteny (2004 et 2006) sur la schématisation<sup>33</sup> ne semble pas avoir trait à une analyse des composants linguistiques mais plutôt être un outil pédagogique pour faciliter l'apprentissage. Les méthodes d'apprentissage de la langue et les capacités d'expression et de communication ne se recoupent pas, bien qu'elles soient liées. L'étude linguistique que nous avons présentée ici s'intéresse au séquençage des unités de la langue comme construction abstraite et renvoie donc l'iconicité et la spatialité à des contraintes émergeant de la modalité visio-gestuelle. Ce chapitre a donc mis en évidence la différence notable entre « dire » et « représenter ». Vouloir représenter un éléphant n'est pas la même chose que de dire quelque chose à propos de cet éléphant.

Nous ne nions pas la place de l'iconicité à l'œuvre en langue des signes car elle est le matériau sémantique sur lequel elle se fonde. Cependant, il est problématique de conclure que les Sourds ont un mode de pensée visuelle parce qu'ils utilisent l'iconicité. En effet, si des interactions existent entre pensée et langage, jusqu'à quel point peut-on déduire, grâce à l'analyse linguistique de la langue, un mode de pensée opérant dans une communauté donnée ? L'affirmation de cette pensée ne provient-elle pas du fait que la LSF est visuelle et que, par conséquent, sa pensée le sera également ? Cuxac (2007) répond à cette question en s'appuyant sur la thèse d'Arnheim (1969) selon laquelle tous les percepts sont des concepts. Nous réinterrogerons cette idée au cours du chapitre trois. Marschark et al. (2016 : 15)<sup>34</sup> argumente en faveur de cette confusion entre capacités visuelles « supérieures » et capacités linguistiques :

[...] there is no evidence for a visual memory advantage among deaf individuals, and several studies have indicated that deaf individuals' apparent superiority in spatial processing frequently is confounded with sign language ability. »

L'approche de Cuxac (1993 ; 2007) et Delaporte (2002) sur la remotivation des signes lexicaux et les transferts est envisagée dans notre étude uniquement comme des procédés stylistiques de jeu avec et sur la langue. Cela est bien évidemment possible comme cela est démontré par les deux citations suivantes :

« Le signe ETRE CULTIVE, ETRE INTELLIGENT, se fait au moyen de la main en croissant, suggérant la notion d'épaisseur devant le front. L'iconicité de ce signe ouvre la voie à d'innombrables plaisanteries : Tel un pneu, on peut le gonfler, mais attention: il peut se dégonfler, il peut être tellement lourd qu'il fait pencher la tête vers l'avant, il peut même exploser ... » (Delaporte 2002 : 332).

« [...] c'est cette force d'évocation que peuvent prendre les signifiants gestuels dans les mains des

---

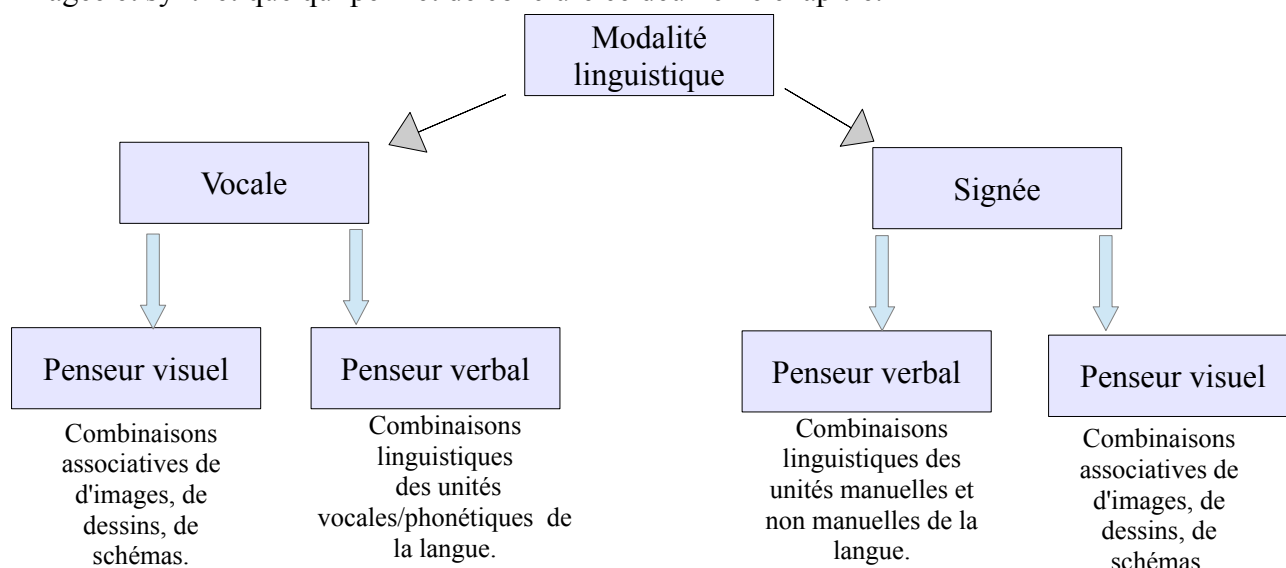
33 Dans l'élaboration d'un schéma sur le cheminement d'un discours, nous pouvons localiser des entités, symboliser leur relation pour ensuite reprendre ces mêmes emplacements dans l'espace de signation. (Guitteny 2006)

34 En s'appuyant sur López-Crespo et al. (2012), Marschark et al. (2015) et Mayberry (2002).

locuteurs sourds qui montrent un don particulier pour jouer avec tous les paramètres de formation des signes – leur mouvement, leur emplacement par rapport au corps et la configuration de la ou des mains -, afin de rendre ces derniers les plus parlants possible en les façonnant de telle sorte qu'ils deviennent comme une image de leur référent, image d'autant plus claire que celui-ci est connu. » (Bouvet 1997 : 95).

Ainsi, en revenant à la définition que nous avons élaborée de la pensée comme faculté de construire des représentations pour conceptualiser le monde, nous envisageons l'étude de la langue des signes dans un domaine plus large : produit par le corps, les mains ou bien en émettant un son, le signe est toujours le résultat d'une abstraction étant donné qu'il est porteur d'un concept (Bouvet 1997). Il n'y a pas lieu donc d'assimiler ce qui est perçu en langue des signes à une stricte réalité. Lorsque nous voyons le signe [ELEPHANT] en LSF, nous ne faisons pas exactement appel aux mêmes mécanismes de pensée que lorsque nous voyons « réellement » c'est-à-dire en présence, un éléphant. La forte ressemblance entre les deux a conduit à la conclusion d'une pensée visuelle. Cependant, il semblerait que cette conclusion soit le fruit d'une confusion entre la modalité et ce que la langue construit.

La langue des signes est indubitablement une langue. S'il est possible d'admettre que par le langage, les mots incarnent et suscitent certaines représentations dans l'esprit de celui qui les voit/entend, il semble difficile d'admettre qu'une communication, d'un point de vue linguistique, passe par une combinaison d'images et de dessins. Il serait donc pertinent de voir si des études ont été menées sur la pensée des Sourds (*pensée* ici entrevue comme langage intérieur). Ainsi, nous admettons à la lumière des travaux de Marschark et al. (2016) que le terme *verbal* a été compris à tort comme le synonyme de *émis par la voix*, et non pas comme le fait d'utiliser les composants de la langue qu'elle soit vocale ou signée. Nous pouvons alors concevoir le nouveau paradigme suivant concernant la langue des signes représenté dans le schéma ci-dessous. Ce schéma donne une vision imagée et synthétique qui permet de conclure ce deuxième chapitre.



### 3. D'UNE PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT À UNE THÉORIE DE LA COMMUNICATION

---

Grâce aux précédentes recherches, nous avançons l'idée que la pensée visuelle est assimilée à l'iconicité dans le champ de la LSF et qu'un raccourci conceptuel entre langue et image a été pensé du fait de leur point commun visuel. Nous avons vu que cette assimilation n'était pas sans poser problème. Ainsi, dans ce mémoire, il nous a semblé pertinent de chercher à remonter à la nature même de la pensée avant de savoir s'il est possible qu'une faculté sensorielle y soit rattachée. Vouloir comprendre l'essence de la pensée est un parcours long et délicat en cours déjà depuis plus de deux mille ans. Ce mémoire n'a pas pour objectif d'en rappeler les étapes mais bien d'admettre qu'il s'agit d'une entreprise métaphysique sur la dynamique de l'esprit. Mais est-ce bien le travail de l'ILS que de savoir comment les Sourds pensent ? D'autant plus que cette question risque de demeurer sans réponse si les recherches en neuropsychologie ou en sciences humaines ne prennent en compte la dimension visuelle de l'incarnation du système linguistique et son déroulement dans l'espace. Nous émettons donc l'hypothèse à ce stade de l'analyse que le métier d'ILS est orienté vers une finalité de communication. De nombreuses fonctions sont attribuées au langage, Sperber et Wilson (1989 : 11) en évoquent une intéressante pour notre étude :

« Supposez qu'il soit physiquement possible de transporter des pensées d'un cerveau à un autre, comme on transporte données et programme d'un ordinateur à un autre [...] Alors la communication ne serait pas nécessaire [...] Hélas, les pensées ne se transportent pas, et rien ne peut remplacer la communication humaine. »

Ils poursuivent en indiquant que le sujet qui s'exprime a également une attitude réflexive dans le langage : « On utilise des énoncés non seulement pour exprimer des pensées mais aussi pour manifester sa propre attitude vis-à-vis de la pensée exprimée. » (Sperber et Wilson 1989 : 24). Les pensées sont comprises dans leur étude comme « représentations conceptuelles (par opposition à des représentations sensorielles ou à des états émotionnels) »<sup>35</sup>. Par conséquent, l'analyse qui se déroule ici tend progressivement à sortir d'une intériorité de la pensée pour aller vers l'extériorité. Dans un premier temps, nous reviendrons sur le concept d'image pour dans un second temps, prendre en compte sa place dans un processus de communication puis de traduction.

#### **3.1. Le concept d'image**

##### *3.1.1. L'imagerie mentale*

Ce terme est employé dans le champ des sciences cognitives. La place de l'image a été pendant longtemps l'objet de discussions et de débats (notamment The Imagery Debate qui

<sup>35</sup> Sperber et Wilson (1989 : 12).

interroge la nature innée ou non de la représentation mentale, Kosslyn 1994). Pour argumenter en faveur de l'importance des images mentales, nous allons axer ce paragraphe sur leur utilisation dans les processus d'acquisition des connaissances et d'apprentissage.

Comme nous l'avons déjà soulevé dans les pages précédentes, l'image est un support pour la compréhension des concepts ou des explications dans n'importe quel domaine. Blanc-Garin (1974:533) écrit dans son article que l'image fait l'objet d'un renouveau dans les recherches :

« Le rôle de l'imagerie comme médiateur dans l'apprentissage verbal, son efficacité par rapport aux médiateurs linguistiques ont fait l'objet de nombreux travaux [...] ».

De plus, l'image, dans la mesure où elle est étroitement liée à l'activité de percevoir, serait le meilleur médium pour connaître le monde (Fortis 1994 : 20) : « Chez les empiristes (notamment Hume) l'essentiel des processus de connaissance est dévolu à l'image. » Cet auteur ici présente l'image étudiée par la philosophie pour détailler son propos. De la même façon, Kosslyn (1990 : 75) fait référence aux travaux de Paivio (1971) dont les résultats ont mis en lumière l'efficacité de l'utilisation des images pour une meilleure mémorisation et visualisation. En effet :

« The view that images may have functional significance in behavior after all extends to the phenomena that are most relevant here, namely, meaning and mediation processes in perception, verbal learning, memory and language. » (Paivio 1971)

Une récente étude (Marschark et al. 2016) sur les stratégies d'apprentissage des Sourds avec des profils différents mais aussi des entendants démontre qu'il n'y a pas lieu de penser que les Sourds auraient une capacité à apprendre plus rapidement et plus efficacement grâce à des supports visuels (diagrammes, photos, films, schémas, etc.). Cette étude vise à revenir sur l'idée reçue que les Sourds sont automatiquement des « apprenants visuels », et qu'ils le sont davantage que ceux qui entendent. Sur un nombre de 102 élèves sourds (qui ne s'exprimaient pas tous avec la modalité gestuelle) et 21 élèves entendants, les résultats concernant un des tests (répondre vrai ou faux à un questionnaire sur les préférences et les méthodes d'apprentissage, visuel ou verbal) révèlent que :

« In short, based on IDQ scores, the deaf students were no stronger than the hearing students in visual domain and no more likely to see themselves as visually-oriented as opposed to verbally-oriented ; nor was there any indication of a positive relation between sign language and visual imagery habits and skills among the deaf students. » (Marschark et al. 2016).

Il faut cependant être prudent quant à la portée de tels résultats comme le signalent les chercheurs en conclusion. Cette étude n'a pas pour objectif de dire que les sourds ne sont pas des apprenants visuels et par là même bafouer leurs capacités. Elle cherche à interroger le rapport de supériorité qui est mis en avant. Marschark et al. (2016) conclut que, dans certains domaines, les



Sourds seront plus compétents pour utiliser des matériaux ou des supports visuels que d'autres. Le mode d'apprentissage par des moyens visuels est possible autant pour les Sourds que pour les entendants. L'accent ne doit pas être mis sur les capacités ou incapacités physiques mais sur l'adaptation au mode de fonctionnement de l'apprenant. Cette stratégie est possible et plutôt bénéfique car les méthodes d'apprentissage sont comprises en fonction de l'individu et de ses capacités et non en fonction de la « catégorie » à laquelle il pourrait appartenir. Cette recherche est très intéressante pour notre propos puisqu'elle questionne également la prééminence du mode visuel sur la façon de penser chez les Sourds par rapport aux non-sourds.

Après avoir cerné la place de l'imagerie mentale dans le processus d'apprentissage, nous pouvons mettre en lumière les deux façons de concevoir l'image mentale : en fonction de son contenu sensoriel ou bien en fonction de sa structure (Blanc-Garin 1974). Elle est donc définie soit en tant que trace soit en tant que construction. Son implication dans les processus de pensée sera alors différente. De ceci, l'auteur dégage deux prérequis pour la représentation imagée en répertoriant les études en sciences cognitives : le caractère sensoriel et la possibilité d'évoquer un objet en son absence. En tant que construction, Kosslyn (1990) évoque le processus de création d'une image mentale : capacité à générer une image grâce aux informations stockées dans la mémoire, interpréter cette image, la retenir assez longtemps pour pouvoir l'utiliser et enfin la transformer si besoin (rotation, agrandissement, etc.). Les images sont donc utilisées pour remplir des fonctions différentes, c'est pourquoi elles peuvent être comprises selon deux aspects :

« In addition, people used imagery to help produce descriptions, to help understand descriptions, as part of "mental practice" (one subject visualized a "mental scenario" of what he would say [...], and to induce emotional or motivational state [...]). » (Kosslyn 1990 : 75).

L'image est tout ancrée dans le processus même de représentation. La structure d'une image n'obéit pas aux contraintes du monde physique et peut donc faire l'objet de créations à l'infini. Utiliser ces données pour une étude de la langue des signes nous apprend ceci : la pensée se conçoit comme une dynamique propre à la construction d'images. L'expérience du monde se construit grâce à la conceptualisation des choses perçues. Cette approche empirique de la pensée nous amène à voir différents degrés d'abstraction de l'expérience sensible :

« le concept n'est pas quelque chose que nous contemplons par l'esprit, mais que nous tirons par abstraction de l'expérience sensible ; la pensée conceptuelle n'est pas un simple résultat de l'expérience sensible, mais elle dégage les formes abstraites » (Ricoeur 1974 : 1011 cité par Bouvet 1997 : 54).

Les images en tant que représentations résultent d'un processus de pensée actif. Les degrés de complexité et d'abstraction sont variables en fonction de ce que notre esprit doit faire. Cette étude

sur la place de la pensée visuelle en langue des signes fait bouger les lignes de l'entre-soi et de l'intériorité de la pensée. En interrogeant la supériorité ou la compensation des sens, l'analyse de la langue des Sourds est enrichissante pour entrevoir des capacités non plus destinées à un sens en particulier mais à l'ensemble des potentialités humaines.

### 3.1.2. *L'image versus le percept*

Jusqu'à maintenant, image et percept ont été envisagés comme étant similaires et équivalents. Le percept est souvent présenté comme le résultat du stimulus de la perception, il demeure dans l'esprit sous forme d'image. La relation entre ces deux concepts était donc conçue dans un lien d'isomorphisme et de ressemblance (Fortis 1994). Toutefois, si nous voulons pouvoir distinguer différents niveaux d'analyse dans tout ce qui est visuel dans le monde, il convient de penser que le percept et l'image ne sont pas les deux faces d'une même pièce. C'est en cela que nous pourrions comprendre que le terme de « pensée visuelle » englobe des éléments visuels de natures diverses.

Afin de mieux comprendre ce qui diffère entre l'image et le percept, nous allons nous appuyer majoritairement sur le travail de McGinn (2004). Le premier chapitre de son analyse s'attache à révéler la différence fondamentale entre ces deux notions. Il s'appuie tout d'abord sur la philosophie de Hume à propos de la perception sensible :

« Those perceptions, which enter with most force and violence, we may name *impressions* ; and under this name I comprehend all our sensations, passions, emotions, as they make their first appearance in the soul. By *ideas* I mean that faint images of these in thinking and reasoning. »<sup>36</sup>

Selon Hume, la distinction entre une image et un percept se mesure selon une différence de degré et non de nature. Le percept (je vois un arbre) a donc un degré de « force et de vivacité » - pour reprendre les termes - beaucoup plus élevé que celui de l'image (je visualise un arbre). McGinn (2004 : 9) conclut donc que pour Hume

« The image is merely a faint percept, just as the percept is a particularly vivid image ; both belong together as "perceptions" that can come in various strengths or intensities. ».

A la lumière de cette réflexion, nous observons que cette similarité entre l'image et le percept est largement admise dans les études que nous avons citées précédemment. La philosophie empiriste voit donc la perception comme le lieu premier de l'origine de nos sensations où nous sommes affectés par le monde sensible. Ensuite, se construisent les représentations qui seront les nôtres. Ainsi, l'idée que nous avons construite grâce aux impressions sensibles passées n'est qu'une copie

---

36 Hume (1985) cité par McGinn (2004 : 8).

de celles-ci. L'existence du sujet pensant provient uniquement de la rencontre avec le monde sensible et l'expérience construit les concepts qui définiront la raison humaine.

De cette façon, pourquoi envisager une différence ? Selon McGinn (2004 : 19) « our cognitive relation to our images is totally different from our cognitive relation to our percept. ». Première différence entre l'image et le percept est la question de la présence<sup>37</sup>. Pour percevoir un objet (un livre, une voiture, la Tour Eiffel, etc.) ou un individu, il doit obligatoirement être physiquement présent. Les choses se présentent à nous par le fait même qu'elles sont déjà là, extérieures à nous. Le percept est extérieur à nous (même si nous intériorisons les informations qu'il donne sur le monde pour ensuite les stocker dans notre mémoire) alors que l'image est interne : « [...] it is *I* who cause the mental image that occupy my consciousness. But it is certainly not the case that I cause my perceptual experience. » (McGinn 2004 : 15). Percevoir est un acte passif alors que l'image est le résultat d'une action mentale (deuxième différence). Imaginer un objet, avoir une image est un acte soumis à la volonté. En effet, nous n'avons pas d'autres choix que de voir la Tour Eiffel lorsque nous sommes à Paris et que nous sommes à ses pieds. Par contre, en préparant un séjour à Paris tout en étant dans une autre ville, il est tout à fait possible d'avoir une image de la Tour Eiffel : « Forming an image is something I *do*, while seeing is something that happens to me ; in short, imaging is a mental action » (McGinn 2004 : 13). La capacité à former des images est donc soumise à la volonté du sujet qui pense contrairement à la perception. De plus, avoir une image en tête requiert une attention particulière et nécessaire. Face à l'immensité de l'océan, il est possible de le contempler tout en pensant à une personne aimée (exemple tiré de McGinn 2004 : 32). Par contre, il n'est pas possible d'avoir une image à l'esprit et de penser à autre chose que ce que suggère cette image. Si l'attention se démobilise, alors l'image s'effacera. Il y a donc une différence d'intentionnalité entre les deux. Enfin, l'image mentale n'est pas soumise à une localisation précise. En effet, nous pouvons former dans notre esprit l'image d'une voiture sans que celle-ci soit dans un endroit précis. Alors qu'en percevant une voiture, nous la voyions toujours dans un espace précis (dans la rue, au garage, etc.). L'imagination - au sens former et construire des images - possède donc son propre espace :

« When I form an image of something I do not mentally locate it in perceived space ; the imaged object presents itself as suspended in its own space. » (McGinn 2004 : 3).

Si les deux notions sont différentes en bien des points, elles ne s'excluent pas pour autant. L'image est même la trace significative d'un ancien percept retenu grâce à la mémoire :

« When can agree that the memory image is some kind of remnant or echo or re-presentation of the

---

37 Cf. McGinn (2004 : 7) : « Seeing requires the presence of the object, while visualizing does not. ».

original percept (and is causally dependent on it) without accepting that the image is merely a fainter version of the percept. Image and percept could differ in other ways (perhaps qualitatively or in "nature") and it still be true that the image derives from antecedent percept. » (McGinn 2004 : 11)

Le tableau ci-dessous reprend les principales distinctions que nous venons d'aborder.

<i>Image</i>	<i>Percept</i>
Non présence	Présence obligatoire
Soumis à la volonté	Non soumis à la volonté
Interne à l'individu	Extérieur à l'individu
Pas de localisation précise	Localisation dans un espace précis
Dépendant d'une activité attentive	Stimulus extérieur

L'argumentation qui se déroule dans ce mémoire tend à suivre cette distinction. Ce point de vue philosophique nous invite à repenser les raccourcis et les mises en commun de certains concepts qui, certes, interagissent mais ne se situent pas au même niveau. Les implications philosophiques sur la question de la pensée visuelle sont dans la continuité de ce que nous avons avancé dans les chapitres précédents sous le regard d'une analyse linguistique. Dans l'image, il y a une trace du percept tout comme le geste laisse une trace signifiante dans l'espace de signation. Si dans le mouvement corporel et les expressions du visage, nous pouvons voir une ressemblance avec des états émotionnels ou encore des attitudes, il n'en demeure pas moins que ce qui nous intéresse tout particulièrement c'est la construction significative qui en émane.

De même, Dretske (1990) annonce ce que nous voyons comme le noyau même de la compréhension du concept de pensée visuelle où la perception s'organise selon deux dynamiques ; *sense perception* et *cognitive perception*. Avoir conscience de quelque chose et savoir de quoi nous avons conscience n'est pas la même chose. Prenons l'exemple (Dretske 1990:131-132) d'un enfant qui a malencontreusement pris le chat noir sur le sofa pour un vieux pull. Dans cette situation, l'enfant a bien vu/ perçu qu'il y avait un objet sur le sofa mais il n'a pas reconnu ce qu'il voyait, à savoir le fait qu'un chat noir se trouvait là. Ce moment peut se concevoir de deux façons : *sense perception* qui relève du moment où l'enfant a vu un objet sur le sofa (le chat noir) et *cognitive perception*, moment où il a compris que ce qu'il voyait c'était un chat noir. Il est donc tout à fait possible de voir quelque chose sans reconnaître ce que nous voyions. *Cognitive perception* est l'acte par lequel nous reconnaissons ce que nous voyions. Nous ne développerons pas davantage ce point, savoir comment nous savons ce que nous savons et comment nous connaissons le monde est un questionnement épistémologique<sup>38</sup>. Ces deux moments de la perception visuelle sont pertinents car

38 Dretske (1990 : 129) : « *Epistemology* is a branch of philosophy devoted to the study of knowledge. Epistemology

ils nous amènent à repenser l'étude sur la pensée visuelle en lien avec l'interprétation. Analysée à partir de la perception comme ancrage de la connaissance, il semble que nous échouons à comprendre la raison pour laquelle l'ILS doit être visuel dans son interprétation. L'image diffère du percept : voir un objet n'est pas synonyme de reconnaître cet objet, voir un discours en LSF et s'exprimer en LSF n'est pas synonyme de penser visuellement. Nous avons envisagé l'activité de penser comme l'élaboration des concepts *via* la représentation imagée. Dès lors que nous avons conscience de cette possibilité, comment l'utiliser ? Comment peut-on la mettre à profit en interprétation et surtout est-ce nécessaire ?

### **3.2. Les représentations utilisées par l'interprète français/LSF**

#### *3.2.1. Les représentations imagées du monde perçu*

Ce paragraphe reprend de manière synthétique ce que nous avons énoncé dans les parties précédentes. Nous avons progressivement abandonné le terme de *pensée visuelle* pour aborder plus précisément la question de la représentation mentale. Ce paragraphe vise à cerner l'argumentation que nous développons tout au long de ces pages : interroger la nature de la pensée visuelle est une recherche relevant du domaine épistémologique de la philosophie de l'esprit.

La perception joue un rôle fondamental dans la connaissance du monde. En effet, la dynamique même de la pensée nous offre un mouvement de conceptualisation. Ainsi Olivier (2013), dont l'ouvrage commente la philosophie de C.S. Peirce, écrit :

« [...] recevoir le monde, c'est le découper en objets et subsumer ces objets sous des concepts. Pour opérer cela, nous partons d'un divers de sensations (visuelles, tactiles ...). La réception du monde se joue donc dans le passage de ce divers de sensations à la désignation d'un objet [...]. » (Olivier 2013 : 43)

La perception est incarnée dans un corps percevant. Nous soutenons, en nous appuyant sur Bouvet (1997) qui s'appuie elle-même sur Johnson (1987), l'idée selon laquelle le corps a une place dans le processus même de la pensée. C'est grâce au corps que « les sujets humains s'approprient la signification – la façon dont ils comprennent leur expérience » (Johnson 1987, p. x cité par Bouvet 1997 : 61). Johnson (1987: xx) nomme « image schemata » les structures abstraites d'image formées dans l'expérience corporelle :

« bien qu'une « image schemata » émerge d'abord comme une structure d'interactions corporelles, elle peut se développer et s'étendre d'une façon figurée et devenir une structure autour de laquelle le sens s'organise à un niveau abstrait de la connaissance »<sup>39</sup>.

---

is a philosopher's version of cognitives studies. »

39 Johnson (1987) cité par Bouvet (1997 : 61). Citation traduite par Bouvet (1997).

Ainsi, l'appropriation du sens passe par une expérience corporelle, d'où une implication notoire dans l'étude sur les langues signées. Les langues signées sont caractérisées par une incarnation puisque le corps permet un marquage grammatical, syntaxique et sémantique. L'expression corporelle est porteuse de signification. Cependant, comme le souligne Risler (2011), percevoir aisément la signification d'un signe (comme nous pouvons facilement reconnaître [ELEPHANT]) par sa nature iconique ne permet pas à celui qui ne connaît pas la langue de la comprendre :

« Il y a une relation non arbitraire [...] même si elle n'est pas toujours transparente. Leur signification reste cependant souvent obscure pour ceux qui ne connaissent pas cette langue, et pourtant, dès qu'on adjoint une traduction simultanée les mêmes ont l'impression de tout comprendre d'un seul coup. »

Ceci tend à démontrer encore une fois que la langue est un système de constructions abstraites et non une imitation du réel.

Le corps peut être envisagé comme un lieu créateur de représentations et de concepts (Merleau-Ponty 1945, Johnson 1987) ou comme un médiateur (Andrieu 2002 : 46) :

« Le corps est un médiateur dans la mesure où il informe le cerveau des données sensibles, où il communique les représentations du cerveau/esprit, où il exprime une affectivité relationnelle avec son milieu socio-culturel. »

La capacité représentationnelle est donc une dimension personnelle et subjective de la pensée. En associant toutes les perceptions que nous pouvons avoir d'un objet, nous pouvons grâce à la mémoire regrouper tout ces éléments ensemble et former une image :

« Thus an image of my mother is really a congeries of thoughts, such as : my mother has blond air, blue eyes, a freckle on her left cheek et cetera. I bring together a series of descriptive thoughts, and their totality is an image of my mother. » (McGinn 2004 : 36)

Ces images sont au cœur même de la pensée. Tout comme Weinberg (2008) l'affirme, une grande partie de notre vie mentale est toute entière faite d'images :

« Quand je réfléchis à quels vêtements je vais porter aujourd'hui, quand l'architecte imagine un plan de maison, quand on joue aux échecs, quand on imagine le trajet pour se rendre chez des amis ... ce sont des images et des scènes qui défilent dans notre tête [...]. »<sup>40</sup>

L'idée principale dans cette étude est que les conseils des ILS concernant la pensée visuelle sont imprégnés de cette capacité interne à former des images. Toutefois, l'acte de communication n'est pas interne (sauf dans le cas du dialogue intérieur). Dans tout acte de parole, une ou plusieurs personnes sont présentes avec qui nous établissons une relation. Notre propos s'oriente vers un

---

40 Disponible sur internet, voir la bibliographie pour l'URL exacte.

nouvel horizon qui n'est plus savoir comment le sujet perçoit le monde et garde des traces de ses apprentissages dans des images personnelles. Il s'agit de comprendre en quoi les représentations sont investies dans un processus de communication et, qui plus est, dans une situation de communication traduite par un ILS. Nous quittons donc le domaine épistémologique pour nous rendre progressivement vers la pragmatique.

### *3.2.2. Les représentations imagées suscitées par le discours*

Nous arrivons au point central de notre argumentation. Jusqu'à maintenant, la représentation mentale a été explorée à un niveau interne, au niveau du sujet pensant. Ce paragraphe a pour objectif de transposer la notion de représentation d'un niveau interne à un niveau externe, au niveau de la communication sociale. En effet, la littérature française voit dans la langue des signes la manifestation d'une pensée visuelle à l'œuvre dans l'esprit des Sourds. L'ILS doit, quant à lui, s'approprier cette forme de pensée (Guitteny 2004, 2006). Compte tenu du sujet de son argumentation (une étude linguistique sur l'expression du passif en langue des signes) elle prend en compte le locuteur comme point de départ de discours. Or, notre analyse s'attache à démontrer comment l'ILS peut traduire un discours qui n'est pas le sien. En ce sens, la pensée visuelle telle qu'elle est définie par Guitteny (2006) ne rejoint pas vraiment celle qui se déroule dans le cerveau de l'interprète. Cet écart trouve son origine dans le fait que s'exprimer naturellement dans une langue n'est pas la même opération cognitive que de traduire une langue A vers une langue B.

La perspective proposée ici est donc de déplacer le centre de gravité du terme de pensée visuelle, comprise ici comme la faculté de faire surgir des représentations imagées à la suite du discours que nous sommes en train d'entendre. Il ne s'agit plus de manipuler des images mentales dans le but d'appréhender le monde mais bien d'extérioriser les représentations suscitées par le discours pour les réintroduire dans le processus interprétatif. Nous nous plaçons dans la même mouvance que Boyson-Bardies (2003 : 64) pour qui « le sens donné par un mot est une entité mentale ». Nous remarquons toutefois que les conseils reçus par les étudiants de la part des enseignants et des interprètes tuteurs quant à l'utilisation de la pensée visuelle ne renvoient pas à de la pantomime ou de l'imitation. Il ne faut pas faire comme si nous étions le technicien ou le parent tranquille mais il faut le visualiser. Ainsi, les formateurs ont parfois recours aux types de commentaires suivants : « Il faut avoir l'image en tête du technicien devant sa machine », « Il faut visualiser le schéma de la disposition des tables » ou encore « Il est préférable d'avoir une image en tête du parent qui est dans son salon, sur son canapé et que n'a pas envie d'être dérangé ». Ainsi, la frontière entre ce qui relève de la langue et ce qui relève de la mise en situation est ténue. En effet, comme le signale Boyson-Bardies (2003 : 119) : « Pour que le dialogue s'instaure, il faut que

l'interlocuteur parviennent à des représentations similaires à celles du locuteur. » et cela est d'autant plus vrai lorsque l'énoncé est traduit car c'est le cœur même de l'acte interprétatif. Friedrich (2009 : 54) présente la théorie du langage de K. Bühler de 1934 où celui-ci va même plus loin en invoquant une activité de la part du locuteur, le point de départ d'où les images émergent :

« Il cite une phrase du langage humain et se demande en quoi consiste sa « force de représentation ». « Les Alpes se lèvent abruptement à partir de la plaine du Pô jusqu'à une hauteur considérable, tandis qu'elles descendent en pente douce au Nord.<sup>41</sup> » Pour Bühler, la représentation n'y est pas réalisée par une image mentale (*Vorstellung*) qui serait déclenchée chez le locuteur pendant qu'il lit la phrase. La phrase ne se représente pas sous forme d'image, mais demande une activité de la part du locuteur et de l'auditeur. Si cette phrase se trouve dans un manuel de géographie, le lecteur va en faire ressortir un état de choses géographique ; si elle est formulée dans un autre contexte, elle va lui parler d'autre chose. »

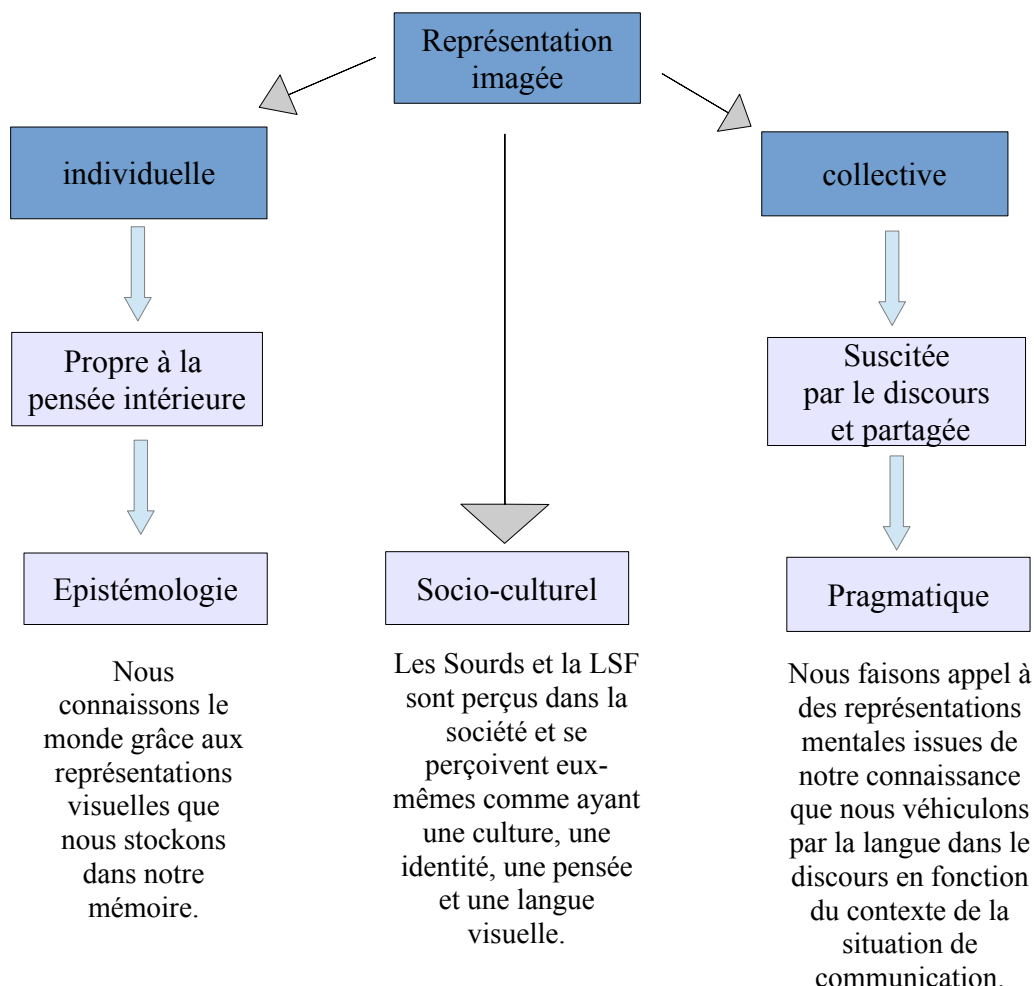
Cette citation illustre en tout point notre propos. Nous retenons dans cette citation qu'il est possible d'admettre sous un autre point de vue que des images mentales se déclenchent lorsque le locuteur lit, entend ou voit un énoncé bien que ce ne soit pas le point de vue adopté par Bühler (1918). Cette présentation d'une petite partie de la philosophie de Bühler (nous ne saurions résumer tout son travail par cette seule citation) nous amène à cerner le propos de l'usage des représentations en interprétation. Dans la mesure où un ILS est capable de traduire des discours dans des domaines variés, l'activité qui consistera à faire resurgir ses connaissances est infinie. Lorsqu'un locuteur entend ou voit cette phrase concernant les Alpes, il fait délibérément appel à ses connaissances sur le sujet. Cependant, l'émergence de ses connaissances se fera avec les besoins du domaine en question (altitude, reliefs, faune et flore, climat, etc.). Les connaissances rendues possibles grâce à la représentation mentale tendent à être extériorisées. Nous avançons donc que si pensée visuelle il y a, elle peut être comprise en interprétation comme l'activation des représentations mentales donnant lieu à la résurgence des connaissances acquises. Ainsi, c'est le fondement même de l'interprétation qui est mis en avant : l'ILS a besoin de faire émerger ses connaissances du monde (stockées dans sa mémoire à long terme) pour ensuite déduire celles qui sont les plus pertinentes à mettre en relation avec le discours qui est en train de se dérouler (Llewellyn-Jones 2014). La représentation mentale a donc un rôle essentiel pour les ILS car c'est en cela même que résident les compétences pour mettre à profit ses connaissances et fournir une interprétation pertinente. Le discours d'un locuteur est donc à même de suggérer des représentations dans l'esprit de l'auditeur. Il semble se passer la même chose pour l'ILS, à la fois auditeur et locuteur. Cette conception serait donc plus à même d'éclaircir le recours à une forme de pensée visuelle. Ce n'est pas tant la pensée visuelle que l'ILS doit activer (telle que nous avons pu la définir tout au long de ces pages) mais une

---

41 Bühler (1918 : 3).



représentation imagée faisant appel à un faisceau de connaissances acquises à long terme. Pour une analyse complète du terme représentation, il convient de comprendre les domaines dans lesquels il peut s'employer et sous quel angle de vue il est envisagé. Un schéma donnera une meilleure compréhension :



L'aspect socio-culturel n'a pas été abordé ouvertement mais il est en toile de fond dans toute notre analyse. Il se situe entre l'individuel et le collectif car les représentations sociales autour de la langue des individus de la communauté ne sont pas ce que nous avons englobé sous le terme de « suscitées par le discours ». Cela renvoie à la façon dont les individus Sourds perçoivent leur identité et la façon dont la société la perçoit. Une étude socio-culturelle mériterait une analyse à part entière et relève d'un autre domaine que celui abordé ici. Grâce à ce schéma, nous pouvons voir que l'étude de la pensée visuelle nécessite une restructuration de son niveau d'analyse pour comprendre son implication. Nous allons maintenant terminer le chapitre trois en abordant la notion de représentation dans le champ d'étude de la pragmatique.

### **3.3. La finalité possible du langage : la communication**

Les pages précédentes ont apporté un éclairage linguistique qui a contribué à une plus ample compréhension de l'évidente place de la pensée visuelle en LSF. Cependant, les structures de la langue sont employées selon d'autres objectifs, qui lient les individus entre eux. Ainsi, la langue est un code utile pour partager les références de la communication sociale mais elle porte également toutes les singularités individuelles comme l'écrivent Sperber & Wilson (1989 : 23) :

« La grammaire n'a rien à dire sur la façon dont l'auditeur détermine, au moyen d'informations extra-linguistiques, à quel moment a lieu l'énonciation, qui est le locuteur, qui est le Jules ou la Babette auquel pense le locuteur ni, à plus forte raison, quelle est la pensée effectivement exprimée. Ces aspects de l'interprétation résultent de l'interaction de la structure linguistique, seule spécifiée par la grammaire, avec une information extra-linguistique. »

La communication ne repose pas uniquement sur l'encodage sémantique des structures de la langue. Ainsi, pour une approche plus complète, nous souhaitons entreouvrir la porte du champ de la pragmatique pour progressivement faire basculer notre propos vers l'importance de la situation d'énonciation en interprétation :

« La pragmatique étudie le sens qui est communiqué dans un contexte particulier, c'est-à-dire lorsqu'une phrase est prononcée par un locuteur spécifique à un moment donné » (Zufferey & Moeschler 2012 : 9).

Entrevue sous le prisme de la pragmatique et selon un objectif de communication, nous pouvons mieux analyser ce que les ILS sous-entendent parfois en préconisant aux étudiants de penser visuellement. Cette recommandation est donnée comme étant une préparation pour devenir pleinement le locuteur qui s'exprime en interprétation simultanée. Pour la langue des signes, il est sous-entendu d'utiliser davantage de prises de rôle pour rendre le discours plus fluide et surtout plus compréhensible. Il y a donc une ouverture vers l'extérieur, vers un autre à qui le discours est adressé. Pour cerner ce qu'est la communication, il faut donc comprendre une notion qui n'était pas présente au préalable dans cette étude : l'altérité. Cette prise en compte de l'autre nous amène à sortir de l'intériorité des représentations imagées mentales, nécessaires à la compréhension et à la connaissance du monde, pour aller vers la façon que nous avons de communiquer, de déclarer, d'interroger, d'échanger avec un autre sur ces représentations grâce à des paramètres linguistiques et non-linguistiques. Par cet acte, nous espérons créer un lien avec celui à qui nous nous adressons. Ainsi, Goyard-Fabre (2007 : 247) souligne : « Quand je parle, je suis *parmi et avec* les autres : le discours se construit en commun comme un contrat de tacite de parole. »

Dans une communication entre deux individus, le locuteur et l'auditeur sont dans un jeu constant d'interprétation (en tant que recherche du sens) et d'inférence à propos de celui-ci et des

intentions concernant les propos qui sont tenus. En effet, pour reprendre l'exemple de Sperber & Wilson (1989 : 24), l'interprétation d'un énoncé comme « Paul est vraiment un chic type. » est presque infinie :

« L'interprétation [...] sera différente selon que le locuteur est sincère ou ironique, et parle de manière littérale ou figurée. [...], l'auditeur a généralement le choix entre plusieurs interprétations, et c'est à partir d'informations extra-linguistiques qu'il doit effectuer ce choix ».

Le choix d'interprétation qui guidera l'auditeur (mais aussi l'ILS) se trouve au sein même de la situation d'où l'énoncé a émergé comme l'a écrit Friedrich (2009 : 45) à propos des signes déictiques<sup>42</sup>:

« [...] dont le fonctionnement témoigne justement de la nécessité de trouver des informations hors du langage pour comprendre ce qui est dit. Les référents de ces signes sont à chercher dans la situation d'énonciation, chaque fois unique, déterminée par l'identité des interlocuteurs et par l'espace et le temps dans lesquels elle est produite. »

La communication est donc toute entière un moment spécifique et unique qui met en relation deux individus. La communication est envisagée comme un processus d'inférence de ce qui est sous-jacent à la signification des mots. Zufferey & Moeschler (2012 : 11) synthétisent le propos comme suit :

« De manière générale, on peut dire que toute hypothèse que l'auditeur est capable de se représenter, soit par sa mémoire, sa perception, ou par déduction logique, et qui contribue à l'interprétation d'un énoncé, fait partie du contexte dans lequel cet énoncé est traité. Nous définirons donc la notion de contexte comme étant l'ensemble des hypothèses que le locuteur se représente mentalement et qui contribuent à l'interprétation de l'énoncé. »

Les hypothèses mentales et la représentation de celles-ci dont les deux auteurs font référence sont le cœur du travail de l'ILS qui sans cesse infère sur le discours qui se déroule devant lui. Ces hypothèses sont suscitées par le discours que l'ILS a entendu, elles ont lieu avant de pouvoir proposer une traduction. La capacité de l'ILS à formuler des hypothèses cohérentes peut découler entre autres de son habilité à faire appel à ses connaissances acquises dans sa mémoire à long terme.

Après avoir entrebâillé les portes des théories sur la communication et de la pragmatique, nous pouvons conclure ce paragraphe et ce chapitre en séparant deux schèmes de pensée : soit la représentation imagée est de l'ordre de la capacité de l'esprit à se former volontairement une image pour des besoins spécifiques, soit la représentation imagée est une extériorisation. L'intériorité de la représentation sera la trace significative d'une interaction avec le monde extérieur et toutes les

---

42 Il n'est pas incohérent de penser, à l'aune de l'étude pragmatique, qu'il est possible d'étendre cette compréhension dans la situation d'énonciation à une large partie du système linguistique.

choses perçues que nous regroupons sous le terme de *connaissance*. Dans la mesure où nous communiquons avec autrui dans véhiculant certaines représentations et où nous nous représentons par la même ses propos, la représentation imagée peut être envisagée comme la capacité à former des hypothèses dans une situation d'échange. Aborder la communication et la pragmatique permet de comprendre qu'un énoncé dépend pleinement du lieu, du moment, des personnes avec qui nous sommes et de l'état émotionnel dans lequel nous nous trouvons pour comprendre cet énoncé. Nous pouvons donc supposer que l'interprétation proposée par l'ILS sera variable pour toutes ses raisons. Ainsi, « être visuel » dépendra avant tout des hypothèses de sens que l'ILS se représentera avant de traduire. D'une manière générale, quel que soit le matériau de la langue que nous utilisons (vocal ou signé) : « Dès que nous utilisons le langage, nous sommes, que nous le voulions ou non, « forcés » de *voir* ou de *penser* un monde ; de nous *rendre* un monde *présent*. » Friedrich (2009 : 57).

#### 4. CONSÉQUENCES POUR L'INTERPRÉTATION F/LSF

---

Nous arrivons au terme de cette étude sur la place de la pensée visuelle en LSF. Ce quatrième chapitre abordera les conclusions que nous pouvons tirer de l'interrogation que nous avons menée sur l'utilisation d'une pensée visuelle. Dans cette dernière partie, nous allons aborder la mise en œuvre de cette pensée, souvent ressentie et présentée comme essentielle en interprétation du français vers la LSF. En effet, la citation qui a motivé tout le travail que nous faisons actuellement est la suivante :

« [...] l'iconicité que déploie l'interprète dans son expression signée, est d'une part, la garantie d'une grande clarté de sa traduction et, d'autre part, un critère – conscient ou inconscient – souvent utilisé par les locuteurs sourds pour « classer » les interprètes : parmi ces derniers, ceux qui manient avec le plus de finesse et de « dextérité » l'iconicité souvent considérés comme de meilleurs interprètes » (Guittény 2014 : 6)

Dans la mesure où l'iconicité est comprise comme pensée visuelle dans le domaine d'étude sur la LSF, nous déduisons de cette affirmation, que pour fournir une interprétation de qualité, l'ILS doit recourir à une pensée visuelle dans sa traduction. Dans ce chapitre, la distinction entre interprétation et traduction sera davantage respectée pour une meilleure compréhension des enjeux. Les écrits de Guittény (2004, 2006, 2007 et 2014) sont tournés vers l'utilisation de l'iconicité comme vecteur d'une pensée visuelle en langue des signes : « Et une certaine maîtrise de cette forme de pensée est un atout important pour un interprète. » (Guittény 2004 : 46). Plusieurs interrogations naissent de cette affirmation :

- Qu'est-ce qu'une interprétation de bonne qualité ?
- Selon quel(s) critère(s) est-il possible de définir la qualité en interprétation ?
- Au vu du haut degré de subjectivité au sein même du terme *qualité*, qui est en mesure de juger de la qualité d'une interprétation ? La personne sourde ? La personne entendante ? L'interprète lui-même ? Ses pairs ?
- L'interprétation de bonne qualité est-elle absolue ? N'est-elle pas soumise à la situation d'énonciation, au contexte, à la personne qui s'exprime, aux types de discours, aux types d'interprétation (liaison, conférence, réunion, interprétation pédagogique) ?

Il semble alors que la notion de qualité soit extrêmement délicate et nous oriente vers une pente glissante. Si nous ne pouvons pas apporter de réponses à toutes ces questions, nous nous efforcerons tout de même d'en comprendre les enjeux. Néanmoins, il semble pertinent d'interroger cette question et de voir si l'ILS use d'une forme de pensée visuelle ou non.

#### **4.1. Le processus interprétatif en détails**

Pour introduire notre propos, avant de voir les différentes étapes par lesquelles passe un interprète pour traduire, nous nous appuyons sur la citation de Reiss (2009 : 39) qui propose une définition générale d'une théorie de la traduction. Elle prend en compte tous les aspects de la traduction nécessaires à la compréhension, dans la continuité des objectifs de ce mémoire :

« Une théorie de la traduction est bien sûr indispensable sans une théorie *linguistique* solide [...] C'est dire qu'il faudra choisir une théorie linguistique qui prendra en compte toutes les dimensions des signes linguistiques (à savoir la syntaxe, la sémantique et la pragmatique) et donc ménageant une place au phénomène de la fonction communicative, autrement dit [...] il faudra se fonder non pas sur une linguistique de la langue (c'est-à-dire une théorie de la langue en tant que système) mais sur une linguistique de la parole (c'est-à-dire sur une théorie de l'usage qui est fait de la langue). »

##### *4.1.1. Les différentes phases*

L'une des premières théories interprétatives ayant émergé est celle de Lederer (1981). Elle fut l'une des premières interprètes à mettre en évidence une théorie de l'acte interprétatif du point de vue de l'interprète et non d'un point de vue linguistique. Dans la mesure où l'acte de traduire d'une langue à l'autre n'est pas un transcodage (traduire un mot à mot en prenant un terme dans une langue A et le traduire par son équivalent dans une langue B), il convient de s'arrêter un instant sur ce qu'il se passe dans la tête de l'interprète avant, pendant et après la traduction. L'idée fondamentale dégagée par Lederer (1981 et 1985) mais aussi par Herbulot (2004) est que tout acte de traduction

est intrinsèquement lié à un acte de compréhension. Il est presque impossible de traduire un discours s'il n'est pas compris au préalable. L'interprétation simultanée comporte huit phases de travail :

- Perception physique du discours (vocal ou signé)
- Compréhension du discours
- Intégration des unités de sens à des connaissances antérieures (mémoire à long terme, MLT)
- Énonciation à partir de la mémoire cognitive
- Restitution à partir de la langue originale
- Évocation de termes (mémoire à court terme, MCT)
- Contrôle du discours d'arrivée
- Prise de conscience de la situation ambiante

Ce processus est constant, à chaque nouvel énoncé l'interprète aura recours à ces phases pour fournir une interprétation. Lors de la troisième étape, nous retrouvons ce que nous avons vu en 3.2.2 avec Bühler (1918). C'est ici que l'ILS puise volontairement dans ses connaissances pour amener une compréhension plus globale du discours. Ainsi, l'acte de comprendre possède deux faces : il s'agit dans un premier temps de comprendre la composante linguistique, et dans un second temps de comprendre la composante encyclopédique. Une connaissance de la langue en question est nécessaire (il est évident qu'une connaissance parfaite de ses langues de travail est nécessaire pour traduire, nous ne nous attarderons pas plus à ce propos). Pour traduire, l'ILS a besoin de s'appuyer sur les états de faits qu'il a acquis, stockés dans la mémoire à long terme (MLT). Après avoir fait resurgir ses connaissances une fois le discours entendu, l'ILS doit activement faire correspondre ses connaissances avec le discours qui se déroule. Le cycle continue jusqu'au moment où l'ILS donne une traduction du discours qu'il a entendu, il évoque les termes précis qui dépendent du discours (noms propres, chiffres, termes techniques) et enfin il effectue un retour sur sa production pour contrôler l'adéquation au discours de l'orateur. Puis il prend conscience de ce qu'il se passe autour de lui pour voir si quelque chose peut influencer le discours ou si des bruits environnants doivent être signalés. Ce cycle interprétatif est valable pour les langues vocales comme pour les langues signées, du français vers la LSF et de la LSF vers le français. Les deux phases qui nous intéressent particulièrement ici sont la compréhension et l'intégration des unités à des connaissances antérieures, aussi appelées « déverbalisation ».

#### 4.1.2. *Le sens non-verbal de la déverbalisation*

La déverbalisation a souvent été critiquée, jugée obscure et ne pouvant être soumise à des preuves scientifiques avérées. La thèse de Ponturier-Pournin (2014 : 95) analyse longuement la place faite à la déverbalisation dans la littérature française concernant la Théorie Interprétative de la Traduction (TIT). En effet, comme nous l'avons précisé dans le paragraphe précédent, une place très importante est donnée à la compréhension du discours. Déjà, Lederer (1985 : 26) décrit le caractère évanescent des mots comme le fondement même de la communication et du sens :

« Les sons disparaissent quelques secondes après leur émission [...]. Les interlocuteurs en retirent néanmoins une compréhension qui leur permet de suivre sans peine le sens des paroles échangées [...] Rares sont les mots dont ils conservent la forme en mémoire ; il arrive certes qu'un mot agisse en détonateur par l'indication qu'il fournit [...] et que sa forme reste en mémoire, mais dans l'ensemble la trace de l'oral est cognitive. »

Les mots de la langue prononcés ne restent pas sous la forme de phonèmes qui se succèdent. Chaque individu déverbalise ce qu'il perçoit des unités linguistiques pour accéder au sens (indépendamment de la modalité). Ainsi, la déverbalisation est inhérente à toute situation de communication, elle a lieu à chaque instant. Pour l'interprétation, la déverbalisation consiste à cette entreprise de garder en mémoire le souvenir du sens compris, en se détachant de la matérialité des mots de la langue :

« [...] si les quelques mots présents simultanément dans la mémoire immédiate disparaissent au bout de quelques secondes, le corollaire de cette évanescence est la rémanence d'un sens dénué pour l'essentiel de support verbal. » (Lederer 2005 : 96)

La phase de déverbalisation est caractérisée par ce détachement des mots de la langue pour en extraire le sens. Ainsi, Seleskovitch et Lederer (2002 : 257)<sup>43</sup> conçoivent la déverbalisation comme « [le] caractère non verbal du sens ». Dans cette phase naissent les représentations imagées, les images mentales suscitées par le discours qui est en train d'avoir lieu et d'être interprété. De cette manière, les hypothèses et les différences conceptuelles que nous avons énoncées au chapitre trois trouvent écho dans la TIT :

« Seleskovitch et Lederer encouragent les étudiants à se défaire des mots par une phase de visualisation du discours. « Voir mentalement un objet ou imaginer les aspects d'un événement dont on entend parler c'est entendre le sens » (2002 : 27). Pour Seleskovitch et Lederer, ce caractère non verbal lié à la compréhension du sens est l'étape fondamentale de toute traduction réussie. » Pointurier-Pournin (2014 : 98)

Toutefois, comme le mentionne Pointurier-Pournin (2014), cette phase de détachement des

---

43 Citées par Pointurier-Pournin (2014 : 97).

mots pour accéder à compréhension non verbale (comprenons *non verbale* comme le fait de ne pas utiliser le lexique ou la syntaxe d'une langue en question), peut se trouver perturbée lorsque des éléments sont indépendants de toute représentation imagée :

« Elle est contrariée lorsque la perception fait apparaître des unités linguistiques désignant des entités distinctes qui restent solidement ancrées dans leur individualité propre : termes, noms propres, chiffres. »<sup>44</sup>.

C'est ce que nous avons évoqué à la sixième phase du processus interprétatif. La visualisation du discours à l'aide de représentation imagée est un processus dynamique, essentiel, soumis aux contraintes techniques et environnementales (un mauvais retour son, un débit de parole trop lent ou trop rapide, un élément perturbateur, etc.) qui va et vient au fur et à mesure que se déroule l'interprétation du discours.

La nécessité de faire appel à des images mentales dans la phase de déverbalisation nous donne très peu d'informations sur son application. Pour apporter plus de précisions et éclairer l'ILS sur ce qu'il fait ou doit faire, Sero-Guillaume (2008 : 187) propose une application possible de la représentation imagée du discours selon le procédé de la scénarisation :

« Scénariser ne consiste surtout pas à décrire, de façon réaliste, un événement vécu, mais à imaginer une scène qui condense le sens. »

Dans la lignée de Pottier (1987), Sero-Guillaume (2008) analyse le discours selon une « unité minimale de pensée », l'événement. L'événement est ce à partir de quoi s'organise la signification (ce qui est dit) et l'attitude de celui qui s'exprime à propos de cet événement (ce qui en est dit). L'ILS ne doit donc pas donc « mimer » un événement mais il doit rendre compte du sens en respectant la logique de l'événement. La phase de déverbalisation est, par conséquent, guidée par une question à laquelle l'interprète doit répondre : Qui fait quoi ? La visualisation ou la mise en scène "fictive" des entités du discours peut aider l'ILS à répondre à cette question. L'analyse des personnes absentes ou présentes, les objets, les lieux, etc. et les relations qui existent entre tous les éléments de l'événement constituent un appui conceptuel fondamental pour l'ILS qui pourra réinvestir cette analyse et faciliter la mise en espace des entités du discours :

« Selon l'auteur [Sero-Guillaume], cette approche faciliterait la mise en espace, puisqu'elle permet de poser les entités du discours dans l'espace de signation (lorsqu'elles sont décelables par l'interprète) et respecte les paramètres de la langue puisque de fait, ces entités entreront en interaction, évolueront dans l'espace et créeront du sens. » Pointurier-Pournin (2014 : 95)

Par une analyse de l'événement selon un processus de scénarisation, la déverbalisation se comprend comme un processus global, nécessaire à l'ILS pour restituer fidèlement le discours.

---

44 Selescovitch et Lederer (2002 : 259) cité par Pointurier-Pournin (2014 : 98).



Durieux (2013 : 112-113) va plus loin en concevant le processus de déverbalisation comme un procédé d'inférences logiques :

« La construction du sens n'est pas le produit de la signification des mots composants l'énoncé mais le résultat d'un processus inférentiel, c'est-à-dire d'un raisonnement logique exploitant à la fois les informations linguistiques et des informations non linguistiques telles que la connaissance du sujet traité et des facteurs circonstanciels de la communication [...]. Les inférences sont en quelque sorte des informations activées bien qu'elles ne soient pas mentionnées explicitement. »

Par conséquent, nous soulevons plusieurs points de vue possibles sur le concept de déverbalisation :

- Ce processus est inhérent à l'acte interprétatif, il est ce par quoi l'ILS comprend le sens (grâce à l'activation de ses représentations personnelles suscitées par le discours).
- Ce processus est le lieu de la formation d'hypothèses logiques sur le sens grâce aux représentations suscitées par le discours.
- Ce processus répond à une volonté de représenter visuellement le discours. La proximité entre les images mentales, la mise en scène et la LSF aboutit à une conception de la déverbalisation comme anticipation de l'interprétation verbale de la langue vers laquelle l'ILS traduit.

Ce troisième point constitue l'objet d'étude que nous allons aborder dans le paragraphe suivant. Néanmoins, nous pouvons conclure ce paragraphe par la citation suivante, indépendamment de la position tenue sur la place de la déverbalisation : « la déverbalisation est indispensable à une restitution intelligible » (Lederer 1985 : 26).

#### *4.1.3. La déverbalisation en tant qu'élaboration et transposition de schémas*

Pointurier-Pournin (2014) a travaillé sur les stratégies interprétatives des ILS pour faire face au vide lexical. Les stratégies les plus répandues sont pour la LSF, le recours à la périphrase ou à la scénarisation. Le concept de vide lexical se définit comme suit :

« En situation de traduction, le vide lexical fait référence aux cas où il n'existe pas de correspondance d'un mot d'une langue dans une autre langue. » Pointurier-Pournin (2014 : 129)

Nous ne reviendrons pas sur les raisons historiques d'un siècle d'interdiction de la LSF qui peuvent expliquer ce vide lexical. Il survient notamment au moment de la déverbalisation, moment où l'ILS se rend compte qu'un terme français n'a pas son équivalent en LSF. Comment l'ILS peut-il traduire un élément absent dans la langue d'arrivée ? La question pourrait se poser également dans l'autre sens. Existe-t-il des termes en LSF qui n'ont pas d'équivalent en français ? La question reste ouverte. Pour revenir à la déverbalisation, ce terme a été investi dans la littérature française

notamment par Guitteny (2007) dont la signification s'éloigne de celle pensée par Selescovitch et Leder (2001). En effet, la déverbalisation ne consiste plus réellement à se détacher des mots de la langue mais plutôt à produire et à anticiper des schémas, dont la localisation des éléments sur le papier possède une forte ressemblance avec l'espace de signation en LSF. Il est donc possible pour Guitteny (2007) de reprendre ces emplacements dans la langue. Pointurier-Pournin (2014 : 102) remarque qu'envisagée de cette manière, la déverbalisation concerne la préparation à une traduction (utiliser des schémas et des dessins peut être tout à fait pertinent pour la traduction français ↔ LS-vidéo) qu'une élaboration conceptuelle. Guitteny (2007 : 12) voit dans les schémas la construction du sens d'un discours qui pourrait être réinvestie en langue des signes :

« On voit ici un des liens entre schémas et langue des signes : les schémas utilisant la dimension spatiale de manière signifiante, il leur est possible de représenter visuellement la disposition d'éléments les uns par rapport aux autres, de manière similaire à la disposition des signes dans l'espace de signation. »

Il poursuit en écrivant page 20 :

« Un schéma peut ainsi aider à élaborer un discours signé. En premier lieu, il permet de construire l'espace de signation : définir les emplacements, les relations hiérarchiques et temporelles, les éléments principaux et secondaires. En deuxième lieu, il peut permettre de définir un ordre du discours signé : les éléments devant être signés en premier, ceux qui sont liés à un autre élément — devant donc être signés après ceux-ci. En troisième lieu, il peut faciliter la prise de décision quant à la forme du discours choisie : transfert personnel, transfert situationnel, etc. »

De la même manière que Pointurier-Pournin (2014 : 103), nous émettons quelques réserves à cette conception de la déverbalisation. Tout d'abord, il est problématique de concevoir la phase de déverbalisation (schématisation des entités du discours et des événements) comme une phase préparatoire à l'émission en LSF. Nous l'avons écrit au chapitre précédent, la déverbalisation, telle qu'elle est conçue dans la TIT, est non-verbale. Ici, la conceptualisation est d'ores et déjà verbale puisqu'il s'agit d'imaginer la localisation dans l'espace de signation. Ainsi, en anticipant le marquage spatial, nous sommes déjà dans la phase de production puisque des éléments syntaxiques sont évoqués. Ensuite, lors de l'interprétation simultanée, de nombreux facteurs liés à la production d'un discours sont à prendre en compte. Envisager la déverbalisation de cette manière semble complexe car l'ILS doit gérer d'autres éléments indirectement liées à l'interprétation même (son, lumière, débit de parole, positionnement dans l'espace, feed-back, etc.). Nous pouvons donc douter d'une utilisation possible pour l'ILS tant sa tâche est multiple. Il semble que sa conception soit plus pertinente dans le cadre d'une analyse de la traduction (texte écrit).

De la même manière, la confusion règne encore entre la capacité communicationnelle et un outil favorisant l'apprentissage. Risler (2009) va même plus loin : « Alors si on considère que pour

interpréter en LS il suffit de reproduire gestuellement les schémas de déverbalisation, on oublie que la LSF est une langue ! ».

Si les schémas, les cartes conceptuelles, les dessins sont des supports pédagogiques intéressants pour la didactique de l'interprétation (Dancette et Halimi 2005), il n'en demeure pas moins vrai que l'intention communicative dont l'ILS est le garant par son travail est loin d'une transposition de schémas pré-établis. Selon ce point de vue, la déverbalisation n'est pas une étape pour comprendre le sens, mais une anticipation des constructions syntaxiques de la LSF : « La déverbalisation devient quasi-officiellement une phase génératrice de *schémas de déverbalisation* et transformée en une sorte de carte conceptuelle *prête à l'emploi*. » (Pointurier-Pournin 2014 : 104). Nous pouvons alors nous demander à quel moment à lieu la compréhension du sens. Ce paragraphe est dans la continuité de ce que nous avons énoncé au chapitre deux.

Nous avons vu que la déverbalisation pouvait se comprendre selon plusieurs définitions. Celles-ci auraient pu être davantage enrichies si nous avions ouvert l'analyse de la représentation imagée en interprétation à la littérature internationale. Cependant, la littérature évoquée ici nous donne un panorama général de ce qui est généralement admis par les ILS dans la conception française de l'interprétation vers la langue des signes, se transmettant aux futures générations d'interprètes. Si nous admettons la définition de la déverbalisation proposée par la TIT, il semble que la représentation conceptuelle ou encore la visualisation soient nécessaires en interprétation. Nous émettons encore une fois l'hypothèse, comme au chapitre trois, que toute situation de communication se déroule dans un temps et un espace donnés, selon des conditions toutes différentes les unes que les autres. De plus, nous pouvons réintroduire les idées que nous avons avancées au chapitre précédent. La phase de déverbalisation est également le lieu où l'ILS construit des hypothèses de sens grâce à sa capacité à se détacher des mots pour se représenter le sens. Une question subsiste néanmoins : quel(s) impact(s) découle(nt) de l'utilisation à tout prix d'une pensée visuelle sur la situation de communication interprétée ?

## **4.2. L'interprétation, une action plurielle**

### *4.2.1. La fidélité au discours*

L'un des premiers impacts de la volonté d'appliquer une pensée visuelle en interprétation (toujours selon la définition donnée dans la littérature française) porte sur la fidélité au discours. Ce point fondamental, abordé dans la littérature sur la traductologie depuis Saint-Jérôme (Henry 1995), nécessiterait de longues pages d'étude à son sujet. Le cœur même du travail du traducteur est de traduire fidèlement un texte écrit dans une autre langue sous forme écrite (fidélité à la forme,

fidélité au fond, etc.). Henry (1995 : 367) pose la question de la fidélité dans deux rapports possibles : la fidélité à quelqu'un (comme dans les rapports amoureux ou encore la religion) ou la fidélité à quelque chose (texte à traduire). Dans cette seconde relation, quatre objets sont à prendre en compte : « la langue », « la lettre », « l'esprit », « le sens ou l'effet de sens ». Les deux premiers renvoient à ce qui est souvent appelé la forme, respect de la syntaxe et de l'ordre des mots. L'esprit renvoie au contenu (s'opposant à la forme) et le sens est ce que le lecteur interprète par la saisie des aspects « notionnels et émotionnels ». Henry (1995 : 369) fait également référence à la TIT. Tous ces objets d'études sont intéressants cependant, pour les besoins de cette étude, nous allons nous focaliser plus précisément sur les questionnements soulevés par l'utilisation "évidente" de la pensée visuelle en interprétation du français vers la LSF.

La fidélité est un des socles fondateurs de l'interprétation. Il guide les interprètes dans la manière de concevoir leur travail mais bien plus profondément, c'est la philosophie éthique même du métier. C'est un principe fondateur qui régit toute la profession des interprètes en langues vocales et signées. En France, le code éthique et déontologique des ILS est défini par l'AFILS (Association Française des Interprètes en Langue de signes) dans leur article deux. La fidélité correspond à :

« L'interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible dans ce qu'il estime être l'intention du locuteur original. »

Nous soulevons ici la question de la fidélité, car dans les conceptions de la pensée visuelle en lien avec l'interprétation, il semble que ce point n'ait été que partiellement abordé. Pourtant, dans le conseil même, être « plus » visuel, il y a un rapport de supériorité qu'il est nécessaire d'interroger en ce qui concerne la fidélité. Toutefois, Guitteny (2007 : 21) s'appuie sur Hurtado-Albir (1990) à propos de cette question. Il propose trois éléments à prendre en compte pour être fidèle en interprétation :

« le vouloir-dire qu'il faut bien sûr respecter, la langue d'arrivée qui dispose de ses propres structure pour exprimer telle ou telle signification et le lecteur qui doit percevoir le vouloir-dire de l'auteur. » Guitteny (2007:21).

Selon Hurtado-Albir, la fidélité est triadique et les trois éléments qui la composent sont indissociables pour traduire le sens d'un discours. Bien que Guitteny (2004 et 2007) se situe dans la droite ligne pratique que celle donnée par l'AFILS, il semble que certains points méritent d'être éclaircis. Tout comme l'a remarqué Pointurier-Pournin (2014), les études théoriques sur l'interprétation F/LSF en France comportent une limite essentielle : le matériau analysé consiste (l'étude sur la linguistique de la LSF également) majoritairement en la traduction et l'expression d'énoncés narratifs, de récits. La langue et son utilisation ne repose pas sur un seul style de discours.

Grâce aux propriétés linguistiques et non linguistiques, nous pouvons donner des ordres, poser des questions, développer une argumentation, donner des indications, etc. Par conséquent, une difficulté majeure se dresse devant cette analyse : les critères d'expressions linguistiques dans le cadre d'énoncés narratifs sont transposés à tout type d'énoncés. Leur fonction propre et leurs particularités semblent avoir été écartées.

Aussi, pour revenir à la scénarisation du discours, elle peut être envisagée comme technique d'interprétation (Pointurier-Pournin 2014 : 93) et non comme un but à rechercher en interprétation comme semble le penser Guitteny (2006 et 2014). Ainsi comme son nom l'indique, une technique peut se justifier à un certain moment, mais à un autre moment, une autre technique peut surgir ou se développer en fonction de ce qui se passe dans le discours. Pour illustrer davantage la diversité des techniques, nous pouvons reprendre le tableau élaboré par Pointurier-Pournin (2014 : 87).

**Figure 4 : Tableau des tactiques en interprétation simultanée**

Tactiques en ligne	Équivalent LS
1- Reconstitution par le contexte	Idem
2- L'attente	Idem
3- Mobilisation du partenaire en cabine	Idem (plus rare, voir page 179-180)
4- Consultation de documents en cabine	Impossible
5- Restitution à un niveau d'abstraction plus élevé	Idem
6- Reproduction phonétique approximative	Dactylogogie et labialisation accentuée
7- Omission tactique	Idem
8- Interpellation des auditeurs	Idem
9- Explication ou paraphrase	Idem (scénarisation, paraphrases, etc.)
10- Simplification	Idem
11- Le discours parallèle	Idem
12- La naturalisation sauvage	Dactylogogie et/ou labialisation
13- Le transcodage	Idem (français signé, dactylogogie)
14- Le renvoi des auditeurs à une autre source d'information	Idem (pointage, utilisation du contexte)
15- La permutation des informations dans la restitution	Idem
16- La prise de note	Impossible
17- La modification du décalage chronologique orateur-interprète	Idem
18- La restitution anticipée des premiers segments de la phrase	Idem
19- La fermeture du microphone.	Idem (arrêt de l'interprétation)

Pour Sero-Guillaume (2008 : 183) « la représentation linguistique des actants est une condition *sine qua non* de l'intelligibilité du discours », nous retrouvons donc ce que nous avons énoncé à propos de la prise de rôle. Par conséquent, la scénarisation est au plus proche de la structure naturelle de la langue vers laquelle l'ILS traduit. Dans la quête du sens, l'ILS peut avoir recours à une scénarisation (extraction du sens) qui sera mise en œuvre en langue des signes :

« elle permet à l'interprète de représenter dans l'espace de signation une partie du discours qui peut comporter un seul mot ou plusieurs segments consécutifs, en ne suivant pas les éléments de l'énoncé mot à mot mais en cherchant à représenter visuellement le contenu du discours » (Pointurier-Pournin 2014 : 93)

La question de l'iconicité doit être envisagée non pas comme un but pour paraître plus visuel mais comme un moyen d'être fidèle au discours et à l'intention du locuteur. Au sens de donner à voir, l'iconicité est envisagée dans notre étude comme un effet de style dans l'idée même qu'un conteur est souvent admiré pour ses prouesses stylistiques et sa capacité à captiver les auditeurs. Si tel est le cas dans le discours que doit traduire l'ILS (en situation de liaison, de conférence ou de réunion) alors l'iconicité se comprend à un niveau supra-langagier. S'il donne à voir ou amplifie le discours, c'est de manière consciente car c'est ce qu'il résulte de son hypothèse de sens. Le travail de l'ILS est d'être fidèle au discours qui n'est pas le sien.

Pour être fidèle, l'ILS doit avoir à l'esprit qu'il doit respecter et transmettre la même somme d'informations reçues sans rien omettre. Sero-Guillaume (2008:187) écrit : « L'amplification scénique doit respecter la portée générale de l'information. » où *amplification scénique* est un synonyme de *scénarisation*. Gile (1983 : 236) présente les deux facettes d'un message verbal :

« En situation de communication, l'émission d'un message à une fonction simple ou multiple. Le locuteur cherche à exposer, à expliquer, à illustrer, à convaincre, à s'acquitter d'une obligation officielle. Il considère que l'acte de communication est réussi s'il a atteint ses objectifs. L'effet potentiel du message verbal sur son destinataire repose notamment sur son contenu informationnel et sur sa présentation. L'importance relative de chacune de ces facettes est variable selon le type de message et la situation. »

La dernière phrase de la citation est particulièrement éclairante pour consolider notre propos. Ainsi, nous pouvons penser que l'ILS peut faire le choix conscient de la scénarisation en fonction de la facette qui sera mise en avant. L'auteur donne l'exemple d'un numéro de téléphone communiqué par une standardiste, la récitation d'un poème amoureux ou encore un discours de bienvenue où l'accent ne portera pas sur la même facette. De plus, il fait référence à un point essentiel en interprétation qui fonde toute communication : l'interaction. De même, l'utilisation des outils supra-langagiers (les procédés stylistiques des structures de grande iconicité par exemple) est donc assujettie aux fonctions du message verbal. En cela, l'ILS tendra vers la fidélité.

De plus, Gile (1995 : 152) parle de « fidélité informationnelle » conçue à partir de différents récepteurs : l'orateur, ceux qui écoutent la langue de départ, ceux qui écoutent la langue d'arrivée et des interprètes qui sont là mais ne traduisent pas. À chaque niveau, des difficultés apparaissent pour juger de l'efficacité de la fidélité à l'information transmise : difficulté pour l'ILS de contrôler en même temps qu'il traduit le segment suivant celui qui vient de passer. Ceux ayant accès à la langue de départ peuvent l'écouter sans traduction (et pour l'interprétation en cabine ils ne l'entendent pas). Ceux qui ont accès à celle d'arrivée n'ont pas le discours de départ pour comparer. Il semble donc qu'un petit nombre de personnes soit en mesure de comparer la fidélité

informationnelle, seuls peuvent le faire les autres interprètes présents dans la salle. Ici nous touchons du doigt la réponse à une des questions posées au début de ce chapitre sur l'identité de la personne apte à juger de la qualité d'une interprétation. Nous pensons donc que la fidélité joue un rôle essentiel en interprétation et qu'il peut être intéressant pour un étudiant interprète d'avoir conscience que l'intention du locuteur est primordiale, préalable même à une volonté d'amplifier une prise de rôle. Dans une seconde sous-partie, nous allons donc aborder la question de l'intention dans le discours, toujours en lien avec la fidélité et la recherche de critères possibles pour l'évaluation d'une interprétation de qualité.

#### 4.2.2. *Quand les canons de la langue se heurtent à l'intention du locuteur*

Avant de détailler davantage notre argumentation, il convient d'explicitier la raison du titre de cette sous-partie. Le schéma concluant le chapitre deux a dévoilé l'importance de préciser à quel niveau d'étude la représentation imagée est engagée. La raison de ce titre est motivée par l'aspect socio-culturel et linguistique. L'idée admise de manière plus ou moins tacite est que le meilleur signeur (celui qui s'exprimera le mieux en LSF) est celui dont l'iconicité est la plus utilisée dans la langue, celui qui est le plus visuel. Nous l'avons déjà vu, l'iconicité est souvent perçue comme un idéal à atteindre. Ainsi, nous avons choisi le terme « canons » défini comme « [...] modèle du genre dans une matière » par le *Trésor de la Langue Française informatisé* pour faire comprendre que l'iconicité est perçue comme le canon de la LSF. Pour comprendre cela, nous pouvons mettre en parallèle le concept de *français signé*, très négativement perçu :

« L'appellation « français signé » est attribuée à des formes différentes, depuis un strict décalque de la structure du français [...] jusqu'à des formes de langue des signes « standard », moins iconiques qu'une « pure » langue des signes. Dans la communauté linguistique des sourds, ceux qui ont la réputation d'avoir la plus « belle » langue des signes sont généralement les enfants sourds de parents sourds [...]. » Guitteny (2006 : 85)

« Depuis quelques années et la redécouverte, par de plus en plus de sourds, de l'originalité de leur langue, un certain nombre de locuteur tendent à écarter les signes influencés par la dactylogologie, remplacés par des signes plus iconiques, ou qui se revendiquent tels, au motif que ces derniers correspondent davantage au génie de leur langue. » Guitteny (2006 : 87-88)

Nous voyons donc émerger les termes de « pure » et « belle » qui font écho à ce que nous avons envisagé comme canon de la langue. Notre propos n'est pas d'interroger la véracité de ces informations qui renvoient à une représentation sociale (ceci pourrait faire l'objet d'une étude à part entière) mais de voir quelles en sont les implications pour l'interprétation. Néanmoins, l'ILS ne peut pas ignorer cet environnement de normes linguistiques et sociales en lien direct avec l'histoire de la communauté sourde (Pointurier-Pournin 2014 : 128).

Comme nous l'avons déjà remarqué, Guitteny (2014) présente l'iconicité/pensée visuelle également comme critère utilisé par les Sourds pour estimer la qualité des interprètes. Cependant, si nous pensons l'iconicité comme le matériau intrinsèque à la langue, les transferts au niveau supralangagier sur le plan linguistique et comme stratégie interprétative sur le plan de l'interprétation, alors comment est-il possible d'évaluer la qualité de l'ILS ? Il est envisageable de penser qu'une stratégie n'a pas fonctionné ou qu'elle n'était pas la plus pertinente à certains moments. Mais peut-on conclure que l'ILS est moins bon ? Il est important aussi d'être vigilant sur le point d'ancrage de l'évaluation de la qualité : est-ce qu'il porte sur l'ILS lui-même ou bien sur le produit fini ? Pour plus de précision, nous émettons l'hypothèse qu'une stratégie s'éprouve en fonction du contexte d'énonciation et de la visée informative (intention du locuteur) que nous avons esquissée dans le paragraphe précédent. Selon cette hypothèse, les canons de la langue doivent être envisagés en fonction de la portée du message verbal, en fonction de la facette qui sera mise en avant, du type de discours et de la personne qui s'exprime. L'ILS peut les avoir à l'esprit mais leur application dans l'interprétation peut être repensée en fonction des hypothèses de sens logiques inférées à partir du discours.

L'argumentation de ce paragraphe s'appuie essentiellement sur la notion d'intention développée par Grice (1957) repris par Sperber et Wilson (1989) et Zufferey et Moeschler (2012). L'acte de communication se conçoit dans l'intention de la part du locuteur à faire comprendre à autrui cette même intention. Ainsi, nous pouvons citer les exemples donnés par Zufferey et Moeschler (2012 : 113) et l'analyse qu'ils font pour comprendre que le sens se comprend grâce à une reconstruction :

- « 1) Je n'ai rencontré *personne* au cocktail.  
[...]  
4) Le paracétamol c'est *mieux*.  
5) Jean-Baptiste est un *saint*.  
6) L'examen se terminera à cinq heures précises. »

Pour comprendre ces énoncés, il faut les replacer dans un contexte d'énonciation. Ainsi, l'interprétation qui en découlera va dépendre de la prosodie de la voix ou de l'interlocuteur. *Personne* peut se comprendre en tant que quantifieur ou dans le sens *personne d'intéressant*, *personne de connu*. L'énoncé (4) laisse l'objet de la comparaison implicite (*mieux* par rapport à quoi ?), *saint* peut être employé de façon ironique, métaphorique ou littérale et (6) dépend également du contexte : est-ce une menace, un encouragement, une prédiction ? Les informations contextuelles sont les seuls éléments permettant de répondre à ces interrogations mais surtout de



comprendre l'intention du locuteur derrière ces énoncés. De même qu'un énoncé tel que « j'ai froid » peut se comprendre comme une requête du locuteur pour inciter son interlocuteur à fermer une fenêtre si celle-ci est ouverte, aller dans un endroit chaud s'il se trouve à l'extérieur, etc.

Pour pouvoir comprendre ces intentions, Grice (1957) propose une théorie basée sur les implicatures conventionnelles et conversationnelles que nous allons présenter très brièvement. Tout d'abord l'implicature conventionnelle, souvent considérée comme le synonyme de présupposition, est déclenchée par les éléments présents dans l'énoncé comme dans : « John est anglais, il est donc courageux. » Pour Zufferey et Moeschler (2012 : 114) qui reprend l'exemple de Grice, l'implicature conventionnelle est que tous les Anglais sont courageux. L'auditeur peut inférer cette implicature grâce à la compréhension du connecteur *donc*. L'implicature conversationnelle, quant à elle, a la propriété d'être déclenchée par des « principes généraux liés à la conversation plutôt que d'être attaché à des mots particuliers de l'énoncé. » L'activité du locuteur est de signifier à son auditeur son intention de lui faire part de quelque chose. L'auditeur doit ainsi procéder à des raisonnements logiques d'inférences pour comprendre son intention. C'est ainsi que Grice développe le concept de coopération, essentiel à la communication qu'il définit comme suit :

*« Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé (traduction de Wilson et Sperber 1979:93) cité par Zufferey et Moeschler 2012 : 117) »*

Pour l'interprète, engagé à traduire un échange entre deux ou plusieurs individus, cela implique une compréhension et la reconnaissance de ce principe au moment où les individus se réunissent et établissent une relation. En tant que communicant, l'ILS incarne le locuteur qu'il traduit et œuvre donc pour respecter ces principes dans l'objectif d'être fidèle au sens et à la visée du discours. Ce principe est la nature même de toute communication.

La recherche sur l'intention en interprétation pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. Pour conclure sur l'importance de prendre en compte le principe d'intention, nous pouvons dire que l'interprète combine les structures de la langue (dactylogogie, création d'espace référentiel, activation d'un locus, prises de rôle, etc.) avec un niveau supra-langagier (intonation, expressions idiomatiques, figures de style, etc.) mais que ces structures seront investies différemment en fonction des stratégies interprétatives à mettre en place pour être au plus près du sens et de l'intention communicative. Ces deux citations concluent notre propos :

*« La communication est réussie non par lorsque les auditeurs reconnaissent le sens linguistique de l'énoncé mais lorsqu'ils infèrent « le vouloir-dire » du locuteur. [...] L'attribution d'intentions à autrui est une caractéristique de la cognition et de l'interaction humaines. Les humains conceptualisent leur*

comportement et celui des animaux non pas en fonction de leurs caractéristiques physiques mais en fonction des intentions qui régissent ces comportements. » Sperber et Wilson (1989 : 42)

« Les composantes de la société ne sont pas les êtres humains, mais les relations qui existent entre eux. » Toynbee (1946)

#### 4.2.3. *La pensée visuelle, assurance d'une interprétation de qualité ?*

La question de la qualité a été abordée au cours des deux derniers paragraphes. Dans celui-ci, nous nous efforcerons de montrer que la qualité d'une interprétation relève de plusieurs facteurs. Sa grande part de subjectivité lui confère un caractère très variable et difficile à examiner. En revenant brièvement à question de la norme en LSF, une interprétation de qualité sera celle ayant le moins d'interférence avec la langue de départ (ici le français). Ainsi, le recours au transcodage ou à la dactylologie sera jugé comme « une forme de translittération outrancière et n'a pas de place de par sa forme dans la production, puisqu'il ne respecte pas la structure formelle de la langue des signes. » (Pointurier-Pournin 2014 : 96). Elle continue en mettant en évidence les critères selon la littérature et les recherches en France :

« Dans cette continuité où une norme linguistique est instituée, une interprétation considérée comme acceptable devra dans la mesure du possible éviter toute trace de la langue majoritaire. [...] La littérature en interprétation en LS en France, naturellement influencée par le courant linguistique majoritaire, n'a pas encore décentré son regard de la langue de l'indicateur sourd vers la langue de l'interprète et de ses contraintes en simultanée. De fait, les tactiques envisagées et proposées ont tendance à vouloir préserver une norme linguistique établie et considérée du point de vue de la langue des locuteurs sourds en situation dialogique ou lors de création de corpus artificiels monologiques. » Pointurier-Pournin (2014 : 96)

Si nous avons abondamment abordé l'importance du contexte d'énonciation et de l'intention du locuteur, il convient ici de nous attarder sur d'autres points tout aussi importants en interprétation. En effet, l'interprétation d'un discours est le fruit d'une action plurielle. La perception de la part de la personne sourde de l'interprétation faite par l'ILS n'est pas donc le seul regard à prendre en compte ni le seul élément pertinent. De plus, Durieux (2013 : 111) synthétise clairement la démarche que nous avons tenté de mettre en place : « Puisque plusieurs traductions [...] sont possibles, la qualité d'une traduction est appréciée sur le plan extrinsèque, c'est-à-dire dans son adéquation à la situation de communication. »

En effet, comme l'a remarqué Pointurier-Pournin (2014), l'acte interprétatif est soumis à des contraintes diverses dont les clients/usagers sourds ont difficilement conscience. Son étude retrace des contraintes de type socio-économiques, psychologiques, linguistiques et d'espace. Pour les besoins de notre étude, nous nous focaliserons sur les contraintes qui gravitent autour de l'interprétation.

Premièrement, le temps est un facteur important. L'ILS ne se trouve pas en situation de communication directe, il est soumis au temps imposé par celui qui s'exprime. Nous avons présenté la scénarisation dans les pages précédentes comme étant une tactique largement répandue. Cependant, nous n'avons pas précisé que l'ILS était soumis à des contraintes de temps (rythme du discours) qui lui donnent peu de temps pour trouver la bonne stratégie. En effet, comme le souligne Pointurier-Pournin (2014) en s'appuyant sur Eco (2007), la reformulation par la périphrase (dire en plusieurs mots ce qui pourrait se dire en un seul) est de toute évidence plus longue que l'original. Le processus de scénarisation paraît quand à lui plus rapide. Les stratégies interprétatives - parmi celles données dans le tableau page 60 - seront donc variables en fonction du temps dont dispose l'interprète (temps de réflexion, temps de production). Nous pouvons alors supposer que, lorsqu'un locuteur parle très vite dans un domaine de spécialité complexe, le temps de réflexion sera plus long et impactera sur le temps de production.

Ensuite, le deuxième point qui fera bouger le curseur du jugement sur la qualité est le degré de connaissance du sujet en question. Gile (1983 : 237) explique la différence entre recevoir un discours et le traduire :

« En tant que récepteur, l'interprète se trouve donc dans une situation radicalement différente de celle d'un auditeur ordinaire : alors que celui-ci reçoit un message conçu en fonction de ses connaissances, l'interprète se voit en permanence dans l'obligation de suivre un discours technique qui se situe dans un domaine qu'il ne connaît que superficiellement, et qui est destiné à des auditeurs dont il ne partage pas le savoir. »

Son analyse porte essentiellement sur l'interprétation de conférence, par conséquent cette citation peut être modulée en fonction du type d'interprétation (liaison, réunion, formation). Il n'en demeure pas moins vrai qu'il est difficile de traduire dans un domaine avec des connaissances partielles et que cela amène une charge cognitive plus importante. Il va devoir fournir plus d'efforts pour comprendre le sens, trouver des stratégies (néologisme, dactylologie, correspondance lexicale, labialisation, etc.) ce qui lui demandera une surcharge de mémorisation et de production<sup>45</sup>. La fatigue se ressentira plus rapidement. De plus, durant la phase de déverbalisation, l'ILS peut se retrouver en difficulté si le discours porte sur des concepts qu'il ne connaît pas ou sur un objet qu'il n'a jamais vu. L'activation des connaissances représentées sera donc une tâche plus ardue. La préparation est donc un moment important pour prévenir les difficultés. L'effort d'écoute (concentration intense et saisie du sens), l'effort de mémoire et l'effort de production sont des contraintes inhérentes à l'interprétation simultanée. Ainsi, Gile (1983) précise que l'interprète est capable de transmettre toutes les informations si ses conditions de travail sont respectées (définies

---

45 Nous faisons référence à la théorie de Efforts de Gile (1985).

par l'AIIC (Association Internationale des Interprètes de Conférence) dans le cas cité et pour les ILS par le code éthique de l'AFILS).

D'autres contraintes peuvent survenir : techniques (problème de son, d'éclairage, d'espace), émotionnelles (prise en charge de contenu éprouvant, situation conflictuelle, etc.), économiques (client qui ne veut pas payer sa facture d'interprétation) etc. Les facteurs linguistiques et communicationnels ne sont pas les seuls à pouvoir juger de la qualité d'une interprétation :

« Considérer que la qualité du travail de l'interprète est uniquement fonction de l'efficacité de la communication d'orateur à destinataire et que la fidélité et la qualité de l'enveloppe sont ses seuls déterminants, c'est ne pas tenir compte de l'univers social, psychologique et économique dans lequel s'inscrit l'interprétation, où d'autres critères de qualité ont un poids bien réel. » (Gile 1995 : 157)

En effet, l'auteur avance également l'importance du comportement adéquat et de la tenue vestimentaire. Il avance l'idée que les interprètes qui arrivent le mieux à « s'intégrer » sont mieux perçus et plus facilement recrutés. La connaissance des règles de vie en société, dans des milieux spécifiques peut contribuer à déterminer la qualité de l'interprète :

« Ainsi, l'interprète travaillant lors de visite de chef d'Etat à chef d'Etat doit savoir comment se placer par rapports aux interlocuteurs à tout moment, [...] quand traduire, quand se taire, quand se tenir à distance, quand se rapprocher des interlocuteurs à travers les différentes étapes du parcours officiel et officieux. Gile (1995 : 158)

Cette citation illustre bien la multitude des facteurs qui concourent à la perception d'une interprétation de bonne qualité. Toute proportion gardée, ceci est applicable à d'autres types d'interprétation.

Pour une étude complète sur la qualité en interprétation, il est également important de prendre en compte la source qui en fixe le point de départ. Nous avons vu que la pensée visuelle, en tant que critère infaillible d'une interprétation de qualité, prend position du côté de la norme linguistique et des représentations des locuteurs signeurs. Elle ne saurait satisfaire tous les pans de l'acte interprétatif. Toutefois, les idées que nous avons mentionnées ici (contraintes linguistiques, techniques, interne au processus d'interprétation en simultanée, environnementales, économiques, sociales) font bouger les lignes d'une qualité perçue à partir d'un seul point de vue. S'il est très difficile d'établir un protocole de recherche pour étayer par la recherche la pertinence de la question, nous pouvons conclure en citant Gile (1983 : 242) : « En résumé, il semble que l'évaluation globale de la qualité de l'interprétation ait une réalité professionnelle, ainsi qu'une certaine valeur d'outil à des fins de recherche. »

### 4.3. De la théorie à la pratique

Après avoir présenté en détail les différentes phases du processus interprétatif et plus particulièrement celles de la déverbalisation correspondant à l'activation de représentations, nous avons abordé la place de l'ILS dans un rapport plus global. Sur le plan théorique nous avons pu déceler certaines conséquences concernant l'affirmation d'un mode de pensée visuel en LSF. Nous allons maintenant voir en quoi les techniques de schématisations et de mind-mapping peuvent être intégrées à la didactique de l'interprétation simultanée et consécutive pour son appui pédagogique dans la compréhension des structures d'un discours.

#### *4.3.1. La portée didactique et pédagogique de la représentation visuelle*

Les pages précédentes ont introduit la différence entre la représentation visuelle des connaissances et la représentation visuelle suscitée par le discours. Ces deux notions ne jouent pas sur le même plan, l'une est individuelle l'autre est collective. Il est possible d'admettre que les représentations survenant à notre esprit lors d'un échange avec quelqu'un nous sont personnelles car il nous appartient de vouloir les rendre explicites ou non. Toutefois, lors d'une situation de communication interprétée, ces représentations tendent à être collectives dans la mesure où elles sont saisies par l'ILS lors de la phase de déverbalisation pour transmettre le sens et le transposer dans une autre langue. Dans la mesure où nous ne discutons pas à quelqu'un mais avec quelqu'un, la notion d'altérité est d'ores et déjà extériorisée.

Comme nous l'avons déjà vu déjà au chapitre deux, des schémas accompagnent souvent les explications scientifiques, les encyclopédies pour illustrer des concepts, comme celui d'hélice par exemple. Une meilleure compréhension a lieu quand celui-ci est accompagné d'un mouvement co-verbal ou encore d'une représentation visuelle. Si le travail de Guitteny (2007) a été étudié non pas comme une explication du processus de déverbalisation mais comme un travail préparatoire à la traduction, il n'en demeure pas moins que les schémas que nous pouvons faire des objets du monde peuvent en amont ou en aval enrichir les connaissances de l'ILS. N'oublions pas que son article est écrit pour un protocole du traitement automatique de la LSF. La schématisation peut également s'appliquer à la compréhension de la constitution d'un discours comme nous l'avons vu avec le schéma d'un article de loi. Dans ce paragraphe, nous n'allons pas dresser une typologie des types d'images (Cosette 1985) ni des types de schémas (Adam 1999) mais nous allons voir en quoi un schéma peut être utile pour l'ILS de par son potentiel figuratif pour améliorer l'acquisition des connaissances.

Guitteny (2007) s'appuie sur une importante littérature pour distinguer dessin, schéma,

graphiques, cartes conceptuelles. Ainsi, le dessin se distingue du schéma par son caractère figuratif et pictural possède des paramètres d'analyse propres à une étude artistique (ligne de fuite, perspective, point de vue, etc.). Le schéma, tel qu'il est défini dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* est plus concis : « Représentation graphique réduite à l'essentiel, et souvent symbolique, mais où toutes les informations se trouvent données de façon précise. » ou encore « Cette représentation des constituants fondamentaux d'un objet complexe, incluant les relations fonctionnelles existants entre ces constituants. » Un schéma peut exprimer des relations, des comportements, en cela il sera plus précis que le dessin. En schématisant la présentation des Etats généraux, Guitteny (2007 : 19) nous donne la procédure pour organiser une représentation schématique :

- « l'organisation générale : le thème est placé au centre, avec une taille plus importante
- l'ordre de logique visuelle : on présente la situation et ses composantes avant l'action
- l'ordre hiérarchique (le roi est placé en haut)
- la symbolisation (la richesse et l'inaction du pouvoir royal symbolisées par un magot et le ronflement, les conflits signifiés par des éclairs, les membres de l'assemblée distingués par leurs habits et attitudes)
- la présentation schématique visuelle (la représentativité est signifiée par la répartition des représentants sur l'ensemble de la France, la composition de l'assemblée est schématisée par la distinction des trois groupes de personnages et la place du roi)
- les 'incohérences' d'une présentation visuelle (il n'est pas gênant de placer dans l'espace plusieurs dessins de la France)
- les outils d'expression visuelle (le zoom placé sur un membre du Tiers-Etat qui reçoit les doléances)
- le déroulement temporel (les flèches en pointillé)
- des traits d'humour (le roi se moquant des conflits)
- le recours au lexique pour dénommer les entités »

Nous retrouvons de la même façon ce qui a été conçu comme la représentation écrite d'une pensée visuelle à l'oeuvre en LSF, mentionnée au chapitre deux. Nous pouvons citer Estivals (1992 : 4) cité par Guitteny (2007 : 8) qui résume de façon intéressante la différence entre une image et un schéma : « L'image montre. [...]. Le schéma montre qu'on a compris. ».

L'utilisation des schémas et leur rôle dans l'amélioration dans l'acquisition des connaissances ont été analysés notamment par Vezin (1972). De multiples expériences ont été menées sous plusieurs formes avec des participants différents. Nous n'entrerons pas dans le détail du déroulement de celles-ci, retenons simplement que l'utilisation d'un schéma ne dispense pas de donner des

explications verbales (pour décomposer même ce qui n'est pas compréhensible par la perception) et que si un rôle est attribué au schéma pour l'acquisition, la question de savoir précisément ce qui est compris reste floue. Cependant, les résultats de ces expériences suffisent à témoigner leur pertinence :

« Cet apprentissage du schéma peut donc permettre de parvenir à un certain niveau de généralité, d'appréhender les relations et les caractéristiques pertinentes d'une ou plusieurs classes d'objets. [...] Le schéma exprime une connaissance générale de façon figurée. [...] En effet, le schéma n'est pas seulement une juxtaposition de symboles : la position des éléments du schéma dans le plan, et leurs tailles respectives, peuvent permettre d'exprimer une connaissance. [...] Le schéma doit être adéquat à ce qu'il a pour but d'exprimer. » (Vezin 1972 : 195-196)

Comme un grand nombre de points soulevés dans ce mémoire, la question de l'utilisation des schémas pour la didactique de l'interprétation nécessite une étude beaucoup plus approfondie notamment sur la façon dont ils peuvent être incorporés à la formation. Notre objectif était simplement de soulever leur intérêt pédagogique.

La technique de la carte mentale, carte conceptuelle ou encore mind-mapping est utilisée dans beaucoup de domaines (la médecine (Demeester *et al.* 2010), l'informatique et l'enseignement (Delorme 2005) ou encore la traduction (Dancette et Halimi 2005) pour ses vertus pédagogiques manifestes. Notre propos se situe dans la continuité du travail de Dancette et Halimi (2005 : 548) qui avancent l'hypothèse

« que l'usage des représentations conceptuelles (schémas, cartes conceptuelles) peut faciliter la compréhension et la traduction (lexicale, rhétorique discursive) et favoriser l'accumulation du savoir dans les domaines de spécialités. »

Selon le bureau de soutien à l'enseignement de l'Université de Laval, une carte conceptuelle se construit de la manière suivante :

- « 1. La définition de l'objectif poursuivi par la carte
2. Identification du concept central, des concepts secondaires et des idées spécifiques.
3. Organisation spatiale des concepts (classement et hiérarchisation).
4. Caractérisation des liens qui unissent les concepts.
5. Ajout de couleurs.
6. Révision de la carte ([...] tout au long des étapes de constructions de la carte conceptuelle) »

Dancette et Halimi (2005) insistent sur la pertinence de la carte conceptuelle dans la structuration des connaissances. Son utilisation systématique aboutit à une compréhension des connaissances extra-linguistiques nécessaires à une traduction (les auteurs s'intéressent à la

traduction du matériau écrit mais cela est transposable pour l'interprétation (orale)). Elle se définit comme :

« une représentation graphiques des concepts abstraits, de manière plus où moins intuitive, d'un texte ou d'un ensemble de textes. Elle procède d'une réduction et d'une abstraction permettant le passage des phrases du textes aux mots (étiquettes) pointant vers les idées principales, ou selon la finalité de la carte, vers les concepts clés du domaine. [...] elle peut coder les relations qu'entretiennent entre eux ces concepts. » Dancette et Halimi (1995:554)

Elles mentionnent également des études qui ont soulevé son utilisation dans le cadre de l'interprétation consécutive (Nguyen (1998) et Nguyen et Tochon 1995). En comparant l'utilisation du résumé à celle de la carte mentale, ils soulignent et démontrent

« une influence positive de la carte conceptuelle et négative du résumé sur quatre variables impliquées dans ce processus : la compréhension, la production, la prise de notes et l'état psychologique. »

Nous remarquons également que les cours d'interprétation consécutive dispensées à l'Université de Lille s'appuient fortement sur la structuration des connaissances et la mise en relief de l'organisation du discours grâce à la carte conceptuelle. Le mind-mapping, contrairement au schéma, met plus difficilement en exergue les « charnières logiques appropriées » mises en évidence par la représentation et l'implication des notions entre elles<sup>46</sup>.

Il convient cependant d'avoir à l'esprit, selon Selescovitch (1968) citée par Pointurier-Pournin (2014 : 104), que tous les types de textes (et *a fortiori* tous les types de discours) ne sont pas propices à l'activation de représentations imagées, surtout dans les domaines de spécialités. L'interprète a parfois une image éloignée de celle voulue par l'orateur. Selescovitch (1968) préconise davantage le concept d'*écoute active* où l'interprète est totalement mobilisé face à ce qu'il entend. Pointurier-Pournin (2014) conclut de la lecture de Selescovitch (1968) que l'évocation d'image « n'apparaît pas être un phénomène spontané inhérent à l'exercice d'interprétation, ni même perfectible [...]. » En effet, que se passe t-il dans le cerveau de l'ILS lorsqu'il est face à un discours qui n'active aucune connaissance personnelle ni aucune représentation ? La question de la perfectibilité des connaissances pour l'ILS est un autre champ d'investigation.

Certaines études démontrent avec plus ou moins d'importance le rapprochement possible entre schéma, carte conceptuelle, dessin et amélioration de l'apprentissage. Le rapprochement trop rapide effectué entre le caractère non verbal (au sens non linguistique) des façons de représenter les connaissances et les modalités phonologiques de la LSF (spatialisation et iconicité) ont amené à la conclusion que la LSF compose des images. Une attention particulière devra donc être portée à

---

46 Cf. Dancette et Halimi (2005 : 555-556) et le texte « Diamonds are forever » pour l'exemple d'application en traduction.



l'application de ces outils pour ne pas tomber dans l'effet inverse et aboutir à une application systématique<sup>47</sup>. Ces outils pédagogiques demandent d'être analysés avec le plus grand soin pour être efficaces et pertinents. Ils doivent permettre à l'étudiant interprète de se construire des ponts entre la structuration de ses connaissances dans des domaines divers et dans l'interprétation qu'il fait d'un discours.

#### *4.3.2. Vers un protocole expérimental*

Les objectifs généraux de ce mémoire ont fixé les remparts d'une analyse théorique sur les liens entre pensée visuelle et interprétation simultanée vers la LSF. Plusieurs concepts ont été interrogés, des limites et des interrogations sont nées de ces évidences. Pour terminer ce mémoire, il serait intéressant de voir comment l'hypothèse que nous avons émise en introduction (le recours à la représentation visuelle du discours est primordial dans le processus d'interprétation du français vers la LSF) pourrait être réinvestie par une étude de corpus ou encore en interrogeant les ILS eux-mêmes sur les pratiques et stratégies interprétatives.

Pour cela, un protocole expérimental pourrait se mettre en place tel que Degueldre (2002) l'a conçu. Son étude, réalisée sur des interprètes audio-vocaux, comporte deux moments est guidée par trois questions :

« 1) quel est l'impact de l'imagerie sur la qualité du travail de l'interprète (sur sa compréhension et sa ré-expression) ; 2) quel est l'effet des divers types de textes (concrets/abstraites) sur la restitution des messages ; 3) si un interprète expérimenté a davantage recours à la représentation mentale par rapport à un novice. » Degueldre (2002 : 67).

Cette citation reprend des arguments que nous avons développés dans les pages précédentes. Son protocole s'applique à des interprètes de conférence, il faudrait donc veiller à cerner la méthode à appliquer. De plus, il pourrait être intéressant de voir si l'ILS fait davantage appel à des représentations mentales en interprétation de liaison, de réunion où des enjeux d'interaction, de réactivité peuvent entrer dans les critères de qualité d'une interprétation. L'utilisation d'images mentales lors de la phase de déverbalisation est-elle identique ? Nous formulons alors une hypothèse qui demande à être vérifiée par la suite : la qualité d'une interprétation du français vers la LSF dépend du type d'intervention.

Le protocole que nous tentons d'explicitier est appliqué dans un contexte de conférence. Son échantillon est composé de sept passages de courte durée pour que l'exercice ne se transforme pas

---

47 De la même façon, cet argument rejoint l'étude de Marschark et al. (2016) sur les méthodes d'apprentissages des étudiants Sourds. Ce n'est pas parce que un signeur utilise un mode de communication visuel qu'il apprendra systématiquement mieux avec des outils pédagogiques visuels.

en exercice de mémoire. Cinq des textes ont été enregistrés à vitesse normale par un comédien et les deux autres sont des extraits de discours politiques de Hilary Clinton et d'un interprète britannique :

« Tous les textes ont été choisis en fonction de certaines caractéristiques propres (niveau d'abstraction, difficulté lexicale et syntaxique, familiarité avec le sujet, longueur — cf. l'appendice 1 pour plus de détails) de telle sorte que seules devaient varier la longueur et le niveau d'abstraction des extraits, notre objectif étant de voir si les textes concrets étaient mieux restitués que les textes plus abstraits, quelle que soit la longueur des passages. » Degueldre (2002:68).

Les participants ont écouté le discours une fois et devaient le restituer en interprétation consécutive sans prendre de notes (d'autres conditions, celles d'une interprétation simultanée devront être reconstruites pour mettre ce protocole en place). À la fin de l'exercice, ils ont dû répondre à un questionnaire retraçant leur formation et dire à quel moment l'utilisation des images a eu lieu et en quoi elle avait été utile. Le questionnaire retrace aussi les passages jugés difficiles. Les conclusions sont les suivantes :

« L'ensemble des répondants indique que l'imagerie a été plus utile pour la restitution des textes concrets, qu'ils estiment également comme étant plus faciles à restituer. L'analyse qualitative du texte le plus concret et du texte le plus abstrait montre que moins d'erreurs sont commises par l'ensemble des répondants lors de la restitution du texte concret, pour lequel tous les répondants disent avoir formé davantage de représentations mentales-images. Il faut toutefois ajouter que d'autres outils utiles sont la connaissance du sujet et la mémoire. Une des hypothèses de départ selon laquelle il y aurait probablement des différences marquées entre les novices et les interprètes chevronnés quant à la capacité d'utiliser les représentations mentales pour restituer les divers types de textes n'est pas confirmée. Les résultats semblent indiquer en fait que cette capacité ne dépend pas uniquement de l'expérience professionnelle des répondants, mais qu'elle est également liée à d'autres facteurs: la mémoire et la connaissance du sujet. La représentation mentale, les connaissances du sujet et la mémoire sont trois éléments complémentaires qui contribuent à une meilleure restitution. » (Degueldre 2002:74)

Concernant l'évaluation de la qualité de l'interprétation, nous pourrions imaginer soumettre l'interprétation à des publics différents (entendants, Sourds, autres ILS) et établir une grille d'évaluation en fonction des critères que nous avons émis en 4.2.3. D'une manière générale, chaque interprétation est perfectible. Nous émettons l'hypothèse que la personne la plus habilitée à fournir une évaluation complète de la qualité de l'interprétation sera le collègue ILS ce qui ne veut pas dire que l'avis émis par les autres membres ne compte pas sur le plan émotionnel ou subjectif.

\*\*\*

## CONCLUSION

---

Ce mémoire fut guidé par plusieurs objectifs : répondre à l'hypothèse du recours évident et primordial de la représentation visuelle du discours, voir ce qui découle de l'affirmation d'une pensée visuelle et enfin distinguer la vie intérieure de l'esprit, des connaissances de ce qui relève de des fonctions de communication liant les individus entre eux. Le chapitre un est essentiel pour la compréhension des enjeux d'une étude sur la pensée. La difficulté de réfléchir sur un matériau immatériel ayant des résonances matérielles dans l'esprit des individus est réelle. Il est important de saisir dans quelle discipline et sous quel angle de vue ce concept est envisagé. Rappelons les trois questions marquant la direction de ce mémoire : Un moyen de communication visuel implique-t-il nécessairement un mode de pensée visuel ? En s'interrogeant sur la potentialité d'accéder à la matérialité de la pensée ainsi qu'à sa consubstantialité avec la langue, nous envisageons que cette affirmation est née du raccourci plausible entre perception visuelle et pensée visuelle, entre modalité immanente de la langue et intentions personnelles. L'étude du chapitre deux a mis en lumière la définition accordée à la pensée visuelle dans le champ des études françaises sur la LSF : pensée visuelle est synonyme d'iconicité.

A la deuxième question : les représentations visuelles sont-elles le propre des locuteurs d'une langue signée ?, le chapitre trois a longuement argumenté en faveur d'une capacité propre à l'individu lui-même, caractéristique des actes de la vie humaine, tissant des liens étroits avec les énoncés de la langue. Dans la mesure où nous avons ouvert les portes de la philosophie de l'esprit et de l'épistémologie en cherchant à comprendre une des facultés de la pensée comme capacité représentationnelle, nous pouvons déduire que la notion de « penser avec des mots » n'est pas plus simple à comprendre que celui de pensée visuelle. Notre entreprise s'est évertuée à élargir la conception pour envisager une capacité propre à l'individu lui-même, que sa langue soit dans une modalité visuelle ou vocale. Nous pouvons conclure en citant McGinn (2004:163) : « [...] the imagination is a ubiquitous and central feature in mental life. It pervades nearly every mental opération.[...] We use our imaginative faculty all the time. »

Enfin, le chapitre quatre a examiné les conséquences sur l'exercice d'interprétation d'une langue à l'autre guidé par la question : Une interprétation plus « visuelle » est-elle de meilleure qualité ? Devant le haut degré de subjectivité accordé à cette notion, la pensée visuelle en tant que critère pour une bonne interprétation, a été remise dans son contexte. Ce critère est envisagé à partir du point de vue des locuteurs Sourds, il est donc naturellement fortement subjectif. Par ailleurs, il est fortement marqué par les relations conflictuelles avec la langue majoritaire, le français et les

traces encore visibles du passé. Ce mémoire n'a pas la prétention de pouvoir apporter des réponses incontestables mais plutôt de mettre en exergue la nécessité de poser ces questions. Il n'a pas pour objectif de mettre à mal la représentation que les Sourds et les entendants portent sur la langue des signes. Les interrogations que nous avons menées sur les limites et les conséquences possibles d'une pensée visuelle n'enlèvent rien à l'originalité dont les locuteurs font preuve. Par ce mémoire, nous voulions soulever des questions et interroger les évidences.

Grâce à toute la littérature que nous avons consultée, notre argumentation s'est progressivement constituée en une oscillation entre des concepts binaires : la pensée peut se comprendre selon un point de vue général, extérieur, représentatif d'un courant, d'un groupe, d'une époque ou selon un point de vue particulier, individuel se comprenant souvent comme langage intérieur. La notion de représentation a été également envisagée sous le prisme général/particulier. A ce sujet, nous pouvons simplement soulever le fait que si la langue conditionne fortement la pensée, la LSF ne peut être envisagée comme une suite d'images de bandes dessinées ou comme le scénario d'un film. Elle perdrait son statut même de langue. L'étude linguistique peut donner des indications sur l'organisation de celle-ci, mais il semble problématique de conclure qu'un mode d'expression visuel donne nécessairement une pensée visuelle. C'est pourquoi nous avons émis l'idée d'une pensée verbale portée par les signes manuels et non manuels de la langue. Le langage intérieur des Sourds nécessite d'autres études approfondies et ne sauraient se satisfaire de nos conclusions à son sujet. Une autre opposition a été mise en avant, concevoir l'iconicité comme le matériau naturel supportant la structure linguistique de la langue, ou comme un idéal à atteindre pour être dans la norme. La pensée visuelle, vue sous le prisme de l'iconicité, a permis d'interroger un rapport de supériorité dont les constituants demeurent flous.

Nous l'avons vu, notre vie mentale est faite d'images, elles sont les représentations de ce que notre esprit construit et comprend. Nous les mettons à profit dans la communication avec autrui car, si nous avons besoin des mots et des structures syntaxiques pour partager un socle commun de références, le sens qui en émane est personnel, tissé dans l'expérience que nous avons du monde que nous voulons partager. Ainsi pour l'ILS, il convient de savoir quelles sont les représentations que souhaite transmettre l'orateur, activer volontairement les connaissances qui y sont associées pour être au plus près de ce qu'il veut dire. Ceci fait partie du processus de déverbalisation, essentiel pour la compréhension du sens que l'on soit interprète ou non. Est-il possible de comprendre un discours sans le déverbaliser, sans passer par une activation consciente des représentations mentales ? Pourquoi alors insister sur le fait d'être visuel dans l'interprétation ? Une réponse possible se trouve dans l'importante place accordée aux canons de la LSF. Mais, nous l'avons

mentionné, accentuer un discours pour le rendre plus explicite, plus visuel est une technique d'interprétation comme il en existe beaucoup d'autres. La mise en pratique de ces stratégies doit être comprise en fonction du contexte d'énonciation et du point de vue de celui qui s'exprime.

Cependant, pour plus d'efficacité et de qualité, il ne suffit pas de savoir que ces représentations sont là et qu'en langue des signes il suffit d'imaginer une scène pour la reproduire à l'identique. Un saut est nécessaire pour passer de savoir à savoir-faire. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'analyse linguistique en France de la langue des signes est restreinte à la création de corpus de situations *ex nihilo* en monologue et surtout à la restitution de récits narratifs dialogiques. Toutes les fonctions communicatives sont loin d'être restreintes à ce type de discours, tous les discours peuvent être produits et ils ne suscitent pas des images à un même niveau.

Du point de vue de la profession, l'ILS doit faire face à des contraintes propres à son métier. Il incarne une éthique professionnelle dont la qualité est une réalité multiple. Elle ne saurait se résoudre qu'à l'unique regard porté par la communauté Sourde, aussi important qu'il soit, car l'ILS est un communicant, comme les personnes qu'il traduit. La communication se saurait se concevoir sous un seul point de vue. Cependant, si cette étude ne peut attester de manière sûre un mode d'être visuel et de pensée visuelle, il n'en demeure pas moins qu'elle nous a ouvert les portes d'une réflexion riche et « [...] contribue à l'enrichissement global de la diversité des potentialités humaines. » (Virole 2006 : 494)

La continuité de cette réflexion se trouve au niveau didactique, dans la façon dont les représentations peuvent être travaillées en fonction des types d'interprétation (liaison, conférence, réunion, formation), en fonction des types d'orateurs, en fonction des types de discours, en fonction des contextes d'énonciation. Nous avons envisagé les situations où la communication se passe bien (principe de coopération), une étude pourrait développer le poids émotionnel et linguistique de la qualité de l'interprétation dans des situations extrêmes. La pensée est un concept à la lisière d'un grand nombre de domaines de réflexion depuis des millénaires. Nous avons souhaité engager un pas vers la compréhension de l'association d'une capacité sensorielle à une capacité cognitive mais l'apport de la littérature française est limité. Pour plus de richesse, il faudrait étayer cette argumentation à la lumière de la littérature internationale sur les langues signées et dans le domaine de l'interprétation d'une langue vocale à langue signée et inversement. La mise en place d'un protocole expérimental pourrait enrichir cette réflexion. Nous donnons le point final de ce mémoire en citant Pointurier-Pournin (2014) : 108) « Dans l'attente de travaux plus poussés sur le lien entre pensée visuelle, représentation mentale et interprétation simultanée en LS, nous ne saurons que préconiser une certaine prudence quant à l'emploi de ces concepts. »

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ADAM M. (1999). *Les Schémas, un langage transdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan,
- ANDRIEU, B. (2002). « Le corps pensant. Mouvement épistémologique de la philosophie dans la biologie 1950-2000 » dans *Revue internationale de philosophie*, 2002/4 n°222, pp. 557-582 [en ligne] [www.cairn.info/revue-internationale-de-philosophie-2002-4-page-557.htm](http://www.cairn.info/revue-internationale-de-philosophie-2002-4-page-557.htm). [consulté le 10 juillet 2016]
- ARNHEIM, R. (1969). *Visual Thinking*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press
- ARNHEIM, R. (1999). *La pensée visuelle*, Paris, Champs Flammarion.
- BLANC-GARIN, J. (1974). « Recherches récentes sur les images mentales : leur rôle dans les processus de traitement perceptif et cognitif » dans *L'année Psychologique*, volume 74 n°2, pp.533-563
- BOBIN, A-C. (2011-2012). *Surdité et entendement*, Lille 3, mémoire de master 1 sciences du langage
- BOUVET, D. (1997). *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles*, Paris, L'Harmattan
- BOYSON-BARDIES, B. (2003). *Le langage qu'est-ce-que c'est ?* Paris, Odile Jacob
- BRUYER, R. (1986). « L'hémisphère cérébral gauche est-il chez l'homme davantage dépendant du temps que le droit ? » dans *L'année Psychologique*, volume 86 n°2, pp. 247-259
- BUHLER, K. (2009). *Théorie du langage, la fonction représentationnelle*, Marseille, Agone
- BUHLER, K. (1918). « Kritische Musterung der neueren Theorien des Statzes », *Indogermanishes Jahrbuch* VI, pp. 1-20
- Bureau de soutien à l'enseignement (2016), Université de Laval [en ligne] [https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/demarche\\_creation\\_cartes\\_2016.pdf](https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/demarche_creation_cartes_2016.pdf) [consulté le 17 août 2016]
- CASSIRER, E. (1972). *La Philosophie des formes symboliques* (1923-1929), 3 tomes, Paris, Éditions de Minuit
- COMPAGNYS M. (2003). *La langue des signes mode d'emploi : l'expression par la pensée visuelle*, Angers, Editions Monica Compagnys
- COMRIE, B. (2013) *Written systems* [online], Dryer, Matthew S. & Haspelmath, Martin (eds.) The World Atlas of Language Structures Online. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Available online at <http://wals.info/chapter/141> Accessed on 2016-08-16.)
- CONGRES INTERNATIONAL (1881). *Pour l'amélioration du sort des sourds-muets, tenu à Milan du 6 au 11 septembre 1880, (Compte rendu)*, Rome, Héritiers Botta

- CORBEIL dir. (2012). « Être humain » dans *Le dictionnaire visuel +: définitions et notices encyclopédiques* Québec Amérique, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pp.191-240
- COSSETTE, C. (1985). *Les images démaquillées*, Montréal, Editions Riguil
- CUXAC, C. (1993). « Iconicité des langues des signes » dans *Faits de langues*, volume 1, n°1, pp.47-56
- CUXAC, C. (2007). « Une manière de reformuler en LSF » dans *La linguistique*, 2007/1, n°43, pp.117-128 [en ligne] [www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-117.htm](http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-117.htm). [consulté le 30 juillet 2016]
- DANCETTE, J. et HALIMI, S. (2005). « La représentation des connaissances : son apport à l'étude du processus de traduction » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 50, n°2, pp. 548-559
- DEGUELDRE, C. (2002). « Le rôle de l'imagerie dans la communication réalisée par interprète » dans *Meta : journal des traducteurs*, vol.47 n°1 pp.58-86
- DELAPORTE, Y. (2002). *Les Sourds c'est comme ça*, Paris, Les Editions de la MSH
- DELORME, F. (2005). *Évaluation et modélisation des connaissances des apprenants à l'aide de cartes conceptuelles*, INSA de Rouen, thèse de doctorat en informatique
- DEMEESTER, A. VANPEE, D., MARCHAND, C., EYMARD, C. (2010). « Formation du raisonnement clinique : perspectives d'utilisation des cartes conceptuelles » dans *Pédagogie Médicale*, volume 11, n°2, pp. 81-95
- DONVILLE, Barbara. (2010) *Pensée visuelle et sentiment de soi* [en ligne] <http://autisme.aveyron.free.fr/spip.php?article7&lang=fr> [consulté le 19 juillet 2016]
- DRETSKE, F. (1990). « Seeing, Believing and Knowing » in *Visual Cognition and Action an Invitation to Cognitive Science* vol. 2, Cambridge, Massachussets, London England, The MIT Press, pp.129-148
- DURIEUX, C. (2013). « Rencontres » dans *De la pensée aux langages : Mélanges offerts à J.R Ladmiral*, Gargiulo, G et Lautel Ribstein, F. (dir) Paris, Michel Houdiard Éditeurs
- ECO, U. (2007). *Dire Presque la même chose, expériences de traduction*, Paris : Grasset
- ESTIVALS R. (1992). « La théorie du schéma pictural, Schéma et schématisation », *Revue de bibliologie*, n° 37
- ENCREVE F. (2008). « Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du xixe siècle », *Le Mouvement Social*, n° 223, p. 83-98
- FORTIS, J-M. (1994). « Image mentale et représentation propositionnelle » dans *Intellectica*, 1994/2, 19, pp. 253-305
- FRANQUI, C. (2013). « Que puis-je dire en tant que poète ? » dans *De la pensée aux langages :*

*Mélanges offerts à J.R. Ladmiral*, Paris, Michel Houdiard Éditeur

GELARD, M-L., SIROST O. (2010). « Corps et langage des sens » dans *Communications*, n°86 pp.7-14

GILE, D. (1983). « Aspects méthodologiques de l'évaluation de la qualité du travail en interprétation simultanée » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 28, n°3, pp. 236-243

GILE, D. (1985). « Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée », *Meta*, vol.30, n°1, pp. 44-48.

GILE, D. (1995). *Regard sur la recherche en interprétation de conférence*, Lille, Presse Universitaire du Septentrion

GORDON, N. (2004). « The neurology of sign language » in *Brain & Development*, 26, pp.146-150

GOYARD-FABRE, S. (2007). « Parler, dire, penser. Du dialogisme transcendantal à l'érotique générale » dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°2, pp. 240-272

GRANDIN T. (2009). *Thinking in pictures*, London, New York, Sydney and Delhi, Bloomsbury Publishing

GRANDIN, T. (1997). *Penser en images et autres témoignages sur l'autisme*, Paris, Éditions Odile Jacob

GRICE, H.P. (1957). « Meaning » in *Philosophical Review*, 66 : 377-88

GUILLAUME, G. (1973). *Principes de linguistique théorique, Recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin*, Québec, Les presses de l'Université de Laval

GUITTENY, P. (2004). *Échos iconiques*, Paris VIII, mémoire DFSSU

GUITTENY, P. (2006). *Le passif en langue des signes*, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Thèse de doctorat en linguistique [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00423884/document> [consulté le 3 juillet 2016]

GUITTENY, P. (2007). « Langue des signes et schémas » dans *TAL*, volume 48, n°2

GUITTENY, P. (2014). « La cognition visuelle de l'interprète » dans *L'étrange cerveau de l'interprète*, Journal de l'AFILS, n°88, juillet 2014, pp. 5-7

HANSEN-LOVE éd. (2000). *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier

HENRY, J. (1995). « La fidélité cet éternel questionnement: critique de la morale de la traduction » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 40, n°3, pp. 367-371

HERBULOT, F. (2004). « La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d'une praticienne » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 49, n°2, pp. 307-315

HOWES, D. (2010). « L'esprit multisensoriel ou la modulation de la perception » dans *Communications*, n°86, pp. 37-46

HUME, D. (1985). *A Treatise of Human Nature*, London, Penguin Classics



- HURTADO- ALBIR, A. (1990). *La notion de fidélité en traduction*, Paris, Didier Erudition,
- JOHNSON, M. (1987). *The Body Mind : The Bodily Basis of Meaning, Imagination and Reason*, Chicago, University of Chicago Press
- KOSSLYN, S. (1990). « Mental imagery » in *Visual Cognition and Action, an Invitation to Cognitive Science* vol. 2, Cambridge, Massachusetts, London England, The MIT Press, pp.73-97
- KOSSLYN, S. (1994). *Image and Brain : The Resolution of th Imagery Debate*, Cambridge, The MIT Press
- LANE, H. *et al.* (2011). *People of the eye : Deaf ethnicity and ancestry*. New-York, NY : Oxford University Press
- LEDERER, M. (1981). *La traduction simultanée – expérience et théorie*, Paris, Minard Lettres Modernes
- LEDERER, M. (1985). « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction » dans *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, n°1, pp. 25-29
- LEDERER, M. et SELESCOVITCH, D. (2001). *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition
- LEDERER, M. (2005). « Défense et illustration de la Théorie Interprétative et de la Traduction » dans F. ISRAEL et M.LEDERER (dirs) *La Théorie Interprétative de la Traduction*, Caen, Tome 1, Lettres Modernes Minard, pp. 89-140
- LEWIS, M. PAUL-GARY F. SIMONS and CHARLES D. Fennig (eds.) (2016). « How many languages in the world are unwritten ? » In *Ethnologue: Languages of the World, Nineteenth edition*. Dallas, Texas : SIL International. Online version: <https://www.ethnologue.com/enterprise-faq/how-many-languages-world-are-unwritten-0>
- LLEWELLYN-JONES, P. (2014). “Interpreting : cognitive processes and practical strategies”, conférence EfsliT, septembre 2014, Anvers
- LONGEART M. *Ferdinand de Saussure, sur le signe linguistique* [en ligne] <http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/notions/langage/convers/textes/saussure/signe.htm> [consulté le 28 juillet 2016]
- LOPEZ-CRESPO, G. DAZA, M.T. & MENDEZ-LOPEZ, M. (2012). « Visual working memory in deaf children with diverse communication modes : Improvement by differential outcomes. » in *Research in Developmental Disabilities*, 33, pp. 362-368
- MARSCHARK, M. *et al.* (2015). Understanding language, hearing status and visual-spatial skills. *Journal of Deafs Studies and Deaf Education*, 21, pp. 148-155
- MARSCHARK, M. , PAIVIO, A., SPENCER, L.J. *et al.* (2016). « Don't Assume that Deaf Students are Visual Learners » in *Journal of Developmental and Physical Disabilities*, pp.1-19
- MAYBERRY, R-I. (2002). « Cognitive development in deaf children : The interface of language

- and perception in neuropsychology » In *Handbook of Neuropsychology*, Philadelphia, S.J. Segalowitz & I. Rapin (Eds.) Part II (vol 8, 2<sup>nd</sup> ed. pp. 71-107), PA. Elsevier
- MCGINN, C. (2004). *Mindsight : image, dream and meaning*, Cambridge Massachusetts, London, Harvard University Press
- MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard
- MOTTEZ, B. (2006). *Les sourds existent-ils ? Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto*, Paris, L'Harmattan
- NGUYEN, PHUONG T.C. (1998). *Cartes conceptuelles et processus de compréhension en interprétation*, thèse présentée à l'Université de Montréal
- NGUYEN PHUONG T.C. Et TOCHON, F.V. (1995). *Influence de la carte de concepts sur les processus de compréhension et de production orales propres à l'interprétation consécutive, une nouvelle orientation de recherche*, UNIFE, Puente, Lima, Pérou
- OLIVER, M. (2013). *Peirce, la pensée et le réel*, Paris, Hermann Editeurs
- PAIVIO, A. (1971). *Imagery and verbal process*. New-York, Holt Rinehart and Winston
- POINTURIER-POURNIN, S. (2014). *L'interprétation en Langue des Signes Française : contraintes, tactiques, efforts*. Linguistics, Institut d'Optique Graduate School [en ligne]
- POTTIER, B. (1987). *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette
- PUTNAM, H. (1990). *Représentation et réalité*, Paris, Gallimard
- REISS, K., LADMIRAL, J. R., & BOCQUET, C. (2009). *Problématiques de la traduction: les conférences de Vienne*. Paris, Economica-Anthropos.
- RICOEUR, P. (1974). « Signe et sens » in *Encycl. Universalis*, Paris, pp. 1011-1015
- RISLER, A (2002). « Point de vue cognitiviste sur les espaces créés en LSF : Espace lexical, espace syntaxique », in *Lidil* n°26, décembre 2002, Lidilem, Université Stendhal Grenoble, pp.45-61
- RISLER, A. (2011). « La langue des signes Française, comment faire parler les mains ? » dans *La main, pluriel d'une abstraction sensible*, L'Harmattan, direction A. Chitrit
- RISLER, A. (2013). « Expression du déplacement dans les langues signées : comment parler d'espace dans une langue spatiale ? » in C. Chauvin (dir) *Sémantique des relations spatiales, Faits de langue*, n°42, Peter Lang, pp. 214-252
- RISLER, A. (2014). « Parenthèses et ruptures énonciatives en langue des signes française », *Discours* [En ligne], n°14, consulté le 30 juillet 2016.
- RISLER, A. (à paraître). « Autopointage, sujet et prise de rôle en Langue des Signes Française », In Mir-Samii R. (ed.). : *Sciences pour la communication*. Actes du colloque « Le sujet et l'absence de sujet ». Peter Lang
- SALLANDRE, M-A. (2001). « Va et vient de l'iconicité en langue des signes française » dans

*Acquisition et interaction en langue étrangère* [en ligne] <http://aile.revues.org/1405> [consulté le 28 juillet 2016]

SAUSSURE, F. (1964). *Cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Payot

SELESKOVITCH, D. et LEDERER, M. (2002). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation, deuxième édition revue et augmentée*. Paris, Didier Erudition, (Collection traductologie)

SERO-GUILLAUME, P. (2008). *Langue des Signes, surdité et accès au langage*, Montreuil, Éditions du Papyrus

SPERBER, D. & WILSON, D. (1989). *La pertinence, communication et cognition*, Paris, Les Éditions de Minuit

TOYNBEE, A. (1946). *A Study of History*, London, New-York, Toronto, Oxford University Press

Trésor de la Langue Française informatisé [en ligne] <http://cnrtl.fr/definition/canon> [consulté le 16 août 2016]

VEZIN, J-F. (1972). « L'apprentissage des schémas, leur rôle dans l'acquisition des connaissances » dans *l'Année psychologique*, n°1, pp. 179-198

VIROLE B., (2006). *Psychologie de la surdité (Troisième édition augmentée)*, Bruxelles, De Boeck Université.

VIROLE, B. (2009). *Surdité et Sciences Humaines*, Paris, L'Harmattan

WEINBERG, A. (2008). « Pense-t-on en mots ou en images ? » Dans *Les grands dossiers sciences humaines*, n°10, mars avril mai 2008, les grandes questions de la philosophie [en ligne] [http://www.scienceshumaines.com/pense-t-on-en-mots-ou-en-images\\_fr\\_25273.html](http://www.scienceshumaines.com/pense-t-on-en-mots-ou-en-images_fr_25273.html) [consulté le 9 août 2016]

WITTGENSTEIN, L. (1921). *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard

ZUFFEREY, S. & MOESCHLER, J. (2012). *Initiation à l'étude du sens*, Auxerre, Sciences humaines éditions

### **Vidéotheque**

Univerciel, *Kezako : Comment l'œil voit-il ?* [en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=uoTrhX71HTw> [consulté le 15 juillet 2016]